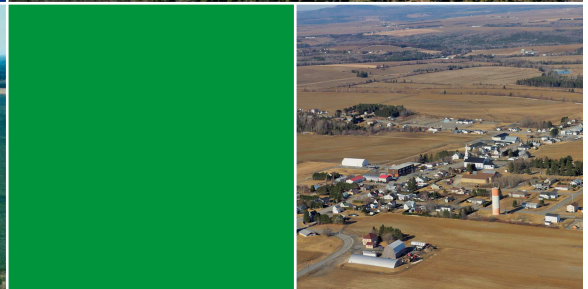


Projet Énergie Est

Rapport supplémentaire No.4
Annexe volume 2
Mises à jour des participations

Septembre 2015



Remis à:
Le secrétaire
Office national de l'énergie
517 10th Ave SW
Calgary, Alberta T2R 0A8

ANNEXE VOLUME 2 MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

1.0	MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AVEC LES COLLECTIVITÉS.....	1-1
1.1	Mise à jour des activités d'engagement	1-1
1.1.1	Aperçu des activités d'engagement	1-1
1.1.2	Documents d'engagement.....	1-4
1.2	Résultats du programme d'engagement.....	1-5
1.2.1	Alberta.....	1-5
1.2.2	Saskatchewan.....	1-6
1.2.3	Manitoba	1-7
1.2.4	Ontario	1-9
1.2.5	Québec	1-10
1.2.6	Nouveau-Brunswick	1-13
1.3	Engagement auprès des groupes responsables de la planification et en cas d'urgence	1-16
1.3.1	Sondage pour l'ensemble du Projet	1-16
1.3.2	Alberta, Saskatchewan et Manitoba.....	1-17
1.3.3	Ontario	1-18
1.3.4	Québec	1-18
1.3.5	Nouveau-Brunswick	1-19
1.4	Activités d'engagement auprès des garnisons et des escadres des forces armées canadiennes.....	1-19
1.5	Prochaines étapes	1-20

DOCUMENTATION RELATIVE À LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS

Annexe Vol 2- 1	Lettre et communiqué de presse – Mise à jour du Projet et dépôt du Rapport supplémentaire N°2 – Participation des collectivités
Annexe Vol 2- 2	Bulletin de liaison communautaire – Volume 3, Numéro 1
Annexe Vol 2- 3	Lettres – Mise à jour du Projet Oléoduc Énergie Est
Annexe Vol 2- 4	Fiche d'informations sur le Projet
Annexe Vol 2- 5	Exemple de lettres de notification et planification de l'intervention en cas d'urgence – Évaluation des capacités et des risques
Annexe Vol 2- 6	Publicités à la radio – Nouveau-Brunswick – Semaine 1
Annexe Vol 2- 7	Publicités à la radio – Nouveau-Brunswick – Semaine 2
Annexe Vol 2- 8	Publicité à la radio – Nouveau-Brunswick – Calendrier
Annexe Vol 2- 9	Publicités imprimées – Nouveau-Brunswick – Semaine 1
Annexe Vol 2- 10	Publicités imprimées – Nouveau-Brunswick – Semaine 2

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1	Aperçu des activités d'engagement	1-2
Tableau 1-2	Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Manitoba.....	1-8
Tableau 1-3	Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Ontario.....	1-10
Tableau 1-4	Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Québec.....	1-12
Tableau 1-5	Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Nouveau-Brunswick.....	1-15
2.0	MISES À JOUR DE L'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES	0-1
2.1	Le point sur les communautés et les organismes	0-1
2.2	Sommaire des principales activités d'engagement.....	0-1
2.2.1	Ententes sur le financement	0-2
2.3	Programme sur les connaissances Traditionnelles.....	0-3
2.4	Investissement dans les communautés.....	0-5
2.5	Développement des capacités et formation.....	0-6
2.6	Octroi de contrats et emplois	0-6
2.7	Résultats des activités d'engagement à ce jour	0-8
2.7.1	Résultats des activités d'engagement	0-8
2.7.2	Alberta.....	0-9
2.7.3	Saskatchewan.....	0-9
2.7.4	Manitoba	0-10
2.7.5	Ontario	0-10
2.7.6	Québec	0-11
2.7.7	Nouveau-Brunswick	0-11
2.7.8	Nouvelle-Écosse	0-11
2.8	Prochaines étapes	0-12

SOMMAIRE DES PARTICIPATIONS AUTOCHTONES

Annexe Vol 2- 11	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Alberta
Annexe Vol 2- 12	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Saskatchewan
Annexe Vol 2- 13	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Manitoba
Annexe Vol 2- 14	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Ontario
Annexe Vol 2- 15	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Québec
Annexe Vol 2- 16	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouveau-Brunswick
Annexe Vol 2- 17	Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouvelle-Écosse

DOCUMENTATIONS RELATIVE À LA PARTICIPATION DES AUTOCHONES

- Annexe Vol 2- 18 Lettre – Mise à jour du Projet et Rapport supplémentaire N°2 –
Engagements des communautés Autochtone
- Annexe Vol 2- 19 Lettre – Mise à jour sur les connaissances traditionnelles
- Annexe Vol 2- 20 Description des tâches – Programme de formation du personnel de terrain –
Nouveau-Brunswick et Ontario

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 2-1 Renvois aux annexes pour les activités d’engagements détaillées – par
province..... 1-2

1.0 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AVEC LES COLLECTIVITÉS

La présente mise à jour supplémentaire fournit des renseignements à propos du programme et des activités d'engagement communautaire du Projet pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

Depuis la troisième période de référence supplémentaire (janvier à mars 2015), 26 municipalités supplémentaires auprès desquelles des activités d'engagement relatives au Projet Énergie Est doivent être menées ont été répertoriées. Au Manitoba, quelques municipalités supplémentaires situées le long du tracé ont été identifiées à la suite d'une fusion des autorités municipales, laquelle est décrite dans la mise à jour des activités d'engagement avec les collectivités du Rapport supplémentaire n^o 3. En raison d'une recherche cartographique plus détaillée et dans le cadre d'activités d'engagement menées auprès de municipalités préalablement répertoriées, plusieurs municipalités situées le long du tracé en Saskatchewan ont été identifiées à des fins d'activités d'engagement au sujet des emplacements de camps de construction potentiels dédiés aux activités saisonnières (p. ex., des villages d'été). Énergie Est fournira de l'information et des mises à jour relatives au Projet à ces municipalités à l'avenir.

Durant la période de référence, Énergie Est a poursuivi ses initiatives de sensibilisation auprès des parties prenantes des collectivités, y compris les autorités et les organisations communautaires, les résidents, les responsables, autorités et organismes locaux et régionaux d'intervention en cas d'urgence, les organismes non gouvernementaux, les utilisateurs du territoire, des plans d'eau et cours d'eau et des zones marines, ainsi que les membres intéressés du public.

Énergie Est continue d'organiser un large éventail d'activités et d'utiliser de multiples outils de communication pour l'engagement des parties prenantes, et met ses moyens à jour au besoin.

1.1 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

1.1.1 Aperçu des activités d'engagement

Le Tableau 1-1 : Aperçu des activités d'engagement, donne une vue d'ensemble des activités d'engagement, des échéanciers et de la documentation connexe.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités d'engagement

Date	Groupe de parties prenantes	Outil/ Méthode	Contenu
2 avril 2015	Municipalités situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG ¹) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Avis relatif à la modification de la portée du Projet Oléoduc Énergie Est au Québec et au dépôt du Rapport supplémentaire No. 2 auprès de l'Office national de l'énergie le 2 avril 2015 <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Communiqué de presse : <i>TransCanada modifie la portée du Projet Oléoduc Énergie Est au Québec</i>
15 au 28 avril 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG) – AB, SK, MB, ON, QC, NB • Organismes d'intervention en cas d'urgence • ONG • Membres du public intéressés (sur demande) 	Courriel et envois postaux	Bulletin Contact communautaire (vol. 3, no 1) <ul style="list-style-type: none"> • Documents électroniques (PDF) • Documents imprimés
16 avril 2015	Municipalités situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG) – MB	Courriel	Mise à jour du Projet Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Information à propos des pipelines, de TransCanada et d'Énergie Est (Manitoba)
20 avril 2015	Municipalités voisines du Projet (DG) – SK	Courriel	Mise à jour du Projet Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Les faits à propos des pipelines, de TransCanada et d'Énergie Est (Saskatchewan)
11 au 21 mai 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités situées le long du tracé et voisines du Projet (DG et maires) – ON • Garnison de Petawawa • ONG 	Courriel	Mise à jour du Projet Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre

¹ Directeurs généraux.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités d'engagement (suite)

Date	Groupe de parties prenantes	Outil/ Méthode	Contenu
18 au 31 mai 2015	Communauté voisine du Projet au Nouveau-Brunswick	Médias	Campagne publicitaire sur le Projet Oléoduc Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Radio • Publicité imprimée
29 mai 2015	Municipalités situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG et maires) - NB ONG	Courriel	Mise à jour du Projet Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Fiche d'information : document d'information sur Énergie Est au Nouveau-Brunswick
9 et 10 juin 2015	Représentants des municipalités voisines du Projet (DG, maires, conseillers) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Avis relatif au sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est devant être envoyé aux responsables des mesures d'urgence locaux <ul style="list-style-type: none"> • Lettre
12 juin 2015	Organismes d'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) – AB, SK, MB, ON	Envois postaux	Sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Sondage
12, 17 et 23 juin 2015 ²	Organismes d'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre comportant un lien vers la page Web du sondage
18 et 25 juin 2015	Organismes d'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Rappels envoyés aux premiers répondants qui n'ont pas encore complété le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est envoyé par courriel le 12 juin <ul style="list-style-type: none"> • Lettre comportant un lien vers la page Web du sondage
25 et 29 juin 2015	Organismes d'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) – SK, ON, QC, NB	Courriel	Le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est a été envoyé de nouveau aux premiers répondants qui en ont fait la demande lorsqu'ils ont reçu un appel téléphonique de suivi de la part de représentants d'Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre comportant un lien vers la page Web du sondage

² Envoyé le 17 ou le 23 juin à une liste de destinataires mise à jour ou à d'autres premiers répondants en réponse à des avis d'absence du bureau.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités d'engagement (suite)

Date	Groupe de parties prenantes	Outil/ Méthode	Contenu
29 et 30 juin 2015	Représentants des municipalités voisines du Projet (DG, maires, conseillers) – QC	Courriel	Mise à jour du Projet Énergie Est <ul style="list-style-type: none"> • Lettre
8 juillet 2015	Organismes d'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Rappels envoyés aux premiers répondants qui n'avaient pas encore complété le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est et prolongation du délai <ul style="list-style-type: none"> • Lettre comportant un lien vers la page Web du sondage

1.1.2 Documents d'engagement

La documentation d'engagement a été mise à jour et de nouveaux documents d'engagement ont été élaborés au cours de la période de référence, y compris :

- une lettre d'avis portant sur la modification de la portée du Projet Oléoduc Énergie Est au Québec et le dépôt du Rapport supplémentaire no 2 auprès de l'Office national de l'énergie le 2 avril 2015, à laquelle est joint un communiqué de presse (voir l'Annexe Vol 2-1)
 - un communiqué de presse publié par TransCanada le 2 avril 2015 : *TransCanada modifie la portée du Projet Oléoduc Énergie Est au Québec*
- le bulletin Contact communautaire, volume 3, numéro 1 (voir l'Annexe Vol 3-1)
- des lettres relatives aux mises à jour du Projet Énergie Est (voir l'Annexe Vol 2-3)
 - Manitoba (avril 2015)
 - Saskatchewan (avril 2015)
 - Ontario (mai 2015)
 - Nouveau-Brunswick (mai 2015)
 - Québec (juin 2015)
- de nouvelles fiches d'information sur Énergie Est (voir l'Annexe Vol 2-4) :
 - À propos d'Énergie Est (français et anglais)
 - Projet d'Oléoduc Énergie Est au Nouveau-Brunswick (français et anglais)
- avis relatifs au sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est et invitations à participer à celui-ci (voir l'Annexe Vol 2-5 pour des exemples de lettres d'avis et de lettres d'invitation ainsi que pour consulter la copie papier du sondage) :
 - lettre indiquant aux DG, maires et conseillers en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick qu'un sondage

sera envoyé aux responsables des interventions locaux en cas d'urgence de chacune de ces six provinces

- invitation lancée aux responsables locaux des interventions en cas d'urgence (premiers répondants) en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick afin qu'ils complètent le sondage (envoi de la lettre et du sondage en copie papier par la poste et envoi de courriels incluant un lien vers la page Web du sondage)

En mai 2015, Énergie Est a lancé une campagne de sensibilisation au Projet Énergie Est dans les communautés voisines du Projet au Nouveau-Brunswick. Une série de huit publicités radio ont été diffusées sur les ondes de certaines stations de radio de la province du 18 au 31 mai 2015 (voir les Annexes Vol 2-6 à 2-8). Une série de quatre publicités imprimées ont été diffusées du 20 au 30 mai 2015 dans des journaux locaux et régionaux sélectionnés de la province. (voir l'Annexe Vol 2-9 et l'Annexe Vol 2-10).

1.2 RÉSULTATS DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT

Énergie Est continue d'assurer le suivi des activités d'engagement auprès de la collectivité ainsi que des commentaires, enjeux et intérêts soulevés par les parties prenantes.

Énergie Est continue ses travaux afin de traiter les enjeux en suspens soulevés par les parties prenantes des collectivités et exposés dans la Demande et dans les Rapports supplémentaires n° 1, 2 et 3. Les enjeux liés au Projet relevés précédemment par les parties prenantes sont documentés dans :

- Le Volume 9 de la Demande, Section 4.3
- Rapport supplémentaire n° 1, Volume 2A, Section 1.2
- Rapport supplémentaire n° 2, Volume 2, Section 1.2
- Rapport supplémentaire n° 3, Volume 2, Section 1.2

Les sommaires qui suivent donnent une vue d'ensemble des activités d'engagement menées auprès des parties prenantes des collectivités qui ont eu lieu dans chaque province pendant la période de référence, et procurent un résumé des questions nouvellement identifiées.

1.2.1 Alberta

Les activités d'engagement auprès des parties prenantes des collectivités en Alberta se sont poursuivies par la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel aux autorités municipales et autres groupes intéressés dans le but de diffuser de l'information mise à jour sur le Projet.

Les activités qui ont eu lieu en Alberta pendant la période de référence ont porté principalement sur la mise en œuvre du sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est auprès des premiers répondants, en juin 2015. Les détails à propos de ces activités figurent dans la Section 1.3, « Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence ».

Énergie Est prévoit tenir des réunions de mise à jour du Projet avec des autorités municipales au troisième trimestre de 2015.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de l'Alberta durant la période de référence, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés et décrits dans la Demande.

1.2.2 Saskatchewan

Les activités d'engagement auprès des collectivités en Saskatchewan se sont poursuivies durant la période de référence par le biais d'appels téléphoniques et des rencontres avec les autorités municipales et les autres parties prenantes des collectivités, ainsi qu'avec la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel dans le but de fournir de l'information mise à jour sur le Projet

Lors de rencontres de mise à jour du Projet organisées avec des parties prenantes des municipalités en mai et juin 2015, y compris deux réunions de division avec la *Saskatchewan Association of Rural Municipalities*, Énergie Est a fourni un aperçu du Projet et une mise à jour de l'état de sa Demande déposée auprès de ONÉ et du processus d'examen de l'ONÉ. De plus, la modification de la portée du Projet au Québec et du report de la date d'entrée en service du Projet qui en découle a également été discuté. Les sujets d'intérêt soulevés par les parties prenantes des municipalités comprenaient notamment l'échéancier du Projet, le processus de conversion et les considérations relatives à la conception du pipeline. De plus, certains domaines d'intérêt préalablement identifiés, soulevée de nouveau au cours de la période de référence et adressés par Énergie Est, concernaient la sélection d'emplacements pour les camps de construction, ainsi que les conséquences liées aux modifications des échéanciers du Projet sur l'acquisition de terres pour les emplacements des camps de construction.

Énergie Est a mis en place un sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants de l'ensemble du Projet en juin 2015. Les détails concernant ce sondage sont présentés dans la Section 1.3, Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de la Saskatchewan durant la période de référence, Énergie Est poursuit ses activités

d'engagement auprès des municipalités afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés et décrits dans la Demande.

1.2.3 Manitoba

Les activités d'engagement auprès des collectivités au Manitoba se sont poursuivies avec des appels téléphoniques et des rencontres avec les autorités municipales et les autres parties prenantes des collectivités, ainsi qu'avec la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel dans le but de fournir de l'information mise à jour sur le Projet. Énergie Est a également tenu un kiosque d'information dans le cadre d'une conférence et d'un salon commercial au niveau provincial lors desquels les renseignements relatifs au Projet ont été fournis à 100 représentants municipaux et autres représentants qui ont visité le kiosque. Énergie Est a répondu à des questions portant sur l'état actuel de la Demande relative au Projet Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ ainsi que sur l'état du processus de sélection des emplacements de stations de pompage et de camps de construction.

Lors d'une réunion de mise à jour du Projet tenue avec des parties prenantes des municipalités pendant la période de référence, Énergie Est a fourni un aperçu du Projet et une mise à jour de l'état de sa Demande déposée auprès de l'ONÉ et du processus d'examen de l'ONÉ. De plus, la modification de la portée du Projet au Québec et du report de la date de mise en service du Projet qui en découle ont également été discutés. Pendant la période de référence, les domaines d'intérêt suivant (qui avaient été précédemment identifiés par des parties prenantes au Manitoba dans le cadre d'une période de référence antérieure) ont été davantage discutés et adressés par Énergie Est :

- la protection des aquifères, des bassins hydrographiques et de l'approvisionnement en eau
- la sécurité et les interventions en cas d'urgence, y compris l'atténuation des répercussions en cas d'incident
- les avantages économiques
- les échéanciers du Projet
- les emplacements des stations de pompage
- les répercussions sur les taxes foncières durant la période de conversion du pipeline

Afin d'effectuer le suivi d'une rencontre organisée avec le Service des eaux et des déchets de la ville de Winnipeg en janvier 2015, Énergie Est a fourni des réponses à des questions précises au sujet de la conception du pipeline, de l'intégrité et des procédures d'intervention en cas d'urgence par rapport aux répercussions potentielles d'un incident pipelinier sur le bassin hydrographique de Shoal Lake et l'aqueduc de Shoal Lake, ainsi que du site d'enfouissement local. Énergie Est a également

rencontré des représentants de la ville de Winnipeg afin de discuter des prochaines étapes. Énergie Est continue de mener des activités d'engagement auprès de la ville de Winnipeg relativement à ces questions ainsi qu'à d'autres questions liées au Projet.

Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants de l'ensemble du Projet en juin 2015. Les détails concernant ce sondage sont présentés dans la Section 1.3, Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités du Manitoba afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés et décrits dans la Demande et dans le Rapport supplémentaire n° 2. De plus, Énergie Est s'engage à répondre aux nouvelles questions ou préoccupations en suspens qui ont été identifiées pendant la période de référence. (voir le Tableau 1-2 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Manitoba).

Tableau 1-2 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Manitoba

Partie Prenante	Enjeu	Réponse d'Énergie Est
Chambre de commerce des lacs Falcon/West Hawk	Répercussions environnementales du Projet sur le lac Falcon	La chambre de commerce des lacs Falcon/West Hawk a indiqué qu'un membre (du Falcon Trails Resort) avait certaines préoccupations par rapport aux répercussions environnementales potentielles du Projet sur le lac Falcon, y compris les répercussions potentielles d'un incident sur son entreprise, et a déposé une demande auprès de l'Office national de l'énergie afin d'agir à titre d'intervenant dans le cadre du Projet. Énergie Est a indiqué à la chambre de commerce des lacs Falcon/West Hawk qu'elle était prête à rencontrer l'exploitant/propriétaire du Falcon Trails Resort et attendrait de recevoir un avis de date de réunion une fois que cette dernière aura été fixée par la chambre de commerce.
La <i>Whiteshell Cottagers' Association</i> et la Chambre de commerce des lacs Falcon/West Hawk	Répercussions potentielles d'un incident sur le ruisseau Hamilton	La <i>Whiteshell Cottagers' Association</i> et la chambre de commerce des lacs Falcon/West Hawk a indiqué à Énergie Est que certains résidents locaux avaient exprimé des préoccupations à propos du risque de déversement de pétrole et des répercussions potentielles d'un tel déversement sur le ruisseau Hamilton, ce dernier étant un lieu de frai pour le doré jaune de la région. Énergie Est a avisé la <i>Cottagers' Association</i> et la chambre de commerce qu'elle organiserait une rencontre avec des experts techniques afin de discuter plus amplement de cet enjeu et de fournir des renseignements à propos de l'évaluation environnementale et des mesures d'intervention en cas d'urgence.

Tableau 1-2 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Manitoba (cont'd)

Partie Prenante	Enjeu	Réponse d'Énergie Est
Ville de Sainte-Anne	Proximité de nouveaux développements résidentiels par rapport aux pipelines existants	La ville de Sainte-Anne étudie la possibilité de lancer un nouveau projet immobilier entre le territoire actuel de la ville et la canalisation principale de TransCanada située au nord de celle-ci, qui comprendra le pipeline d'Énergie Est. Énergie Est a indiqué qu'elle fournirait aux parties prenantes des renseignements à propos des directives en matière de sécurité liées à la construction de maisons à proximité de pipelines.

1.2.4 Ontario

Les activités d'engagement continues en Ontario comprenaient le partage, par envois postaux, courriels et appels téléphoniques, de renseignements relatifs au Projet et de mises à jour avec des représentants municipaux et autres représentants et organisations communautaires. Énergie Est a rencontré et a fait des présentations devant des autorités municipales, y compris de nouvelles autorités et de nouveaux conseils municipaux en raison des changements entraînés par les élections municipales tenues au quatrième trimestre de 2014, ainsi que des associations municipales régionales et des groupes d'affaires.

Pendant la période de référence, les domaines d'intérêts suivants (qui avaient été précédemment identifiés par des parties prenantes en Ontario dans le cadre d'une période de référence antérieure) ont été davantage discutés et adressés par Énergie Est :

- l'environnement et l'eau, plus particulièrement les franchissements de cours d'eau et la qualité de l'eau
- le tracé du pipeline et les emplacements des installations
- les méthodes de construction
- la sécurité et l'intégrité du pipeline
- la planification et les interventions en cas d'urgence.

Les représentants d'Énergie Est ont participé à plusieurs conférences et salons commerciaux, tant au niveau régional que provincial (p. ex., des associations municipales, des organismes d'intervention en cas d'urgence et des associations industrielles) auxquels ont participé plus de 4 195 personnes. Ces événements ont permis aux représentants d'Énergie Est d'établir des relations avec des parties prenantes de municipalités et de groupes de premiers répondants, et ont permis aux participants d'examiner les renseignements relatifs au Projet et de discuter avec les représentants d'Énergie Est.

Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants de l'ensemble du Projet en juin 2015. Les détails concernant ce sondage sont présentés dans la Section 1.3, Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités et des autres parties prenantes des collectivités de l'Ontario afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés et décrits dans la Demande et lors des trois périodes de référence supplémentaires qui ont suivis. De plus, Énergie Est s'engage à répondre aux nouvelles questions ou préoccupations en suspens qui ont été identifiées pendant la période de référence. (voir le Tableau 1-3 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Ontario).

Tableau 1-3 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Ontario

Partie Prenante	Enjeu	Réponse d'Énergie Est
<i>Stittsville Village Association</i>	Les emplacements des vannes d'arrêt sont trop éloignés de la rivière Mississippi pour pouvoir assurer sa protection	Énergie Est prévoit envoyer, au troisième trimestre de 2015, une lettre à la <i>Stittsville Village Association</i> dans laquelle elle fournira de plus amples informations sur les critères relatifs aux emplacements de vannes et aux franchissements de cours d'eau.
Ville de Petawawa	La sécurité générale du Projet, y compris l'intervention en cas d'urgence et les répercussions potentielles d'un déversement sur les ressources en eau locales et sur l'environnement	Énergie Est a envoyé une lettre comportant des renseignements sur la détection des fuites et la remédiation en cas de déversement à la ville de Petawawa. Énergie Est transmettra d'autres renseignements sur les emplacements de vannes, les interventions en cas d'urgence et les mesures de protection des cours d'eau au troisième trimestre de 2015.

1.2.5 Québec

Les activités d'engagement dans la province de Québec ont continué pendant la période de référence par le biais d'envois postaux, de courriels et d'appels téléphoniques à l'intention des parties prenantes des collectivités afin de partager des mises à jour et des renseignements relatifs au Projet. De plus, Énergie Est a poursuivi l'engagement par le biais de rencontres et de présentations avec des autorités municipales et régionales ou des municipalités régionales de comté (MRC) et des associations commerciales et industrielles.

Pendant la période de référence, les sujets d'intérêt concernaient principalement :

- les caractéristiques précises de la conception relatives à l'environnement et à l'eau
- l'intégrité du pipeline (p.ex., l'inspection et la détection des fuites)
- la conception du Projet (p. ex., le tracé et les installations)

- la sécurité du public et les interventions en cas d'urgence (p. ex., la planification et la formation pour les premiers répondants)
- les avantages économiques

Plus particulièrement, Énergie Est a fourni, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et aux municipalités avoisinantes, des renseignements permettant de traiter des questions et préoccupations spécifiques relatives au Projet. L'information a été partagée au moyen de lettres, notamment par l'intermédiaire de communications échangées entre la MRC et Énergie Est pendant les activités d'engagement. Des renseignements supplémentaires ont également été fournis, y compris la Demande relative au Projet déposée auprès de l'ONÉ.

Énergie Est a continué ses activités d'engagement avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de participer à des rencontres avec un comité technique³ mis sur pied par la CMM afin de traiter des préoccupations et contraintes relatives au tracé dans la région métropolitaine de Montréal. Lors d'une rencontre tenue en juin 2015 à laquelle participaient Énergie Est et la CMM, cette dernière a fourni des renseignements à propos de son plan d'aménagement et de développement et Énergie Est a présenté de l'information relative à la progression du Projet, et a fourni des renseignements afin de traiter les préoccupations identifiées par les municipalités de la CMM.

Énergie Est a continué ses activités d'engagement avec des associations d'utilisateurs du territoire tels que la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et la Fédération Québécoise des Clubs Quad afin de répondre à leurs questions et de discuter d'enjeux spécifiques à ces groupes.

Énergie Est a continué ses activités d'engagement avec des groupes de gestion des ressources naturelles associés à des municipalités locales tels que : les conseils régionaux de l'environnement (CRE); les organismes de protection des bassins versants indépendants; et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), qui représente tous les organismes de protection des bassins versants de la province. Énergie Est a rencontré des représentants du ROBVQ en mai 2015 afin de discuter d'enjeux et de répondre aux questions communes aux organisations de protection des bassins versants situés le long du tracé du Projet au Québec. Énergie Est a également envoyé des lettres en réponse à des questions portant sur les mesures de protection environnementales qui ont été posées par ces organismes et d'autres organismes voués à la protection de l'environnement.

³ Comme il a été mentionné dans le Rapport supplémentaire n° 2, le comité technique regroupe des membres provenant de MRC et de municipalités qui se trouvent sur le tracé du pipeline dans la région métropolitaine de Montréal et a pour mandat de discuter avec Énergie Est des possibilités de tracés de rechange dans la région de la CMM.

Les représentants d'Énergie Est ont assisté à des conférences et tenu des kiosques d'information dans le cadre de salons commerciaux, tant au niveau régional que provincial (p. ex., des associations municipales, des organismes d'intervention en cas d'urgence, des étudiants universitaires et des associations industrielles). Ces événements ont permis aux représentants d'Énergie Est d'établir des relations avec des parties prenantes de municipalités et de groupes de premiers répondants, ainsi que d'autres parties prenantes des collectivités, et ont permis aux participants de discuter avec les représentants d'Énergie Est et d'examiner l'information relative au Projet. Ces événements ont attiré plus de 2 000 participants.

Des parties prenantes de collectivités du Québec ont soulevé d'autres enjeux spécifiques à leur région pendant la période de référence (voir le Tableau 1-4 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Québec). Certaines municipalités et MRC, dont certaines qui ne se trouvent pas sur le tracé du pipeline, ont officiellement exprimé leurs préoccupations en adoptant des résolutions. Énergie Est a fourni ou fournira aux municipalités et MRC des réponses aux questions soulevées dans leurs résolutions respectives.

Énergie Est continue ses activités d'engagement auprès des municipalités et des autres parties prenantes des collectivités du Québec afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés dans la Demande et lors des trois périodes de référence qui ont suivis. De plus, Énergie Est s'engage à répondre aux nouvelles questions ou préoccupations en suspens qui ont été identifiées pendant la période de référence. (voir le Tableau 1-4 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Québec).

Tableau 1-4 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Québec

Partie Prenante	Enjeu	Réponse d'Énergie Est
Municipalité de l'Isle Verte	Difficultés relatives aux interventions en cas d'urgence pendant l'hiver en raison des problèmes de navigation causés par les couches de glace présentes dans le fleuve	Énergie Est a avisé la municipalité de L'Isle-Verte de sa décision de ne pas construire un terminal maritime à Cacouna et effectuera un suivi auprès de cette municipalité lorsqu'une modification aura été apportée au Projet prévoyant des solutions de rechange possibles pour un terminal au Québec.
Municipalité de Saint-Raphaël	Risque potentiel de contamination du sol due à la désaffectation et aux phases de fermeture du Projet.	Énergie Est prévoit rencontrer la municipalité de Saint-Raphaël afin de lui fournir des renseignements à propos de la phase de désaffectation du pipeline.

1.2.5.1 Activités d'engagement relatives aux questions maritimes – Québec

Le 2 avril 2015, Énergie Est a avisé l'ONÉ de sa décision de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe d'Énergie Est à Cacouna. Simultanément, Énergie Est a publié un communiqué de presse annonçant cette décision et indiquant que celle-ci évaluait des solutions de rechange potentielles pour un terminal au Québec (voir l'Annexe Vol 2-1). À la suite de cette annonce, Énergie Est a envoyé une copie du communiqué de presse aux DG des collectivités voisines du Projet dans les six provinces traversées par le pipeline et a communiqué par téléphone avec des parties prenantes des municipalités et des collectivités situées près de Cacouna relativement à cette décision.

1.2.6 Nouveau-Brunswick

Les activités d'engagement continues menées auprès des municipalités et autres parties prenantes des collectivités du Nouveau-Brunswick comprenaient le partage de mises à jour et de renseignements relatifs au Projet au moyen d'envois postaux, de courriels et d'appel téléphoniques. Énergie Est a rencontré des autorités, des associations et des conseils municipaux, des organisations communautaires ainsi que des associations industrielles. Les représentants d'Énergie Est ont participé à des conférences destinées à l'industrie et à des salons commerciaux auxquels environ 260 personnes ont participé. Ces événements ont permis aux participants d'étudier l'information relative au Projet et de parler avec des représentants d'Énergie Est.

Pendant la période de référence, les domaines d'intérêts suivants (qui avait été précédemment identifiés par des parties prenantes au Nouveau Brunswick dans le cadre d'une période de référence antérieure) ont été davantage discutés et adressés par Énergie Est :

- la conception et le tracé du pipeline
- l'intégrité du pipeline (p. ex., la détection des fuites)
- la sécurité du public et les interventions en cas d'urgence (p. ex., les délais d'intervention, la responsabilisation et l'équipement et la formation des premiers répondants)
- avantages économiques locaux.

Outre que les domaines d'intérêts énumérés ci-dessus, Énergie Est a également répondu à un nouveau domaine d'intérêt identifié par les parties prenantes au Nouveau Brunswick pendant la période de référence, soit l'impact que la décision de ne pas construire le terminal maritime à Cacouna aura sur les échéanciers du Projet.

Le groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre⁴ a reporté une réunion prévue au deuxième trimestre de 2015 afin de permettre au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'analyser les données qu'il a recueillies sur les besoins futurs du marché du travail. Le groupe de travail se rencontrera plus tard dans l'année afin d'étudier les données.

Comme nous l'avons mentionné dans le Rapport supplémentaire n° 2, les collectivités du Nouveau-Brunswick ont mis sur pied des forums de partenaires afin de recueillir des renseignements et d'informer les membres des collectivités sur le développement, la construction et l'exploitation du Projet. Énergie Est a participé à quatre réunions et conférences téléphoniques de forums de partenaires qui ont eu lieu pendant la période de référence afin de fournir des mises à jour du Projet et de répondre à des questions. De plus, Énergie Est a fait une présentation relative au Projet devant environ 200 membres de la collectivité lors d'un événement organisé en mai par un des forums de partenaires.

Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement avec les membres des collectivités relativement aux répercussions potentielles du terminal de réservoirs proposé de Saint John, qui doit être situé près d'Anthony's Cove et de la Red Head Road. Les membres des collectivités ont posé des questions à propos des répercussions potentielles de ces installations sur la collectivité, notamment en ce qui concerne l'émission de composés organiques volatils et l'efficacité des techniques qu'Énergie Est prévoit utiliser afin de récupérer ces émissions. Énergie Est continue de répondre aux questions posées directement par des personnes et par l'intermédiaire du Comité de liaison avec la communauté d'Énergie Est.⁵

Le Comité de liaison avec la communauté d'Énergie Est s'est réuni en avril 2015. De l'information mise à jour sur le Projet a été fournie relativement à la décision de retirer les terminaux maritime et de réservoirs de Cacouna, Québec, de la portée du Projet ainsi qu'au processus réglementaire et aux échéanciers d'Énergie Est. Des questions ont été répondues à propos du processus de demande de participation auprès de l'ONÉ. Énergie Est a également offert une présentation portant sur les

⁴ Tel qu'il est décrit dans le Rapport supplémentaire n° 2, le groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre a été mis sur pied par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Énergie Est, et a pour mandat de travailler en mode collaboratif afin de maximiser les occasions de perfectionnement de la main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick en procédant à une évaluation exacte des besoins futurs et des capacités actuelles de la main-d'oeuvre.

⁵ Tel qu'il est décrit dans le Rapport supplémentaire No. 2, Énergie Est a mis sur pied un Comité de liaison avec la communauté comprenant des représentants des collectivités d'Anthony's Cove et de Red Head Road dans le but d'offrir des forums trimestriels qui permettent à Énergie Est de partager, au moment opportun, de l'information et des mises à jour pertinentes et qui permettent aux membres du comité de discuter des enjeux soulevés par la collectivité. Le comité regroupe des résidents bénévoles et des représentants du port de Saint John, de la ville de Saint John, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du service d'incendie de Saint John et d'autres organismes.

procédures d'intervention en cas d'urgence relatives à l'exploitation des oléoducs. Aucun nouvel enjeu n'a été soulevé pendant la réunion.

Énergie Est a mis en œuvre, en juin 2015, le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants de l'ensemble du Projet. Les détails concernant ce sondage sont présentés dans la Section 1.3, Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence.

Les activités d'engagement se poursuivent auprès des municipalités et autres parties prenantes des collectivités du Nouveau-Brunswick afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés dans la Demande et dans les deux premiers rapports supplémentaires. De plus, Énergie Est s'engage à répondre aux nouvelles préoccupations en suspens qui ont été identifiées pendant la période de référence (Voir le Tableau 1-5 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Nouveau Brunswick)

Tableau 1-5 : Sommaire des enjeux en suspens soulevés par les municipalités pendant la période de référence – Nouveau-Brunswick

Partie Prenante	Enjeu	Réponse d'Énergie Est
Red Head Anthony's Cove Preservation Association	Méthode d'engagement avec l'Association, proposée par Énergie Est, représentant les résidents de Red Head Road et Anthony's Cove.	Énergie Est a indiqué à la <i>Red Head Anthony's Cove Preservation Association</i> qu'elle était disposée à rencontrer toute personne intéressée et a tenté activement d'organiser une rencontre avec cette partie prenante. Durant la période de référence, l'association n'a pas donné suite aux tentatives d'Énergie Est visant à organiser une première rencontre. Cette dernière a suggéré que la partie prenante communique avec elle afin de fixer une rencontre au moment qui lui convient.
Ville de Saint John	Répercussions de la demande accrue de services et d'équipements d'incendie nécessaires pour les nouvelles installations du Projet sur la sécurité du public	Énergie Est a indiqué à la ville de Saint John qu'elle continuera de travailler avec cette dernière afin de mettre au point un plan d'intervention en cas d'urgence pour le Projet et afin de traiter les préoccupations soulevées pendant la réalisation du Projet.

1.2.6.1 Activités d'engagement relatives aux questions maritimes – Nouveau-Brunswick

Pendant la période de référence, Énergie Est a, dans le cadre de présentations, donné un aperçu du Projet et fourni des renseignements relatifs au terminal maritime aux autorités et conseils municipaux, aux personnes, aux associations communautaires et aux organismes. Énergie Est continue de répondre aux questions relatives au terminal maritime.

1.3 ENGAGEMENT AUPRÈS DES GROUPES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION EN CAS D'URGENCE

Durant la période de référence, Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement auprès des parties prenantes responsables de l'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) qui avaient été préalablement ciblées en vue de leur sensibilisation dans les communautés situées le long du tracé ou voisines du Projet dans les six provinces traversées par le pipeline, et auprès d'autres organismes qui pourraient diriger des opérations d'intervention en cas d'urgence ou coordonner l'action de diverses agences provinciales (p. ex., organismes de sécurité publique et commissaires aux incendies, etc.). Au cours de cette période, trois agences, autorités et responsables de l'intervention en cas d'urgence additionnels ont été répertoriés en Saskatchewan et en Ontario, auprès desquels des activités d'engagement doivent être menées.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès des groupes responsables de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence à mesure que se déroulera le processus réglementaire de l'ONÉ et, par la suite, tout au long des phases de construction et d'exploitation du Projet.

1.3.1 Sondage pour l'ensemble du Projet

Énergie Est a mis en œuvre, en juin 2015, le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants des communautés voisines du Projet dans les six provinces traversées par le pipeline. Le sondage a permis de recueillir des renseignements à propos des ressources et des capacités en matière d'intervention en cas d'urgence et les résultats obtenus serviront à mettre au point le plan d'intervention d'urgence (PIU) du Projet et à élaborer des plans de consultation continue et de la formation pour les premiers répondants.

Avant de réaliser le sondage, Énergie Est a avisé les représentants municipaux des collectivités voisines du Projet dans les six provinces qu'elle réaliserait un tel sondage auprès des organismes d'intervention en cas d'urgence de leur secteur (pour consulter des exemples de la lettre envoyée par courriel, reportez-vous à l'Annexe Vol 2-5).

L'invitation à participer au sondage a été envoyée aux premiers répondants le 12 juin au moyen d'envois postaux auxquels étaient jointes des copies papier du sondage ou au moyen de courriels comportant un lien vers la page Web du sondage, lequel était disponible en anglais, en français ou dans les deux langues, selon la province. (Pour consulter des exemples de l'invitation à participer au sondage et du sondage envoyé par courrier ou par courriel, reportez-vous à l'Annexe Vol 2-5.) Certains premiers répondants choisis ont été appelés dans les cinq jours ouvrables suivant la distribution du sondage afin de confirmer que les destinataires l'avait reçu et pouvaient y accéder en ligne, ainsi que pour déterminer si un suivi supplémentaire auprès des premiers répondants était nécessaire afin de répondre à leurs questions portant sur le sondage.

Énergie Est a envoyé plusieurs courriels supplémentaires relatifs au sondage à des destinataires inscrits sur des listes mises à jour qui n'avaient pas reçu le courriel du 12 juin parce que leur adresse courriel n'était pas valide, ainsi qu'à d'autres destinataires, conformément aux directives reçues dans les avis d'absence du bureau reçues. Deux messages de rappel ont été envoyés par courriel aux premiers répondants qui n'avaient pas complété le sondage à la date limite du 29 juin. De plus, la date limite pour compléter le sondage a été repoussée à la fin de juillet 2015 afin que l'échéancier convienne à un plus grand nombre de personnes afin de maximiser le nombre de premiers répondants pouvant participer au sondage. Un troisième courriel de rappel a été envoyé aux premiers répondants. Au 30 juillet 2015, 36 pour cent des 420 sondages envoyés avaient été complétés.

Énergie Est a prévu ou prévoira des rencontres de suivi avec des premiers répondants clés afin d'étudier conjointement leurs réponses et recueillir des renseignements supplémentaires qui serviront à élaborer le PIU d'Énergie Est. Énergie Est continuera de mener des activités d'engagement auprès des premiers répondants tout au long de l'élaboration du PIU. Énergie Est prévoit également faire un suivi avec les premiers intervenants qui n'ont pas complété de sondage dans le cadre de la collecte d'information, afin d'offrir de l'information sur le développement du PIU.

1.3.2 Alberta, Saskatchewan et Manitoba

Au deuxième trimestre de 2015, Énergie Est a rencontré certains organismes responsables de l'intervention en cas d'urgence en Alberta et au Manitoba afin de leur fournir un aperçu du Projet et de leur faire une présentation portant sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence. De plus, en juin 2015, Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants, tel qu'il a été mentionné précédemment dans la Section 1.3.1.

En Alberta, Énergie Est a rencontré, en mai 2015, des représentants de l'organisme responsable de la gestion des interventions d'urgence de l'Alberta, la *Alberta Emergency Management Agency (Southern Region)*. À la suite de la présentation, des questions ont été répondues et les sujets de discussion comprenaient notamment : les échéanciers du Projet, le tracé du pipeline et l'emplacement des installations en fonction de la situation géographique des comtés et villages; l'utilisation ou non par Énergie Est du système de commandement des interventions en cas d'incident; ainsi que les autres parties prenantes provinciales ou responsables de l'intervention en cas d'urgence auprès desquelles Énergie Est mène des activités d'engagement.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré environ 20 membres du *Eastman Mutual Aid District* du Manitoba. Les questions auxquelles des réponses ont été données à la suite de la présentation portaient sur : les échéanciers du Projet; le tracé du pipeline; les techniques utilisées pour prévenir les incidents et réagir à ceux-ci; ainsi que les rôles et responsabilités des organismes locaux responsables de l'intervention en cas

d'urgence. Énergie Est a également participé à une rencontre avec la Ville de Portage la Prairie – Services d'Urgence et Incendie, au Manitoba en Juin 2015.

1.3.3 Ontario

Dans le cadre des activités de sensibilisation des organismes d'intervention en cas d'urgence données pendant la période de référence, Énergie Est a organisé des réunions individuelles avec des parties prenantes des collectivités afin de leur fournir un aperçu du Projet ou une présentation sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence. De plus, en juin 2015, Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants, tel qu'il a été mentionné précédemment dans la Section 1.3.1.

Énergie Est a tenu un kiosque d'information dans le cadre de la conférence sur la gestion des catastrophes du nord-ouest de l'Ontario organisée par le Forum sur l'intervention en cas d'urgence du nord-ouest (*Northwestern Response Forum*) en avril 2015. De l'information relative au Projet a été partagée avec environ 100 participants à la conférence qui ont visité le kiosque, parmi lesquels se trouvaient des premiers répondants ou des représentants municipaux intéressés par la gestion des situations d'urgence. Des questions ont été répondues à propos de la conception du pipeline d'Énergie Est et de l'aspect de la sécurité relatif à différentes méthodes de transport de pétrole.

Énergie Est a participé à la conférence annuelle et au salon commercial de l'*Association of Fire Chiefs* qui ont eu lieu à Toronto en mai 2015. Énergie Est a fait une présentation portant sur l'approche qu'elle adopte relativement à la planification de l'intervention en cas d'urgence devant un auditoire composé notamment de chefs pompiers, de pompiers et d'autres premiers répondants. De plus, Énergie Est a tenu un kiosque d'information dans un salon commercial lors duquel de l'information relative au Projet a été partagée avec environ 185 participants à la conférence qui ont visité le kiosque. Des questions ont été répondues à propos des emplacements des installations (p. ex. les emplacements des stations de pompage et des camps de construction); de la sécurité et de l'intervention en cas d'urgence (p. ex., l'aspect de la sécurité relatif à différentes méthodes de transport de pétrole, le temps nécessaire pour mettre le pipeline hors service en cas d'incident et les échéanciers relatifs à la formation en gestion des interventions en cas d'urgence) ainsi que des possibilités d'emploi.

1.3.4 Québec

Pendant la période de référence, Énergie Est a fait des présentations de mise à jour du Projet dans le cadre de réunions avec des municipalités du Québec auxquelles participaient des organismes d'intervention en cas d'urgence et lors desquelles des renseignements sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence ont été fournis. De plus, en juin 2015, Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité

d'intervention et l'évaluation des risques, tel qu'il a été mentionné précédemment dans la Section 1.3.1.

Énergie Est a participé au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec tenu à Sherbrooke, Québec, en mai 2015. Énergie Est a tenu un kiosque d'information lors de cette conférence de trois jours afin de fournir des renseignements et répondre à des questions concernant les mesures de sécurité et les plans d'intervention en cas d'urgence d'Énergie Est.

1.3.5 Nouveau-Brunswick

Énergie Est a rencontré des représentants d'Ambulance Nouveau-Brunswick en avril 2015 afin de leur fournir un aperçu du Projet, incluant un aperçu des portait notamment sur les installations proposées au Nouveau-Brunswick et sur les détails concernant la sécurité du pipeline et l'intervention en cas d'urgence, y compris la planification de l'intervention en cas d'urgence réalisée à ce jour. En avril 2015, Énergie Est a également rencontré l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick et le Service d'incendie de la ville de Saint John dans le cadre des activités d'engagement continues relatives à la préparation locale de la gestion des situations d'urgence ainsi qu'à la formation des premiers répondants. En juin 2015, dans le cadre de réunions avec des municipalités auxquelles participaient des organismes d'intervention en cas d'urgence locaux, Énergie Est a fait des présentations de mise à jour du Projet lors desquelles des renseignements sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence ont été fournis.

Dans le cadre d'une réunion trimestrielle du Comité de liaison avec la communauté tenue en avril 2015, Énergie Est a fait une présentation sur les procédures d'intervention en cas d'urgence relatives à l'exploitation d'un oléoduc et a discuté de son intention de mettre en place un système de commandement des interventions en cas d'incident et un centre local d'intervention en cas d'urgence dans le cadre de son Plan d'intervention en cas d'urgence.

De plus, en juin 2015, Énergie Est a mis en œuvre le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques auprès des premiers répondants du Nouveau-Brunswick, tel qu'il a été mentionné dans la Section 1.3.1.

1.4 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES GARNISONS ET DES ESCADRES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Grâce au point de contact centralisé qui a été établi à l'intention du ministère de la Défense nationale (MDN), Énergie Est poursuit ses activités d'engagement concernant les incidences potentielles du Projet sur les garnisons et les escadres des Forces armées canadiennes (FAC) durant les phases de construction, de conversion et d'exploitation du Projet Énergie Est. Énergie Est continue également, sur demande,

de mener des activités d'engagement auprès de représentants des FAC de certaines garnisons et escadres.

En avril 2015, Énergie Est a communiqué avec des représentants du MDN et de la Garnison de Petawawa en Ontario afin de leur fournir des renseignements supplémentaires à la suite d'une réunion tenue en février. Les renseignements fournis portaient notamment sur : l'état d'avancement des activités d'engagement avec le Bureau de consultation des Algonquins, en ce qui concerne les terres du secteur de la Garnison de Petawawa; les emplacements et la structure des vannes du pipeline; le processus d'évaluation et le délai d'évaluation de la condition des gazoducs existants devant être convertis pour le transport du pétrole; les plans d'intervention en cas d'urgence; et les exercices de gestion des interventions en cas d'urgence.

Énergie Est a communiqué à nouveau avec la Garnison de Petawawa en mai 2015 relativement à l'annonce du 2 avril 2015 concernant la modification de la portée du Projet au Québec et le report des échéanciers du Projet qui en découle. De plus, un représentant de la Garnison de Petawawa a assisté à une présentation organisée dans le comté de Renfrew lors de laquelle un aperçu du Projet a été présenté et des questions des participants ont été répondues à propos de la détection des fuites, de la sécurité du pipeline et de la gestion des interventions en cas d'urgence, des répercussions économiques du Projet et des effets du Projet sur la capacité de transport et le prix du gaz naturel.

Les premiers répondants de la Garnison de Petawawa et de la Base des Forces canadiennes Shilo ont été invités à compléter le sondage sur la capacité d'intervention et l'évaluation des risques d'Énergie Est qui a été mis en œuvre en juin 2015. Énergie Est a reçu un sondage complété de la part des FAC, en Juillet 2015. (voir la Section 1.3, Engagement auprès des groupes responsables de la planification et de l'intervention en cas d'urgence).

Les activités d'engagement avec les représentants du MND et des FAC continueront afin de répondre aux questions et traiter les enjeux relatifs aux répercussions potentielles du Projet sur les garnisons et les escadres des FAC.

1.5 PROCHAINES ÉTAPES

Énergie Est poursuivra les activités de sensibilisation et de partage d'information de son programme d'engagement durant le déroulement du processus réglementaire de l'ONÉ ainsi qu'au cours des phases de construction et d'exploitation du Projet. Énergie Est continuera de répondre aux questions et commentaires et de relever et traiter les enjeux soulevés par les parties prenantes des collectivités. Énergie Est transmettra d'autres documents à l'ONÉ dans le but de mettre à jour les activités d'engagement continues réalisées dans le cadre du Projet.

2.0 MISES À JOUR DE L'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES

Cette mise à jour fournit de l'information sur le programme d'engagement à l'égard des Autochtones pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence), et comprend notamment:

- un sommaire des activités d'engagement d'Énergie Est
- un sommaire des enjeux et préoccupations relatives au Projet soulevées par les groupes autochtones qui participent aux activités d'engagement
- les mesures qu'a prises ou qu'entend prendre Énergie Est pour régler les enjeux et les préoccupations soulevées ou une explication des raisons pour lesquelles aucune autre mesure n'est nécessaire pour régler une préoccupation en particulier.

Pendant la période de référence, Énergie Est a continué la poursuite des principes et des objectifs établis dans la Demande, Volume 10 : Engagement des Autochtones. Les activités d'engagement conformes à ces principes et visant l'atteinte de ces objectifs pendant la période de référence ont donné lieu à plus de 200 rencontres en personne et à la consignation d'environ 3 000 fiches d'engagement. Dans le cadre de ses activités d'engagement et d'évaluation environnementale et socio-économique, Énergie Est tente d'identifier et de traiter les intérêts et les préoccupations des groupes autochtones pouvant être touchés par le Projet.

2.1 LE POINT SUR LES COMMUNAUTÉS ET LES ORGANISMES

Énergie Est poursuit des activités d'engagement auprès de 166 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis dans les provinces traversées par le Projet proposé. Depuis le dépôt du Rapport supplémentaire n^o 3, aucune nouvelle communauté ou organisation n'a été identifiée pour des activités d'engagement relativement au Projet et aucun changement n'a été apporté à la représentation des communautés.

2.2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

Pendant la période de référence, les activités d'engagement menées par Énergie Est ont eu comme principaux objectifs de faire progresser les Ententes sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et le programme relatif aux connaissances traditionnelles (CT), en mettant l'accent plus particulièrement sur le fait d'encourager les communautés engagées dans le cadre du Projet à compléter et à soumettre leurs rapports sur les CT. Voici la liste des principales activités d'engagement supplémentaires entreprises par Énergie Est pendant la période de référence:

- partage de l'information sur l'état d'avancement du Projet avec les groupes autochtones, y compris l'annonce du dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire no 2 auprès de l'Office¹
- partage d'information relative au Projet incluant la décision de TransCanada et d'Énergie Est de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, Québec²
- traitement des enjeux soulevés pendant les activités d'engagement
- détermination et traitement de questions et de préoccupations supplémentaires ou en suspens relatives au Projet
- poursuite des négociations, finalisation et conclusion des ententes sur le financement des capacités et des ententes sur la collecte de renseignements avec les communautés et les organisations engagées des Premières Nations et des Métis
- élaboration des plans de travail et des protocoles des études sur les connaissances traditionnelles (CT) en collaboration avec les communautés participantes des Premières Nations et des Métis

2.2.1 Ententes sur le financement

Comme indiqué dans le Volume 10 de la Demande, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) constitue la principale forme d'entente sur le financement des capacités en lien avec le processus d'engagement à l'égard des communautés et des organisations des Premières Nations et des Métis. Des lettres d'entente ont aussi servi à assurer un financement anticipé à certaines communautés pour faciliter la concrétisation rapide d'activités d'engagement.

Le cadre de travail de l'EFEC prévoit que les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis doivent élaborer un plan de travail individuel pour l'EFEC. Afin de soutenir la continuité des activités dans le cadre du processus d'engagement et afin d'aider à l'identification des enjeux et préoccupations relatives au Projet, les plans de travail présentent une liste de jalons et de délais convenus qui facilitent la réalisation des livrables ou des rapports devant être fournis à Énergie Est. Comme il est décrit dans les sommaires des engagements envers les communautés autochtones, Énergie Est continue de recevoir, tout au long du processus d'engagement, des rapports de toutes sortes de la part des communautés. Vous trouverez ci-dessous la description des rapports reçus :

- Les rapports trimestriels relatifs à l'EFEC résument les activités d'engagement entreprises par la communauté pendant le trimestre et comprennent un sommaire

¹ Voir l'annexe Vol 2-18.

² Voir l'annexe Vol 2-18.

du déboursement de fonds alloué aux activités d'engagement qui a été reçu dans le cadre de l'élaboration du plan de travail et de l'EFEC.

- Les rapports sur l'évaluation de l'impact sur la communauté portent notamment sur l'identification, par les communautés, de l'impact potentiel du Projet sur les droits autochtones, les droits issus de traités ou les intérêts des communautés, cet impact étant évalué en fonction des renseignements initiaux relatifs au Projet inclus dans la Demande. Ce rapport présente également les approches initialement proposées par les communautés à l'égard des mesures d'atténuation potentielles.
- Les rapports sur le sommaire des enjeux présentent en détail les enjeux relatifs au Projet et les mesures d'atténuation proposées spécifiques à chaque communauté. Ce rapport constitue habituellement le dernier livrable de l'EFEC puisqu'il est rédigé une fois que le processus de partage d'information et les activités d'engagement sont avancés. De plus, le dépôt de ce rapport suit normalement le dépôt du rapport sur l'évaluation de l'impact sur la communauté et le rapport final sur les CT (le cas échéant). Une fois le rapport sur le sommaire des enjeux déposé, Énergie Est prévoit, pour le reste du processus d'engagement, de traiter les enjeux et travailler avec les communautés afin d'examiner les mesures d'atténuation.

Pendant la période de référence, sept autres EFEC ont été complétées, pour un total de 26, représentant 41 communautés. De plus, 37 ententes sur le financement faisaient encore l'objet de négociations représentant 46 communautés.

2.3 PROGRAMME SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

Énergie Est poursuit la mise en œuvre d'un programme de collecte de renseignements sur les connaissances traditionnelles (CT) auprès des communautés des Premières Nations et des Métis engagées à l'égard du Projet. Les activités de CT réalisées pendant la période de référence comprenaient l'élaboration et la conclusion de protocoles et de plans de travail additionnels sur les CT ainsi que le commencement et l'achèvement d'études sur les CT.

Le programme de collecte de renseignements sur les CT, tel qu'il est défini dans la Section 4.4 du Volume 10 de la Demande, repose sur un processus et un ensemble de livrables. Les grandes étapes de ce processus sont :

- 1) Rencontres d'établissement de la portée – Énergie Est organise des rencontres avec la communauté afin de discuter de la portée potentielle d'une étude sur les CT
- 2) Élaboration d'un plan de travail et d'un budget relatifs aux CT– une fois que l'établissement de la portée a été réalisé, Énergie Est ou son conseiller en environnement travaillera en collaboration avec la communauté afin d'élaborer un

plan de travail et un budget qui dressent la liste des ressources et des documents nécessaires pour que la communauté réalise une étude sur les CT

- 3) Protocole relatif aux CT – Énergie Est et la communauté tiennent des discussions et des négociations relatives aux modalités selon lesquelles le plan de travail et le budget relatifs aux CT seront mis en œuvre. De plus, les communautés qui choisissent d'avoir recours au consultant en environnement d'Énergie Est peuvent signer une entente de partage de renseignements et une entente de sous-traitance. Ces ententes servent notamment à établir les modalités relatives à la confidentialité ainsi qu'à l'utilisation et à la propriété des renseignements relatifs aux CT.
- 4) Rapport provisoire sur les CT – de deux à trois mois après avoir mené les études préliminaires relatives aux CT, les communautés peuvent choisir de déposer un rapport sur les CT qui inclut les conclusions provisoires des études sur les CT
- 5) Rapport final sur les CT – une fois que le processus de collecte de renseignements sur les CT et l'étude sur les CT sont complétés, les communautés déposent un rapport final sur les CT auprès d'Énergie Est, lequel est alors étudié et analysé en fonction des renseignements et des conclusions présentés par Énergie Est dans le dépôt initial de l'ÉES

Des progrès ont été réalisés dans le cadre du Projet en date du 30 juin 2015, notamment :³

- 35 plans de travail et protocoles relatifs aux CT représentant 40 communautés sont en cours de négociation
- 18 protocoles relatifs aux CT représentant 31 communautés ont été signés
- 38 études sur les CT sont en cours de réalisation ou sont complétées (ce qui comprend les 18 protocoles signés dont il est question ci-dessus)
- 4 rapports provisoires sur les CT et 1 rapport final sur les CT ont été reçus.

D'ici la fin de 2015, Énergie Est poursuivra sa collaboration avec les communautés participantes des Premières Nations et des Métis en se concentrant sur la conclusion des plans de travail et des budgets pour les études sur les CT, sur la finalisation des protocoles relatifs aux CT et sur le soutien apporté à la mise en place de mesures visant à faciliter la réalisation des programmes relatifs aux études sur les CT. Pour un exemple de lettre envoyée aux Premières Nations et communautés Métisses, les encourageants à soumettre un rapport sur les CT avant la fin de 2015, voir l'Annexe 2-19 Énergie Est a commencé à étudier les rapports sur les CT qu'elle a reçus et

³ En raison d'une erreur, les rapports supplémentaires n° 1, n° 2 et n° 3 présentent des données erronées en ce qui concerne les plans de travail et les ententes relatives aux CT qui étaient activement négociés ou en cours d'élaboration. Énergie Est peut cependant confirmer que les données des études sur les CT en cours et des plans de travail relatifs aux CT finalisés étaient exactes.

travaillera avec chaque communauté afin d'identifier des mesures possibles permettant d'atténuer les répercussions potentielles relatives au Projet. Énergie Est prévoit également déposer une mise à jour de l'Utilisation traditionnelle des terres et des ressources (UTTR) auprès de l'ONÉ en 2016.4

En plus de son programme sur les CT, Énergie Est continuera de prendre note, lorsque cela est possible, des renseignements sur les CT et des questions, préoccupations et intérêts connexes qui pourraient être identifiés par les communautés des Premières Nations et des Métis au cours des activités liées au programme élargi d'engagement à l'égard des Autochtones dans le cadre du Projet.

2.4 INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Par le biais de son programme d'investissement dans les communautés autochtones, Énergie Est poursuit le financement d'une variété d'initiatives, de programmes et d'événements communautaires au sein des communautés identifiées dans le cadre de son programme d'engagement à l'égard des Autochtones.

La stratégie d'investissement dans les communautés autochtones d'Énergie Est cible trois secteurs principaux : la sécurité, la communauté et l'environnement. Énergie Est continuera d'investir dans les communautés ainsi que dans des initiatives et des programmes locaux qui donnent des bénéfices durables aux communautés situées le long du corridor visé par le Projet.

Pendant la période de référence, Énergie Est a assuré le financement de multiples programmes et initiatives, comprenant notamment, mais sans en exclure d'autres :

- Jeux d'été des Premières Nations de la Saskatchewan – commandites des jeux bisannuels auxquels participent un total d'environ 3 000 athlètes, entraîneurs et spectateurs.
- Pavillon autochtone aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto – en collaboration avec TransCanada, Énergie Est a fourni du financement au Pavillon autochtone, lequel réunissait des peuples autochtones de toute l'Amérique du Nord venus échanger sur une foule de sujets tels que le patrimoine, les arts, la culture et les sports.

Énergie Est continue d'explorer les possibilités d'offrir du financement aux initiatives locales des communautés autochtones qui participent aux activités d'engagement dans le cadre du Projet par l'intermédiaire de son programme d'engagement à l'égard des Autochtones.

⁴ Voir le calendrier mis à jour des dépôts supplémentaires à l'annexe 1-1.

2.5 DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

Pendant la période de référence, Énergie Est et son consultant en environnement ont entrepris des démarches conjointes afin de recruter et engager six participants autochtones pour le programme de participation autochtone au travail sur le terrain en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Ce programme estival de travail sur le terrain avait pour objectif de mener des travaux archéologiques ainsi que des études sur le terrain relatives à la végétation, à la faune et aux milieux aquatiques. En Ontario, des candidats du Conseil des Mohawks d'Akwesasne et des Algonquins de Pikwakanagan ont été sélectionnés et engagés dans le cadre du programme afin de mener des études environnementales. Au Nouveau-Brunswick, des candidats de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Kingsclear et de la Première Nation de Tobique ont été sélectionnés pour mener des études environnementales et des travaux archéologiques. Les candidats du Nouveau-Brunswick agissaient à titre de sous-traitants pour une entreprise autochtone de la Première Nation d'Oromocto. Tous les participants ont reçu des formations adéquates en lien avec le Projet et sur la santé et la sécurité. Pour un exemple de description de tâches liées au programme de travailleurs sur le terrain, voir l'Annexe 2-20.

Énergie Est continuera de fournir aux groupes Autochtones engagés l'appui et les ressources nécessaires pour accroître leur capacité à participer aux activités du Projet. Énergie Est continuera également d'appuyer les objectifs à long terme des communautés pour le développement et la formation des compétences.

2.6 OCTROI DE CONTRATS ET EMPLOIS

Énergie Est continue de rencontrer les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis intéressées afin d'identifier les possibilités d'octroi de contrats et d'emploi relatives au Projet pour les Autochtones et les entreprises locales. Les représentants de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont organisé plusieurs réunions avec des dirigeants, entrepreneurs et fournisseurs autochtones afin de discuter des possibilités d'octroi de contrats et d'emplois qui peuvent être offerts pendant les étapes de planification et de construction du Projet.

Pendant la période de référence, Énergie Est a organisé 49 rencontres avec des dirigeants autochtones et 41 rencontres supplémentaires avec des entrepreneurs, des organisations et des fournisseurs autochtones en lien avec des possibilités d'octroi de contrats et d'emploi.

L'équipe de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est continue de recueillir des renseignements afin de déterminer un profil de capacité des entrepreneurs et des fournisseurs des communautés.⁵ L'information est consignée

⁵ Dans les sommaires des communautés, cela est désigné comme le programme de profil de communauté d'Énergie Est.

dans une base de données, ce qui permettra à Énergie Est de déterminer et d'analyser la capacité des entreprises autochtones locales de répondre aux possibilités d'octroi de contrats et d'emplois liées au Projet en prévision des phases de construction et d'exploitation du Projet.

Énergie Est exige que les entrepreneurs principaux potentiels soumettent leur plan d'engagement envers les communautés autochtones comme partie intégrante de leur soumission de service. Ces plans permettront à Énergie Est d'identifier et d'évaluer le niveau de participation des communautés autochtones à l'appel d'offre, ainsi que de déterminer les procédures reliés aux opportunités de sous-traitance pour les entreprises autochtones qualifiées et l'emploi de personnel autochtone qualifié. Les éléments de ce plan comprennent des informations concernant :

- Les accords formels, coentreprises et partenariats mis en place avec les Premières Nations et communautés métisses qui pourraient être engagées dans le cadre du projet.
- Les informations reliés au nombre d'employés d'origine autochtone actuellement membre du personnel permanent de l'entreprise.
- Le pourcentage de la propriété Autochtones dans l'entreprise, s'il y a lieu.
- Le pourcentage anticipé d'emploi de personnel autochtone associé au Projet et les opportunités spécifiques de sous-traitance qui seront adjugés aux fournisseurs autochtones.
- L'information reliée aux expériences de travail antérieures de la compagnie avec des membres de communautés et entreprises autochtones.

Les représentants de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est continueront de rencontrer les communautés intéressées et leurs entreprises et continueront d'informer ces dernières à propos du programme d'octrois de contrats et d'emplois pour les Autochtones. À ces rencontres, les représentants de la chaîne d'approvisionnement autochtone incitent les entrepreneurs et les fournisseurs à enregistrer leur entreprise afin qu'elle soit évaluée par Énergie Est. Des mises à jour régulières seront également fournies afin de garder les communautés informées des possibilités d'octroi de contrats, d'emploi et de formation qui pourraient se présenter pendant toutes les phases du Projet.

Énergie Est encourage les entrepreneurs et les fournisseurs à enregistrer leur entreprise en remplissant le formulaire d'inscription des fournisseurs et des entrepreneurs disponible sur le site Web d'Énergie Est. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web d'Énergie Est à l'adresse suivante:

<http://www.oleoducenergieest.com/benefices/entrepreneurs-et-fournisseurs/>

2.7 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT À CE JOUR

Énergie Est poursuit la gestion des résultats de ses activités d'engagement à l'égard de chacun des groupes autochtones qui participent aux activités d'engagement conformément au processus décrit dans le Volume 10 de la Demande. Les commentaires supplémentaires propres au Projet qui ont été reçus des groupes autochtones seront examinés et intégrés à la conception et à la planification du Projet, dans la mesure possible sur le plan technique et économique.

2.7.1 Résultats des activités d'engagement

Les pages qui suivent donnent un aperçu par province des intérêts et des préoccupations soulevés par les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis au cours des activités d'engagement pendant la période de référence. Bien que des intérêts et des préoccupations supplémentaires aient été soulevés pendant la période de référence, Énergie Est remarque que plusieurs des enjeux et préoccupations soulevés ont déjà été répertoriés dans la Demande ainsi que dans la première, la deuxième et la troisième période de référence supplémentaire.

D'autres renseignements sur les intérêts et les préoccupations soulevés dans chaque province, et sur la manière dont ils ont été ou seront traités, se trouvent dans les sommaires établis pour chaque communauté des groupes autochtones visés par un processus d'engagement. Voir le Tableau 2-1 pour les renvois aux annexes concernant les Sommaires des engagements envers les communautés autochtones par province.

Durant les activités d'engagement, Énergie Est a répertorié des préoccupations et des enjeux relatifs au Projet soulevés par les communautés et organisations autochtones et les a présentés au moyen du dépôt de la Demande et des rapports supplémentaires. Énergie Est rédige actuellement un résumé des préoccupations et des enjeux relatifs au Projet en suspens afin de fournir une mise à jour de ceux-ci à l'ONÉ dans le cadre du Rapport supplémentaire n^o6.^{6 7}

Énergie Est constate qu'en plus des intérêts et préoccupations identifiés et répertoriés dans les dépôts qu'elle a effectués, elle a reçu, par l'intermédiaire de son programme d'engagement envers les Autochtones, plusieurs préoccupations et enjeux soulevés par des communautés des Premières Nations et des Métis engagées par rapport au Projet mais qui ne sont pas directement liés à ce dernier. Ces préoccupations continueront d'être activement répertoriées par Énergie Est. Lorsque jugé approprié, ces préoccupations seront soumises à l'évaluation de tiers concernés et, dans d'autres cas, Énergie Est incitera les groupes autochtones à communiquer directement avec ces tiers concernés.

⁶ Voir le calendrier supplémentaire mis à jour, Rév. 4, annexe 1-1, pièce SR 5-13.

⁷ Une mise à jour de la Demande Volume 10, Tableau 6-5: Sommaire des questions, préoccupations et réponses, sera fourni dans le cadre du Rapport supplémentaire No. 5.

Tableau 2-1 : Renvois aux annexes pour les activités d'engagements détaillées – par province

Province	Renvoi aux annexes des sommaires des communautés
Alberta	Vol 2-11
Saskatchewan	Vol 2-12
Manitoba	Vol 2-13
Ontario	Vol 2-14
Québec	Vol 2-15
Nouveau-Brunswick	Vol 2-16
Nouvelle-Écosse	Vol 2-17

2.7.2 Alberta

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 12 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Alberta. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- protection des sites utilisés à des fins traditionnelles ainsi que des sites archéologiques et des lieux sacrés
- les effets potentiels du Projet sur l'environnement
- l'étendue, la portée et la sécurité des travaux relatifs aux études sur les CT
- les possibilités d'emploi et de formation et les avantages économiques
- le recours a des membres de la communauté pour les postes de contrôleurs de la construction
- le financement des activités d'engagement.

2.7.3 Saskatchewan

En Saskatchewan, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 24 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiquées ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- les effets potentiels du Projet sur l'environnement, plus précisément sur l'eau, et la santé des membres de la communauté
- les procédures d'intervention en cas d'urgence
- la coordination, les échéanciers et le financement des activités d'engagement
- la sécurité de l'oléoduc et les répercussions sur l'environnement
- les possibilités de formation, d'emploi et de développement économique
- les effets potentiels du Projet sur les lieux culturels et historiques et les activités traditionnelles le long de l'Emprise.

2.7.4 Manitoba

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 20 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Manitoba. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- les protocoles d'engagement avec les organisations représentatives et les communautés membres
- les possibilités de formation et d'emploi, l'approvisionnement et les avantages économiques
- la portée et la logistique des études sur les CT
- la coordination des activités d'engagement, les niveaux de coordination, les résultats, l'échéancier et le financement de celles-ci
- les effets potentiels du Projet sur l'environnement, plus précisément sur l'eau, et le franchissement proposé de la rivière Assiniboine dans le cadre du Projet.

2.7.5 Ontario

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 66 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Ontario. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- les effets potentiels sur l'environnement et les franchissements de rivières situés sur le territoire des communautés
- l'intégrité du pipeline, plus précisément les répercussions de la conversion, des bandes de revêtement et des conduites à double paroi
- l'emplacement des vannes et le délai nécessaire pour les fermer en cas de déversement ou d'incident
- les procédures d'intervention en cas d'urgence
- les répercussions de la conversion du pipeline vers le transport de produits pétroliers sur l'approvisionnement en gaz naturel
- les excavations de vérification de l'intégrité au cours du processus de conversion proposé et la surveillance par les communautés
- la logistique des travaux relatifs aux études sur les CT
- les activités relatives au raccourci de North Bay
- les effets potentiels du Projet sur les activités et les sites traditionnels, sur les droits issus de traités et sur les intérêts des Autochtones
- les possibilités d'emploi et de formation, l'approvisionnement et les avantages économiques.

2.7.6 Québec

Au Québec, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 23 communautés et organisations des Premières Nations. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- les effets possibles sur les territoires traditionnels, les activités et les sites traditionnels, notamment les sites d'intérêt archéologique
- les possibilités de formation, de partenariats commerciaux et d'emploi pour les communautés touchées par le Projet
- les procédures d'intervention en cas d'urgence
- la portée des études sur les CT pour le Projet
- l'accessibilité et la traduction de l'information relative au Projet
- les répercussions relatives à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, Québec.

2.7.7 Nouveau-Brunswick

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 16 communautés et organisations des Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence:

- le financement des capacités pour les activités d'engagement
- le processus réglementaire et l'échéancier
- les possibilités de formation, d'emploi et de développement économique
- l'accessibilité à des terres de la Couronne supplémentaires au Nouveau-Brunswick aux fins des études préliminaires du Projet.

2.7.8 Nouvelle-Écosse

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de quatre communautés des Premières Nations en Nouvelle-Écosse par l'entremise du Mi'kmaq Rights Initiative. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence :

- l'intégrité et la sécurité du pipeline
- les possibilités d'emploi, d'octroi de contrats, de formation et de développement économique.

2.8 PROCHAINES ÉTAPES

Les activités de partage d'information et de sensibilisation du programme d'engagement se poursuivront pendant le processus réglementaire de l'Office et pendant les phases de construction et d'exploitation du Projet. Énergie Est continuera de partager de l'information relative au Projet, de répondre aux questions et d'identifier et traiter les préoccupations et intérêts relatifs au Projet exprimés par les groupes autochtones qui participent aux activités d'engagement.

Énergie Est continuera de fournir à l'Office de l'information sur les activités d'engagement en lien avec le Projet tout au long du processus des audiences réglementaires, notamment:

- de l'information sur la réception et l'examen par Énergie Est des rapports sur les CT transmis par les communautés et les organisations participantes des Premières Nations et des Métis et sur le résultat des discussions relatives aux mesures d'atténuation appropriées;
- de l'information relative à l'élaboration de mesures d'atténuation appropriées ou des ajustements à la conception du Projet fondés sur les commentaires reçus des groupes autochtones qui participent aux activités d'engagement;
- les dépôts supplémentaires, auprès de l'Office, des rapports sur les CT;
- l'information sur les possibilités de développement économique ciblé (p. ex., développement des capacités, formation et emploi, octroi de contrats, investissement communautaire) en collaboration avec les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis.

Annexe Vol 2-11

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Alberta

CONTENU

1.0	MÉTIS NATION OF ALBERTA.....	1
2.0	NATION CRIE DE SADDLE LAKE.....	2
3.0	NATION CRIE DE SAMSON	3
4.0	NATION PIIKANI.....	4
5.0	NATION SIKSIKA	4
6.0	PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE.....	5
7.0	PREMIÈRE NATION DE MONTANA	7
8.0	TRIBU DES BLOOD	7
9.0	TRIBU ERMINESKIN	8
10.0	TRIBU DE LOUIS BULL	9

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Alberta pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 MÉTIS NATION OF ALBERTA

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Alberta depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Métis Nation of Alberta - Région 3 qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant ce même mois, le Coordonnateur de l'étude sur l'utilisation du territoire traditionnel de la Métis Nation of Alberta - Région 3 a avisé Énergie Est que l'étude collaborative sur les CT de la Métis Nation of Alberta - Régions 2 et 3 était complétée et a fourni à Énergie Est une copie de cette étude sur les CT. Le consultant en environnement d'Énergie Est et le Coordonnateur de l'étude sur l'utilisation du territoire traditionnel ont eu une discussion visant à identifier les parties du rapport sur les CT qui demeureront confidentielles.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré le président et le vice-président de la Métis Nation of Alberta - Région 3 ainsi que le comité de liaison de la communauté et de l'industrie de la Métis Nation of Alberta afin de discuter du Projet, notamment de la portée modifiée du Projet ainsi que de l'incidence que pourrait avoir cette dernière sur l'échéancier du Projet. L'investissement communautaire, de même que les aspects logistiques des réunions portant sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ont fait l'objet de discussions. L'étude sur les CT et le financement des capacités de l'Entente sur le financement des engagements et des communications (EFEC) ont également été abordés.

En juin 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le président et le coordonnateur de l'étude sur l'utilisation du territoire traditionnel de la Métis Nation of Alberta – Région 3 afin de discuter de l'entente relative aux modalités d'utilisation du rapport sur les CT préparé par cette dernière. Des réunions de suivi seront fixées afin de continuer les discussions visant à faire progresser cette entente.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Métis Nation of Alberta afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

2.0 NATION CRIE DE SADDLE LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Crie de Saddle Lake depuis septembre 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a discuté avec la Nation Crie de Saddle Lake de l'état d'avancement des entrevues effectuées dans le cadre de l'étude sur les CT. Le Coordonnateur de la consultation de la Nation Crie de Saddle Lake a indiqué que les entrevues relatives aux CT avaient été menées. En mai 2015, le Coordonnateur de la consultation a envoyé un courriel à Énergie Est dans lequel était jointe une copie du budget de l'étude sur les CT, et a indiqué que le consultant en environnement d'Énergie Est pouvait accompagner les Anciens et les techniciens pendant l'étude sur le terrain.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à la Nation Crie de Saddle Lake dans lequel elle demandait qu'une réunion soit organisée afin de discuter plus amplement du budget relatif aux activités sur le terrain menées dans le cadre de l'étude sur les CT ainsi que du commencement de ces activités. Énergie Est a indiqué qu'en raison des politiques de TransCanada en matière de sécurité, un contrat d'entrepreneur devait être conclu entre les parties avant le commencement de toute activité sur le terrain relative à l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie de Saddle Lake afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

3.0 NATION CRIE DE SAMSON

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Crie de Samson depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré la Nation Crie de Samson et a fourni une mise à jour des échéanciers du Projet et de la Demande d'Énergie Est. La Nation Crie de Samson avait mené quelques études sur le terrain relatives aux CT à la fin de l'automne et s'est renseignée à propos de la possibilité d'obtenir du financement supplémentaire dans le cadre du plan de travail relatif aux CT afin d'entreprendre une étude botanique. Énergie Est a accepté de travailler avec la Nation Crie de Samson afin de trouver les ressources nécessaires à l'étude supplémentaire.

La Nation Crie de Samson a également indiqué que la communauté aimerait que des contrôleurs culturels de la communauté soient sur le terrain pendant la construction et s'est renseignée à propos des possibilités de formation pour les contrôleurs. Énergie Est a pris en note cette demande et a indiqué que TransCanada a déjà eu recours à des contrôleurs culturels dans le cadre d'autres projets et que cette question pourrait être plus longuement abordée dans les phases plus avancées du Projet.

En avril et en mai 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a communiqué avec la Nation Crie de Samson afin de partager des renseignements et de fournir son soutien dans le cadre des travaux relatifs aux CT, notamment en ce qui concerne la cartographie par SIG et la compilation des données obtenues par les chasseurs de la Nation Crie de Samson pendant les travaux sur le terrain. La Nation Crie de Samson a effectué un suivi de sa suggestion de mars 2015 visant à intégrer les données sur les CT recueillies antérieurement dans le cadre du projet Keystone XL dans l'étude sur les CT d'Énergie Est. La Nation Crie de Samson a soulevé le fait que conformément aux modalités d'utilisation de l'information de l'étude sur les CT menée dans le cadre du projet Keystone XL, Énergie Est n'avait pas obtenu l'autorisation de la Nation Crie de Samson pour utiliser cette information dans le cadre du Projet Oléoduc Énergie Est. Le consultant en environnement d'Énergie Est a affirmé que conformément aux procédures standards, Énergie Est suivrait les directives de la Nation Crie de Samson relativement à la divulgation de toute information issue du rapport relatif à l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie de Samson afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 NATION PIIKANI

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Piikani depuis juillet 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur de la consultation et le Directeur de la consultation de la Nation Piikani afin de discuter du plan de travail et du budget relatifs à l'EFEC à l'égard du Projet. Énergie Est a fourni une mise à jour du Projet ainsi que des copies des cartes d'utilisation du territoire pour la section de nouvelles constructions du Projet.

En mai 2015, la Nation Piikani a envoyé un courriel à Énergie Est dans lequel était jointe une copie de l'EFEC proposé de la Nation Piikani à des fins d'examen et d'approbation.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Piikani afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 NATION SIKSIKA

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Nation Siksika depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, le Directeur de la consultation de la Nation Siksika a envoyé un courriel à Énergie Est afin de demander une mise à jour d'une proposition de formation déposée dans le cadre du programme d'initiative pour le financement des capacités d'Énergie Est. Énergie Est a indiqué que la proposition de formation pouvait être financée par l'intermédiaire de l'EFEC.

En mai 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Directeur de la consultation de la Nation Siksika afin de l'aviser que les échéanciers du Projet étaient repoussés d'au moins deux ans en raison de la modification de la portée du Projet au Québec. Énergie Est a encouragé la Nation Siksika à signer l'EFEC afin que le travail sur le terrain relatif aux CT puisse commencer et qu'ainsi, le rapport relatif aux CT de la

communauté puisse être inclus dans les dépôts supplémentaires du Projet auprès de l'ONÉ.

En juin 2015, Énergie Est a reçu un courriel de la Nation Siksika avec l'ébauche de l'EFEC en pièce jointe. En réponse à une demande d'Énergie Est, la Nation Siksika a transmis la carte du territoire traditionnel Blackfoot devant être incluse dans l'EFEC.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Nation Siksika afin de discuter de l'EFEC. Énergie Est a fourni un bref aperçu du Projet et a décrit le processus de conversion des pipelines dans le cadre du Projet. Toutes les questions portant sur l'EFEC ont été répondues et réglées par Énergie Est. La Nation Siksika a indiqué que lors de leur prochaine réunion avec le Chef et le Conseil, l'EFEC modifiée serait présentée à ces derniers afin qu'ils puissent la signer. Plus tard en Juin 2015, le conseiller juridique de la Nation Siksika a contacté Énergie Est pour annoncer la signature de l'EFEC et la résolution du conseil de bande (RCB) par le Chef de la Nation Siksika. Subséquemment, Énergie Est lui a remis en main propre le financement et l'EFEC finalisé.

La Nation Siksika a indiqué que la communauté avait des questions à propos des pratiques de TransCanada en matière d'environnement. Énergie Est a donc mis en relation son équipe responsable de l'environnement avec la Nation Siksika afin de faciliter le partage d'information à propos des pratiques environnementales qui avaient fait l'objet d'une demande lors d'une rencontre tenue précédemment en juin 2015.

En juin 2015, le Directeur de la consultation de la Nation Siksika a envoyé un courriel à Énergie Est afin de l'informer que la Nation Siksika aimerait commencer son étude sur les CT, et afin de se renseigner sur l'état d'avancement du financement des capacités. Le Directeur de la consultation a également demandé des cartes et des renseignements relatifs au Projet. Énergie Est a informé le coordonnateur que la demande de cartes a été soumise au contact approprié, et qu'elles seraient livrées dès que possible.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

6.0 PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Frog Lake depuis août 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet

au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Frog Lake qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a transmis une ébauche de plan de travail sur les CT à la Première Nation de Frog Lake.

En mai 2015, la Première Nation de Frog Lake a transmis par courriel à Énergie Est une copie signée de l'EFEC ainsi qu'une copie de l'étude sur l'utilisation et l'occupation du territoire complétée par le consultant en CT de la Première Nation de Frog Lake. La Première Nation de Frog Lake a indiqué à Énergie Est qu'un budget supplémentaire serait nécessaire afin d'atteindre les objectifs du plan de travail relatif à l'étude sur les CT.

En juin 2015, Énergie Est a participé à une conférence téléphonique avec la Première Nation de Frog Lake afin de discuter du protocole sur les CT et du plan de travail de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué que les rapports complétés par la Première Nation de Frog Lake jusqu'à présent répondaient aux exigences relatives aux livrables clés prévues dans l'EFEC. La Première Nation de Frog Lake a indiqué qu'elle préparerait une analyse des écarts de son étude sur l'utilisation et l'occupation du territoire ainsi qu'un plan de travail relatif à l'étude sur les CT, lesquels ne seraient pas compris dans la portée budgétaire de l'EFEC. Énergie Est a noté qu'elle analyserait tous les documents transmis par la Première Nation de Frog Lake, mais a mentionné clairement qu'elle n'accepterait pas de propositions de financement supplémentaires de la Première Nation de Frog Lake ni de fournir de financement des capacités supplémentaire.

En juin 2015, Énergie Est et la Première Nation de Frog Lake ont discuté de la demande de la communauté visant à obtenir une augmentation du financement des capacités dans le cadre du plan de travail de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué qu'elle organiserait une rencontre afin de discuter de la demande ou sinon, qu'une réponse écrite serait fournie à cet égard.

De plus, en juin 2015, la Première Nation de Frog Lake a envoyé par télécopieur une lettre à l'ONÉ et à Énergie Est dans laquelle elle faisait part de ses préoccupations à l'égard des effets négatifs potentiels du Projet. La lettre mettait l'accent sur des

préoccupations spécifiques à l'évaluation environnementale et socio-économique (ÉES) du Projet ainsi que sur d'autres préoccupations relatives aux activités d'engagement. Énergie Est a répondu à la Première Nation de Frog Lake en indiquant qu'elle fournirait une réponse à la communauté après avoir soigneusement évalué et examiné leurs préoccupations.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Frog Lake afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

7.0 PREMIÈRE NATION DE MONTANA

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Montana depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En mai 2015, la Première Nation de Montana a demandé que lui soit fournies des cartes spécialisées de la partie albertaine du Projet ainsi que cinq cartes murales devant servir à l'examen des cartes pour l'étude sur les CT avec les Anciens de la Première Nation de Montana. Énergie Est a répondu que les cartes demandées seraient transmises sous peu à la Première Nation de Montana. Cette dernière a avisé Énergie Est qu'elle engagerait son propre consultant afin de mener l'étude sur les CT à l'égard du Projet et qu'elle transmettrait une proposition de budget en juin 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Montana afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

8.0 TRIBU DES BLOOD

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu des Blood depuis juillet 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est et la Tribu des Blood ont discuté de la sécurité et du travail sur le terrain dans le cadre des études sur les CT du Projet. En réponse à une question de la Tribu des Blood portant sur l'utilisation des CT dans le cadre du Projet, le consultant en environnement d'Énergie Est a expliqué que l'information serait utilisée à plusieurs fins. Premièrement, au cours du processus relatif à la Demande d'Énergie Est auprès de l'ONÉ, notamment afin de mettre au point l'ÉES du Projet. En second lieu, lors des phases de planification, de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien du Projet et pour les cartes-tracés environnementales et de construction. La Tribu des Blood a également à sa disposition un lien vers la section des CT de l'Alberta de l'ÉES du Projet qui a été déposée auprès de l'ONÉ en octobre 2014.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Tribu des Blood afin d'identifier et de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

9.0 TRIBU ERMINESKIN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu Ermineskin depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a communiqué par courriel avec la Tribu Ermineskin relativement à l'EFEC à l'égard du Projet. Des détails concernant la RCB et la carte du territoire traditionnel de la Tribu Ermineskin requises pour l'EFEC ont fait l'objet de discussions. Une copie de l'EFEC a ensuite été signée par le Chef et le Conseil de la Tribu Ermineskin et a été envoyée à Énergie Est.

En avril 2015, des représentants et le consultant en environnement d'Énergie Est ont rencontré des membres de la Tribu Ermineskin y compris les participants à l'étude sur les CT afin de discuter des modifications apportées au rapport sur les CT à l'égard du Projet. La Tribu Ermineskin a demandé que les recommandations de son rapport sur les CT rédigé dans le cadre du Projet Keystone XL soient intégrées dans le rapport sur les CT d'Énergie Est. Les recommandations ont ensuite été transmises à Énergie Est. Finalement, Énergie Est et la Tribu Ermineskin ont mutuellement convenu que cette dernière pouvait intégrer dans le bilan des enjeux d'Énergie Est ses recommandations formulées dans l'étude sur les CT à l'égard du Projet Keystone XL. De plus, un participant à l'étude sur les CT a demandé qu'on lui confirme que les sites importants identifiés pendant le travail sur le terrain effectué dans le cadre de

l'étude sur les CT ne seraient pas perturbés par le Projet. Énergie Est s'est engagée à discuter de ces sites avec la Tribu Ermineskin une fois le rapport sur les CT finalisé.

En mai 2015, Énergie Est et la Tribu Ermineskin ont discuté de la carte du territoire traditionnel et de la RCB qui sont nécessaires afin de signer l'EFEC. La Tribu Ermineskin a indiqué à Énergie Est que les territoires traditionnels de la Tribu ne seraient pas soumis aux frontières provinciales ou autres frontières. Suite à de nouvelles discussions, Énergie Est a avisé la Tribu Ermineskin qu'elle était prête à utiliser la carte du territoire traditionnel qui avait été initialement fournie par la Tribu Ermineskin. La Tribu Ermineskin a transmis à Énergie Est une RCB signée pour l'EFEC.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Tribu Ermineskin et a fourni à la communauté l'EFEC dûment signée. La Tribu Ermineskin a indiqué qu'elle souhaiterait tenir la première séance d'information communautaire relative au plan de travail de l'EFEC. Celle-ci prendrait place lors des événements marquant l'anniversaire du traité de la Tribu Ermineskin. Cette dernière a également exprimé son intention de discuter des aspects logistiques de cet événement.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Tribu Ermineskin afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

10.0 TRIBU DE LOUIS BULL

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu de Louis Bull depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a reçu une copie signée de la RCB relative à l'EFEC du Projet.

Également en avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Tribu de Louis Bull qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les

questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Plus tard en avril, le consultant en environnement d'Énergie Est a communiqué avec la Tribu de Louis Bull afin d'obtenir l'état d'avancement du rapport sur les CT et afin de savoir si les participants à l'étude sur les CT avaient formulé des commentaires relativement au rapport sur les CT. La Tribu de Louis Bull a répondu à cette demande et a approuvé l'ébauche du rapport sur les CT.

En juin 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un courriel à la Tribu de Louis Bull dans lequel il expliquait que le rapport sur les CT avait été modifié afin d'inclure une section portant sur les préoccupations des participants à l'étude sur les CT relativement aux déversements possibles de pétrole dans le cadre du Projet Énergie Est, selon ce qui avait été mentionné lors de la réunion d'examen du rapport sur les CT tenue en février 2015. Le consultant en environnement a également recommandé qu'une présentation soit faite devant le Chef et le Conseil de la Tribu de Louis Bull dans les mois à venir. La Tribu de Louis Bull a indiqué qu'elle était satisfaite de cette mise à jour et a demandé à Énergie Est de lui transmettre le rapport sur les CT avant de fixer une date de réunion avec le Chef et le Conseil.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Tribu de Louis Bull afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

Annexe Vol 2-12

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Saskatchewan

CONTENU

1.0	PREMIÈRE NATION DE CARRY THE KETTLE.....	1
2.0	PREMIÈRE NATION DE COWESSESS.....	2
3.0	PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON.....	3
4.0	PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW.....	4
5.0	PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE.....	4
6.0	PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR.....	5
7.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN.....	6
8.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L’EST 3.....	7
9.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L’OUEST 3.....	8
10.0	PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG.....	8
11.0	PREMIÈRE NATION DE MUSKOWEKWAN.....	9
12.0	PREMIÈRE NATION DE NEKANEET.....	9
13.0	PREMIÈRE NATION D’OCEAN MAN.....	10
14.0	PREMIÈRE NATION D’OCHAPOWACE.....	12
15.0	PREMIÈRE NATION D’OKANESE.....	13
16.0	PREMIÈRE NATION DE PASQUA NO 79.....	13
17.0	PREMIÈRE NATION DE PEEPEEKISIS.....	15
18.0	PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP.....	16
19.0	PREMIÈRE NATION DE PIAPOT.....	17
20.0	PREMIÈRE NATION DE POUNDMAKER.....	18
21.0	PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY.....	18
22.0	NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO.....	19
23.0	NATION CRIE STAR BLANKET.....	19
24.0	PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR.....	20

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Saskatchewan pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 PREMIÈRE NATION DE CARRY THE KETTLE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Carry The Kettle depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Carry The Kettle de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'Office nationale de l'énergie (ONÉ) et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Carry The Kettle qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Également, en avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a discuté, avec le Comité de liaison de la communauté de la Première Nation de Carry The Kettle, d'un programme de formation en soudage qu'un partenariat créé entre Énergie Est et la Saskatchewan Indian Institute of Technology met actuellement au point pour le Projet. En mai 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a fourni aux membres de la communauté de la Première Nation de Carry The Kettle des renseignements relatifs aux occasions de formation potentielles que les programmes de mentorat peuvent offrir.

En juin 2015, la Première Nation de Carry The Kettle a transmis, dans une lettre adressée à Énergie Est, une copie signée de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) accompagnée d'une Résolution du conseil de bande (RCB) signée. La lettre indiquait que le conseil de la Première Nation de Carry The Kettle aimerait entreprendre dès que possible des discussions à propos des projets communautaires, des coentreprises, des possibilités d'emploi et de formation et des questions relatives concernant la structure existante d'impôts et de droit d'usage. Dans la

lettre, la Première Nation de Carry The Kettle a également fourni des renseignements à propos des priorités de son projet de financement des immobilisations.

Également, en juin 2015, Énergie Est et des représentants de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est ont rencontré la Première Nation de Carry The Kettle. La Première Nation de Carry The Kettle a expliqué que la communauté était confrontée à plusieurs problématiques d'ordre socioéconomique et espérait pouvoir tirer profit d'une relation avec Énergie Est, notamment sur le plan du financement de certains projets d'immobilisations de la communauté. La Première Nation de Carry The Kettle a ensuite précisé les priorités de son projet de financement des immobilisations. La communauté a indiqué qu'elle souhaitait mettre sur pied des sous-comités afin d'assurer la gestion de l'intervention en cas d'urgence dans le cadre du Projet. La Première Nation de Carry The Kettle a mentionné qu'elle souhaiterait, pour assurer la sécurité de ses membres, mettre à jour son système d'intervention en cas d'urgence en faisant l'acquisition de nouveaux équipements et en construisant de nouvelles installations. La Première Nation de Carry The Kettle a indiqué que la formation demeurait une priorité pour la communauté.

La Première Nation de Carry The Kettle a demandé s'il existait un processus au moyen duquel la communauté pourrait financer certains de ses projets d'immobilisations. Énergie Est a indiqué que la Première Nation de Carry The Kettle devrait fournir une brève proposition de ses priorités et qu'elle devrait la faire parvenir aux employés appropriés.

L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est est résolue à continuer de rechercher, avec la Première Nation de Carry The Kettle, des initiatives en matière de formation pour la communauté. Énergie Est a également annoncé qu'il continuera de travailler avec la communauté dans le but de renouveler les accords actuels de droit d'usage de la Première Nation de Carry the Kettle avec Transcanada. L'EFEC dûment signée a également été présentée lors de cette rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Carry The Kettle afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

2.0 PREMIÈRE NATION DE COWESSESS

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Cowesses depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Cowesses qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

3.0 PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation George Gordon depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation George Gordon de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Des discussions relatives à la lettre d'entente ont eu lieu en avril 2015 et cette dernière a été signée en mai 2015. De plus, en avril 2015, la Première Nation George Gordon a fourni à Énergie Est une copie de l'évaluation de l'impact sur la communauté modifiée, laquelle fait partie de l'EFEC, ainsi que le plan de travail sur les connaissances traditionnelles (CT) modifié.

En juin 2015, Énergie Est a travaillé à l'élaboration des données cartographiques du Système d'information géographique (SIG) du Projet avec le consultant en CT de la Première Nation George Gordon et a fourni un formulaire de demande de carte SIG pour

le Projet Oléoduc Énergie Est. Également en juin, Énergie Est et la Première Nation George Gordon ont discuté des dates des séances de discussions ouvertes de George Gordon et des ressources qui seront nécessaires afin qu'Énergie Est y participe, ces séances ayant pour objectif de permettre aux membres de la communauté d'en apprendre davantage sur le Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation George Gordon afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Kahkewistahaw depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Kahkewistahaw qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Kawacatoose depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Kawacatoose de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est et la Première Nation de Kawacatoose ont collaboré à l'élaboration d'une EFEC mutuellement acceptable pour le Projet. Énergie Est a gardé la Première Nation de Kawacatoose informée des modifications à l'échéancier du Projet qui découlent des modifications qui ont été apportées à la partie québécoise du Projet.

En mai 2015, Énergie Est a organisé une conférence téléphonique avec la Première Nation de Kawacatoose afin de discuter de la portée et du budget de l'étude sur les CT proposée. Les négociations entourant l'EFEC se sont poursuivies durant le mois de juin 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kawacatoose afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

6.0 PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Little Black Bear depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Little Black Bear de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En mai 2015, Énergie Est a reçu une lettre du Chef de la Première Nation de Little Black Bear l'avisant que la communauté souhaitait avoir une meilleure compréhension du Projet ainsi que des répercussions environnementales potentielles et des aspects scientifiques et techniques de celui-ci. La lettre présentait en détail un mécanisme de partage de l'information auquel participeraient les membres de la communauté de la Première Nation de Little Black Bear ainsi qu'une demande relative au financement des capacités nécessaire afin de réaliser les travaux. La lettre faisait également mention de l'intérêt de la communauté relativement à la création d'un partenariat à long terme avec Énergie Est.

En juin 2015, Énergie Est a répondu à la lettre envoyée par le Chef en mai 2015, laquelle mentionnait la possibilité d'organiser une réunion avec la Première Nation de Little Black Bear afin de fournir une mise à jour du Projet à la communauté et d'apporter des précisions quant au niveau de participation qui pourrait être requis de la part de l'association des représentants et des Anciens de la Première Nation de Little Black Bear dans le cadre des activités d'engagement. Énergie Est a envoyé des coordonnées à la Première Nation de Little Black Bear afin d'organiser une rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Little Black Bear afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

7.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Saskatchewan (MNS) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la MNS de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est a discuté des activités d'engagement relatives au Projet avec la MNS. Le président de la MNS a indiqué que la constitution de cette dernière stipule que la délégation des pouvoirs émane des communautés locales de la MNS, qui à leur tour confèrent des pouvoirs à la MNS au niveau régional. Énergie Est s'est engagée à communiquer avec les représentants locaux appropriés afin de poursuivre les activités d'engagement relatives au Projet avec la MNS.

En juin 2015, Énergie Est a reçu une lettre du trésorier de la MNS. Dans la lettre, ce dernier demandait qu'une rencontre portant sur le Projet soit organisée avec certains membres du personnel d'Énergie Est et qu'une mise à jour du Projet lui soit fournie. La lettre mentionnait que le Projet traverse un territoire traditionnel des Métis des plaines et soulignait qu'il est primordial que la MNS maintienne une relation positive avec Énergie Est. Énergie Est a fourni une réponse le lendemain, indiquant qu'elle étudierait la lettre et y répondrait avec l'attention qu'elle exige.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Métis Nation of Saskatchewan afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

8.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L'EST 3

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Est 3 (MNSRE3) depuis juillet 2014. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la MNS de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est et l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement ont présenté un aperçu du Projet lors d'une réunion du Ralliement national des Métis. À la suite de cette présentation, le Conseiller de la MNSRE3 a envoyé à Énergie Est, par courriel, un cadre de travail relatif à la politique de consultation à des fins d'examen. Le cadre de travail provenait du gouvernement de la Saskatchewan et présentait la politique relative aux activités d'engagement auprès des communautés des Premières Nations et des Métis de la province de la Saskatchewan.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la MNSRE3 afin de discuter du plan de travail et du budget de l'EFEC. Énergie Est a discuté de son intention de soumettre une modification à la Demande relative au Projet qui tient compte des changements apportés au tracé au Québec et des modifications à l'échéancier du Projet qui en découlent. Énergie Est a indiqué que la priorité de son équipe des relations avec les Autochtones en 2015 était de compléter les études sur les CT.

À la rencontre, la MNSRE3 a affirmé qu'elle entreprendrait une étude sur les CT dirigée par la communauté afin de documenter des événements historiques et de les publier afin qu'ils puissent servir aux groupes Métis à l'avenir. La MNSRE3 a par la suite indiqué qu'elle aimerait avoir accès à des terres privées afin de surveiller les excavations de vérification de l'intégrité menées dans le cadre du Projet. Énergie Est a répondu aux préoccupations et aux questions qui ont été soulevées.

À la fin de la rencontre, la MNSRE3 a indiqué qu'elle fournirait une réponse écrite relativement au plan de travail et au budget de l'EFEC et a demandé que la communauté soit autorisée à accéder à l'emprise et qu'on lui permette d'envoyer des contrôleurs culturels sur place pendant les excavations de vérification de l'intégrité.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la MNSRE3 afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

9.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L'OUEST 3

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Ouest 3 (MNSRO3) depuis septembre 2014.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la MNSRO3 pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

10.0 PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Muscowpetung depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Muscowpetung de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Muscowpetung qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Énergie Est s'est rendue sur le territoire de la Première Nation de Muscowpetung en juin 2015 afin de remettre en mains propres une trousse d'information sur les CT pour le Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette

communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

11.0 PREMIÈRE NATION DE MUSKOWEKWAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Muskowekwan depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Muskowekwan qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Lors d'une rencontre tenue en juin 2015 avec la Première Nation de Muskowekwan, Énergie Est a fourni une trousse d'information qui comprenait des fiches de renseignements à propos de la sécurité du pipeline ainsi qu'une clé USB qui contenait une copie de la Demande relative au Projet. La Première Nation de Muskowekwan a exprimé son intérêt à établir une relation d'affaires avec Énergie Est et a suggéré qu'une rencontre soit organisée afin de discuter plus amplement de cette question avec le Chef et le Conseil.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Muskowekwan afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

12.0 PREMIÈRE NATION DE NEKANEET

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Nekaneet depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

13.0 PREMIÈRE NATION D'OCEAN MAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation d'Ocean Man depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation d'Ocean Man qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation d'Ocean Man afin de présenter un aperçu du Projet, y compris des renseignements relatifs à la conversion du pipeline, aux échéanciers et à la Demande relative au Projet. Énergie Est a fourni un aperçu et une mise à jour du Projet, et a indiqué qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur la cueillette de renseignements à propos des fournisseurs. Des questions relatives au processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la formation et à l'emploi, aux occasions de partenariat et à la certification des entrepreneurs ont été abordées et répondues par Énergie Est.

Lors de la rencontre, le Chef a fait part de ses préoccupations, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement, l'emploi et la formation pour les membres de la communauté de la Première Nation d'Ocean Man et la mise en place d'une relation d'affaires à long terme avec TransCanada. Énergie Est a répondu aux préoccupations du Chef en abordant la question de la sécurité et en discutant de l'expérience de TransCanada dans des projets similaires entrepris dans le passé. À la suite de cette rencontre, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a envoyé au Conseil la brochure d'Énergie Est sur les occasions liées à la construction.

Au cours des mois d'avril et de mai 2015, Énergie Est et la Première Nation d'Ocean Man ont continué à élaborer le plan de travail et le budget relatifs aux CT.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation d'Ocean Man. Énergie Est a remis une carte du Projet et a fourni des explications relatives au tracé proposé. Énergie Est a également fourni des explications quant aux exigences de l'ONÉ et a indiqué que la Première Nation d'Ocean Man aurait la possibilité, si elle le souhaite, de participer au processus de demande auprès de l'ONÉ à titre d'intervenant. Énergie Est a indiqué que l'échéancier du Projet avait été modifié en raison du changement apporté à la portée du Projet relative au terminal maritime proposé à Cacouna, Québec.

Le Chef a indiqué que le mandat de la Première Nation d'Ocean Man était de protéger l'environnement et de s'assurer que la communauté obtienne des avantages d'Énergie Est. Le Chef a indiqué que la communauté n'avait pas la capacité nécessaire pour participer aux occasions d'emploi potentielles, mais qu'il serait avantageux pour cette dernière qu'elle obtienne du financement des capacités afin de l'aider à élaborer davantage une étude de faisabilité relative à l'exploitation d'une gravière sur la réserve.

Énergie Est a expliqué son approche en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement auprès des Autochtones dans le cadre du Projet et a mentionné que l'EFEC permettait la mise sur pied d'initiatives de développement économique.

Le Chef a demandé des renseignements relatifs au Projet, notamment en ce qui concerne les études sur les CT, les études sur les gravières, les activités d'engagement et le développement économique. Le Chef a indiqué à Énergie Est que la Première Nation d'Ocean Man communiquerait avec elle une fois que le Conseil aurait reçu ces renseignements.

Énergie Est a indiqué que le financement des capacités relatif à la demande de la Première Nation d'Ocean Man pour l'exploitation d'une gravière sur la réserve pourrait être obtenu par l'intermédiaire de l'EFEC.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Ocean Man afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

14.0 PREMIÈRE NATION D'OCHAPOWACE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation d'Ochapowace depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation d'Ochapowace qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation d'Ochapowace afin de lui présenter une mise à jour du Projet. En août 2015, le représentant de la Première Nation d'Ochapowace a invité Énergie Est à un banquet des commanditaires organisé dans le cadre des Jeux autochtones d'été de la Saskatchewan (Saskatchewan Indian Summer Games). Le représentant a également indiqué que la Première Nation d'Ochapowace participerait au processus d'examen réglementaire de l'ONÉ à titre d'intervenant.

Pendant la rencontre, Énergie Est a présenté de nouveaux renseignements relatifs à sa décision récente de chercher des emplacements de rechange pour le terminal maritime de Cacouna, Québec, ainsi qu'à la modification que cette décision entraîne sur l'échéancier du Projet. Énergie Est a indiqué que la priorité de son équipe des relations avec les Autochtones en 2015 était de compléter les études sur les connaissances traditionnelles (CT) relatives au Projet.

Le représentant de la Première Nation d'Ochapowace a indiqué que la communauté était intéressée par les occasions de développement économique offertes par Énergie Est. Énergie Est a mentionné que l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour

le Projet était responsable de la création d'une base de données des fournisseurs et des entrepreneurs autochtones et a indiqué qu'une rencontre avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement pouvait être organisée. Énergie Est a donné au représentant une trousse d'information qui comprenait une clé USB sur laquelle se trouvait une copie de la Demande relative au Projet qui a été déposée auprès de l'ONÉ.

En juin 2015, Énergie Est a fourni à la Première Nation d'Ochapowace des renseignements sur les consultants auxquels la communauté peut avoir recours dans le cadre de l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Ochapowace afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

15.0 PREMIÈRE NATION D'OKANESE

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Okanese depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a cherché à s'engager auprès de la Première Nation d'Okanese en lui fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

16.0 PREMIÈRE NATION DE PASQUA NO 79

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Pasqua depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Pasqua qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux membres de la Première Nation de Pasqua qui ont participé, en décembre 2014, au programme de formation d'assistant aux études géotechniques d'Énergie Est à Régina en Saskatchewan. La lettre indiquait aux participants que le programme géotechnique était reporté jusqu'à nouvel ordre en raison des retards du Projet.

En avril 2015, Énergie Est a participé à une conférence téléphonique avec le Chef de la Première Nation de Pasqua afin de lui fournir une mise à jour du protocole relatif aux CT. À la suite de la rencontre, Énergie Est et la Première Nation de Pasqua ont échangé des communications concernant la RCB, une carte du territoire traditionnel et les modifications requises pour la signature de l'entente sur les CT.

En mai 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Chef de la Première Nation de Pasqua afin de discuter des retards dans l'échéancier du Projet causés par les modifications apportées à la partie québécoise du Projet.

En mai 2015, Énergie Est a reçu une RCB signée pour l'étude sur les CT et, en juin 2015, le protocole de l'étude sur les CT a été dûment signé avec la Première Nation de Pasqua.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Première Nation de Pasqua afin de fournir à ces derniers une brève mise à jour du Projet. Énergie Est a fourni une copie de la Demande relative au Projet qui a été déposée auprès de l'ONÉ. Énergie Est a présenté la carte du tracé proposé pour le Projet en Saskatchewan et a fourni une mise à jour de l'échéancier proposé pour le Projet, en plus de faire part de son intention de déposer une modification auprès de l'ONÉ compte tenu de la décision récente de trouver un emplacement de rechange pour le terminal maritime de Cacouna.

Lors de la rencontre, le Chef a demandé combien de stations de pompage étaient installées sur le pipeline en Saskatchewan. Énergie Est a indiqué qu'il y avait actuellement douze stations de pompage. Le Chef a exprimé sa préoccupation quant aux revenus provenant de projets industriels et a tenu à s'assurer que les Premières Nations reçoivent leur juste part. Le Chef a indiqué que la Première Nation de Pasqua souhaite discuter plus amplement de la possibilité de former une coentreprise avec Énergie Est.

Énergie Est a indiqué que des discussions à l'interne seraient nécessaires afin d'aborder les enjeux soulevés par le Chef et a réitéré le message du PDG de TransCanada qui, en 2013, affirmait qu'Énergie Est n'envisagerait pas d'arrangements avec apport de capital avec les communautés des Premières Nations.

Lors de la rencontre, Énergie Est a indiqué que les occasions d'approvisionnement dans le cadre du Projet et les intérêts et la capacité de la communauté en ce qui concerne les contrats et les possibilités d'emploi pouvaient faire l'objet de discussions. Énergie Est s'est engagée à organiser une rencontre avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement afin de discuter ces questions davantage. Le Chef a mentionné que la Première Nation de Pasqua avait obtenu le statut d'intervenant et qu'elle participerait au processus d'examen réglementaire de l'ONÉ. Le Chef a indiqué que la Première Nation de Pasqua avait déjà travaillé en collaboration avec des partenaires de l'industrie afin d'élaborer une politique d'approvisionnement, et a suggéré qu'une politique similaire soit élaborée pour Énergie Est. Énergie Est s'est engagée à effectuer un suivi de la suggestion du Chef.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Pasqua afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

17.0 PREMIÈRE NATION DE PEEPEEKISIS

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Peepeekisis depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Peepeekisis de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est s'est rendue sur le territoire de la Première Nation de Peepeekisis afin de remettre en mains propres une trousse d'information sur les CT pour le Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

18.0 PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Nakota de Pheasant Rump depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Nakota de Pheasant Rump qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est et la Première Nation Nakota de Pheasant Rump ont discuté du budget relatif aux CT et du plan de travail et du budget de l'EFEC en vue d'un engagement relatif au Projet.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et plusieurs conseillers de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump afin de discuter du Projet. Lors de cette réunion, le Chef a indiqué que la communauté avait exprimé des préoccupations à propos du pipeline existant et des risques de contamination de l'eau. Énergie Est a répondu aux préoccupations exprimées, mentionnant qu'un pipeline peut demeurer fonctionnel et sécuritaire pendant plusieurs années lorsqu'il est entretenu adéquatement. Énergie Est a également indiqué que TransCanada entreprend chaque année un programme d'entretien exhaustif du pipeline et que ce dernier est régulièrement inspecté afin d'assurer son intégrité et sa sécurité.

À la réunion, Énergie Est et la Première Nation Nakota de Pheasant Rump ont discuté du plan de travail de l'EFEC en vue d'un engagement relatif au Projet. Énergie Est a indiqué que des séances d'information pourraient être tenues pour la communauté. Le Chef était d'avis que la tenue de séances d'information constituait une bonne initiative.

À la rencontre, le Chef s'est informé au sujet de la possibilité d'accéder à certaines terres privées situées le long de l'emprise pendant l'étude sur les CT de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump puisque plusieurs sites se trouvant sur des terres privées ont été identifiés par les consultants en environnement d'Énergie Est comme potentiellement

significatifs pour la Première Nation Nakota de Pheasant Rump. Le Chef a indiqué que des sites situés sur des terres privées près de Moose Jaw et de Swift Current en Saskatchewan étaient particulièrement importants et a voulu s'assurer qu'ils seraient documentés et protégés pendant la phase de construction. Énergie Est a indiqué que seules les terres de la Couronne sont habituellement accessibles aux fins des études sur les CT, mais s'est engagé à soumettre la demande du Chef à Énergie Est afin d'étudier la possibilité d'accéder à ces terres privées.

En juin 2015, Énergie Est a demandé qu'on lui fasse parvenir une copie de la carte du territoire traditionnel de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump afin de l'inclure dans l'EFEC.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

19.0 PREMIÈRE NATION DE PIAPOT

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Piapot depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Piapot qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux membres de la Première Nation de Piapot qui ont participé, en décembre 2014, au programme de formation d'assistant aux études géotechniques d'Énergie Est qui a eu lieu à Regina en Saskatchewan. La lettre indiquait aux participants que les études géotechniques et le programme de formation

connexe d'Énergie Est étaient reportés jusqu'à nouvel ordre en raison des retards du Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

20.0 PREMIÈRE NATION DE POUNDMAKER

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Poundmaker depuis novembre 2014.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré la Nation Crie de Poundmaker ainsi que l'un de ses partenaires de coentreprise afin de discuter de la possibilité d'accroître les capacités de la communauté afin de lui permettre d'augmenter l'étendue des travaux dont elle peut se charger. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a fourni une brève mise à jour de l'état d'avancement du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Poundmaker afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

21.0 PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Sakimay depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Sakimay de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à Première Nation de Sakimay qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

22.0 NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO

Énergie Est tente activement depuis avril 2013 d'entreprendre des activités d'engagement avec la Nation Dakota de Standing Buffalo dans le cadre du Projet.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Nation Dakota de Standing Buffalo de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est s'est également rendue sur le territoire de la Nation Dakota de Standing Buffalo afin de remettre en mains propres une trousse d'information sur les CT pour le Projet.

Bien qu'elle n'ait reçu aucun commentaire de cette communauté, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec celle-ci afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

23.0 NATION CRIE STAR BLANKET

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Crie Star Blanket depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport

supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril et juin 2015, Énergie Est et la Nation Crie Star Blanket ont discuté des modifications à l'étude sur les CT proposée pour le Projet. Également en juin 2015, les négociations concernant le plan de travail et le budget relatifs à l'EFEC se sont poursuivies.

En mai 2015, Énergie Est a téléphoné à la Nation Crie Star Blanket afin de l'aviser que la phase de construction du Projet avait été reportée d'environ deux ans en raison des modifications apportées à la partie québécoise du Projet. Énergie Est a indiqué que, par conséquent, une modification serait apportée à la Demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ, mais que les activités d'engagement continueraient et que l'accent serait mis sur la réalisation des études sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie Star Blanket afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

24.0 PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de White Bear depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de White Bear de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de White Bear qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux membres de la Première Nation de de White Bear qui ont participé, en décembre 2014, au programme de formation d'assistant

aux études géotechniques d'Énergie Est qui a eu lieu à Régina en Saskatchewan. La lettre indiquait aux participants que les études géotechniques et le programme de formation connexe d'Énergie Est étaient reportés jusqu'à nouvel ordre en raison des retards du Projet.

En juin 2015, Énergie Est s'est rendue sur le territoire de la Première Nation de White Bear afin de remettre en main propre une trousse d'information relative aux CT. Au cours du même mois, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de White Bear afin de lui demander une mise à jour relative à des coentreprises ou partenariats potentiels formés par cette dernière. Le Conseiller a indiqué que la Première Nation de White Bear enverrait des confirmations lorsque les partenariats seraient officiels.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de White Bear afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

Annexe Vol 2-13

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Manitoba

CONTENU

1.0	ANISHINAABE AGOWIDIWINAN DU TERRITOIRE DU TRAITÉ NO 2	1
2.0	PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX.....	1
3.0	PREMIÈRE NATION BROKENHEAD OJIBWAY	3
4.0	PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT.....	4
5.0	PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA	4
6.0	NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON	5
7.0	PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI.....	6
8.0	PREMIÈRE NATION GAMBLERS	8
9.0	PREMIÈRE NATION DE KEESEEKOOWENIN.....	9
10.0	PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN.....	9
11.0	MANITOBA MÉTIS FEDERATION.....	10
12.0	PREMIERE NATION DE ROLLING RIVER.....	11
13.0	PREMIERE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER.....	11
14.0	PREMIERE NATION SAGKEENG	12
15.0	PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY.....	13
16.0	NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY	13
17.0	PREMIERE NATION DE SWAN LAKE	14
18.0	PREMIERE NATION DE WAYWAYSEECAPPO.....	14

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Manitoba pendant la période allant du 1er avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 ANISHINAABE AGOWIDIWINAN DU TERRITOIRE DU TRAITÉ NO 2

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 depuis septembre 2014. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ), ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Entre avril et mai 2015, Énergie Est et les Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 ont échangé des lettres au sujet du financement des capacités et de la possibilité de partager de l'information, laquelle pourrait inclure la possibilité de débouchés en matière d'octroi de contrats et d'emplois, compte tenu de la portée du Projet au Manitoba. Les Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 ont également demandé une réunion où les Chefs des Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 traiteraient directement avec Énergie Est, plutôt qu'avec ses représentants du Projet. Cette réunion permettrait de discuter de l'étendue des activités d'engagement relatives au Projet, du financement des capacités relativement au Projet, et des possibilités d'octrois de contrats pour le Projet. Énergie Est et les Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 ont échangé des lettres au sujet de différentes dates proposées pour une réunion au cours de l'été 2015 mais aucune date n'a été retenue à ce jour.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Anishinaabe Agowidiwinan du territoire du traité n° 2 afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

2.0 PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Birdtail Sioux depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Birdtail Sioux qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil ainsi que le conseiller financier de la Première Nation Birdtail Sioux. Le Chef a mentionné que la communauté souhaitait conclure un partenariat commercial avec Énergie Est et discuter d'autres perspectives d'emploi relativement au Projet. Le Chef a également discuté de l'avantage pour Énergie Est d'explorer la possibilité d'utiliser le chemin de fer qui traverse les terres de la réserve de Birdtail Sioux à des fins d'aménagement d'aires d'entreposage, d'aires de dépôt et d'entrepôts et des possibilités d'économie de carburant grâce à la station de service locale. Énergie Est s'est engagée à analyser davantage la suggestion du Chef.

Lors de cette réunion, Énergie Est a présenté la carte de la partie du Manitoba du Projet qui porte sur les terres de la réserve et le territoire traditionnel de la Première Nation Birdtail Sioux. Énergie Est a expliqué le calendrier révisé du Projet résultant de l'exclusion du terminal maritime de Cacouna au Québec. Énergie Est a décrit les travaux de construction possibles liés aux tronçons de conversion au Manitoba. Finalement, Énergie Est a informé la Première Nation Birdtail Sioux qu'elle effectuait actuellement des travaux d'excavations de vérification et d'entretien général le long du pipeline de la canalisation principale de TransCanada.

Au cours de cette réunion, le Chef a exprimé son appréciation pour le programme de formation géotechnique qu'Énergie Est a commandité pour la communauté en janvier 2015. Énergie Est a noté que le programme de formation visait à fournir aux membres de la communauté des connaissances en matière de travaux géotechniques pour des emplois éventuels relativement au Projet. Énergie Est a également précisé qu'en raison des retards dans le calendrier du Projet, les travaux préparatoires pour les stations de pompage avaient été retardés. En réponse à une demande de la Première Nation Birdtail Sioux, Énergie Est a également expliqué la relation entre la canalisation latérale de Cromer et le Projet de l'oléoduc d'Énergie Est.

Lors de la réunion, Énergie Est et la Première Nation Birdtail Sioux ont exprimé leur volonté commune de poursuivre leurs relations relativement au Projet. Les deux parties ont convenu de continuer de négocier une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) en vue d'un engagement relatif au Projet.

Tout au long de mai 2015, des pourparlers sur l'EFEC et l'étude sur les CT pour le Projet ont eu lieu entre Énergie Est et le Conseiller financier de la Première Nation Birdtail Sioux.

En juin 2015, le Conseiller financier a informé Énergie Est que le Chef et le Conseil n'avaient pas pris de décision relativement à l'EFEC proposée. À la suite d'une deuxième réunion du Chef et du Conseil en juin 2015, le Conseiller financier de la Première Nation Birdtail Sioux a avisé Énergie Est que le Chef et le Conseil voulaient attendre jusqu'à ce que l'ONÉ soit prête à annoncer sa décision relativement au Projet avant de s'engager à signer l'EFEC. Énergie Est a expliqué que l'EFEC constituait un outil permettant de communiquer les résultats de l'étude sur les CT et de discuter des répercussions et des questions se rapportant au Projet. Le Conseiller financier a fait savoir que le Chef et le Conseil étaient déterminés à terminer le rapport sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Birdtail Sioux afin d'identifier et traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

3.0 PREMIÈRE NATION BROKENHEAD OJIBWAY

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Brokenhead Ojibway depuis avril 2013. Pendant la période de référence, a été très active auprès de la Première Nation Brokenhead Ojibway en fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Énergie Est a été très active auprès de la Première Nation Brokenhead Ojibway en fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation Brokenhead Ojibway pour prendre des arrangements en vue d'une session d'information auprès de la communauté conformément aux discussions tenues en février 2015. Plus tard, en juin 2015, un conseiller de la Première Nation Brokenhead Ojibway a demandé de l'information sur le Projet afin de la présenter lors d'une réunion du Chef et au Conseil. Énergie Est a demandé des précisions sur le genre d'information demandée relativement au Projet et attend depuis lors une réponse.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Buffalo Point depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Buffalo Point de l'information sur le Projet afin de poursuivre l'engagement, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Malgré le peu d'activités d'engagement avec cette communauté au cours de la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première nation Dakota de Canupawakpa depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Dakota de Canupawakpa qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, le Chef de la Première Nation Dakota de Canupawakpa a communiqué avec Énergie Est afin de l'aviser que la communauté avait embauché un conseiller pour finaliser et gérer les discussions sur l'EFEC, l'étude sur les CT et les avantages du Projet. Par la suite, le conseiller de la Première Nation Dakota de Canupawakpa a communiqué avec Énergie Est et l'a avisé que la communauté était intéressée à discuter des possibilités d'octrois de contrats et de gestion de la chaîne de l'approvisionnement relativement au Projet, en précisant que la Première Nation Dakota de Canupawakpa a établi des partenariats avec des compagnies qui pourraient fournir des services relativement au Projet. Énergie Est a envoyé une lettre au Conseiller, avec copie au Chef et au Conseil de la Première Nation Dakota de Canupawakpa, pour leur indiquer qu'Énergie Est communiquerait avec eux afin de fixer une rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Dakota de Canupawakpa afin d'identifier et traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

6.0 NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Dakota Plains de Wahpeton depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Nation Dakota Plains de Wahpeton de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Nation Dakota Plains de Wahpeton qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Également en avril 2015, la Nation Dakota Plains de Wahpeton a communiqué avec Énergie Est pour l'aviser que la communauté avait apporté des changements aux principales personnes ressources pour le Projet au sein de l'administration de la communauté. Une résolution du Conseil de bande a été remise relativement à cette modification. La Nation Dakota Plains de Wahpeton a noté sa volonté d'aller de l'avant avec l'étude sur les CT conformément à l'EFEC. En mai 2015, Énergie Est a

transmis une lettre à la Nation Dakota Plains de Wahpeton qui renfermait l'EFEC révisée avec les modifications demandées.

En mai 2015, la Nation Dakota Plains de Wahpeton a exprimé son intérêt à effectuer une étude sur les CT menée par la communauté. Toutefois en juin 2015, la Nation Dakota Plains de Wahpeton a avisé Énergie Est de sa difficulté à trouver une carte appropriée du territoire traditionnel de la Nation Dakota Plains de Wahpeton qui serait nécessaire pour l'étude. Énergie Est a répondu que toute carte que la Nation Dakota Plains de Wahpeton pourrait avoir sous la main en attendant de dénicher la carte appropriée serait acceptable.

En juin 2015, Énergie Est et la Nation Dakota Plains de Wahpeton ont discuté des documents à livrer, du plan de travail et du budget pour l'EFEC. La communauté a demandé trois cartes qui illustrent le Projet et la manière dont il se rapporte respectivement à leur territoire traditionnel, leur territoire actuel et l'emplacement de Portage la Prairie avant 1911. Énergie Est s'est engagée à faire le suivi concernant la demande des trois cartes de la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

7.0 PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Dakota Tipi depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Dakota Tipi de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Dakota Tipi qui confirmait la décision d'Énergie Est et TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Également en avril 2015, Énergie Est et la Première Nation de Dakota Tipi ont discuté de l'étude sur les CT pour le Projet, y compris la possibilité de travailler avec une société tiers pour réaliser l'étude sur les CT.

Plus tard au cours de ce mois, en réponse aux préoccupations soulevées au cours d'une réunion avec la communauté en mars 2015, Énergie Est a transmis à la Première Nation de Dakota Tipi par courriel les cartes des franchisements de la rivière Assiniboine, y compris le franchissement de la rivière Assiniboine par rapport aux terres de la réserve de la Première Nation de Dakota Tipi, un dessin du franchissement proposé de la rivière Assiniboine selon la méthode de franchissement avec tranchée et la carte-tracé indiquant l'endroit où devrait être installé le nouvel oléoduc de 1,6 km au nouvel emplacement du franchissement de la rivière ainsi que le nouveau tracé en aval du franchissement jusqu'à l'emprise existante. Des renseignements provisoires sur l'emplacement des valves ont également été notés sur la troisième carte. Énergie Est a également fourni une description de la méthode de construction prévue et du calendrier projeté pour le franchissement proposé.

En mai 2015, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Dakota Tipi une ébauche du plan de travail et du budget pour la partie des CT de l'EFEC relativement au Projet pour des fins de commentaires et de discussions. En juin 2015, Énergie Est a avisé qu'une fois que celle-ci et la Première Nation de Dakota Tipi en arrivaient à une entente sur le budget, un protocole sur les CT serait préparé pour fin d'examen par le Chef et le Conseil de la Première Nation de Dakota Tipi.

En juin 2015, à la suite de discussions et d'une ébauche du plan de travail et du budget présentée par la Première Nation de Dakota Tipi, Énergie Est a transmis au Chef et au Conseil le protocole sur les CT et le plan de travail à des fins d'examen.

En juin 2015, un consultant en environnement d'Énergie Est et la Première Nation de Dakota Tipi ont tenu un appel conférence afin de discuter du protocole sur les CT et du champ de travail proposé pour l'étude. Au cours de l'appel, la Première Nation de Dakota Tipi a mentionné que la communauté avait examiné le protocole sur les CT et donnait son aval au processus élaboré par Énergie Est pour le champ de travail et la vérification de confirmation au sol. Énergie Est a transmis à la communauté une explication du mandat du consultant en environnement et des renseignements sur la sécurité relativement au champ de travail pour les CT.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation de Dakota Tipi afin de lui fournir des coordonnées pour obtenir des calques en mylar pour la cartographie, ce qui permettrait à la Première Nation de Dakota Tipi de réaliser une série d'entrevues pour l'étude sur les CT sans devoir utiliser de multiples cartes.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Dakota Tipi afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet

et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

8.0 PREMIÈRE NATION GAMBLERS

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Gamblers depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation Gamblers de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Gamblers qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Également en avril 2015, Énergie Est a été avisée que l'étude sur les CT de la Première Nation Gamblers était presque terminée et qu'une première ébauche du rapport était disponible. En mai 2015, la Première Nation Gamblers a communiqué avec Énergie Est afin de l'informer de la façon dont elle a effectué l'étude sur les CT, qui comprenait des entrevues avec les Aînés, la contribution d'un historien et les cartes confectionnées. La Première Nation Gamblers a noté que le recours à des consultants tiers pour mener l'étude sur les CT n'était pas acceptable pour la communauté en raison de la possibilité d'une mauvaise interprétation de l'information sur les CT. La Première Nation Gamblers a de plus mentionné qu'elle n'avait pas terminé l'évaluation de l'impact sur la communauté et qu'elle n'avait pas tenu de réunion avec la communauté relativement au Projet.

Tout au long de mai et juin 2015, la Première Nation Gamblers et Énergie Est ont discuté des travaux sur les CT et de l'EFEC pour le Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Gamblers afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

9.0 PREMIÈRE NATION DE KEESEEKOOWENIN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Keeseekoowenin depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Keeseekoowenin de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Cependant, en octobre 2014, Énergie Est a reçu un courriel du Chef de la Première Nation de Keeseekoowenin lui indiquant que cette dernière préférerait participer aux activités d'engagement avec les Anishinaabe Agowidiwinan du Territoire du Traité n° 2 plutôt qu'à titre de communauté individuelle.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Keeseekoowenin qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pour la mise à jour de l'engagement auprès de la Première Nation Keeseekoowenin Ojibway, voir le sommaire des engagements envers les Anishinaabe Agowidiwinan du Territoire du Traité n° 2.

10.0 PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Long Plain depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Long Plain de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Long Plain qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que de l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015.

La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a également transmis un courriel à la Première Nation de Long Plain afin de demander une réunion pour poursuivre les discussions sur les activités d'engagement relativement au Projet d'oléoduc d'Énergie Est, à l'EFEC et à l'étude sur les CT.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation de Long Plain pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Long Plain afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

11.0 MANITOBA MÉTIS FEDERATION

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Manitoba Métis Federation depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Manitoba Métis Federation de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a transmis une lettre à la Manitoba Métis Federation au sujet de l'EFEC et le protocole sur les CT pour le Projet.

Dans la lettre, Énergie Est mentionnait que les négociations relatives à l'EFEC et le protocole sur les CT se déroulaient depuis décembre 2014 et qu'à ce jour la Manitoba Métis Federation et Énergie Est n'avaient pas été en mesure d'en venir à une entente sur le financement des capacités pour le Projet. Énergie Est exposait les considérations qu'elle avait retenues pour évaluer les répercussions éventuelles du Projet sur la Manitoba Métis Federation et ses membres relativement aux activités d'engagement et aux recherches sur les CT. Énergie Est avait prévu un budget de financement des capacités dans la lettre et indiquait que si la Manitoba Métis Federation convenait d'accepter l'offre, il suffisait de signer une copie de la lettre et de la retourner à Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès la Manitoba Métis Federation afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

12.0 PREMIERE NATION DE ROLLING RIVER

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première nation de Rolling River depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Rolling River qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a reçu un courriel de la Première nation de Rolling River pour l'aviser que les travaux sur l'EFEC se poursuivaient. À la demande de la communauté, Énergie Est a également confirmé que la lettre d'entente n'avait pas encore été signée et que la Première nation de Rolling River pouvait communiquer avec Énergie Est pour aller de l'avant.

En juin 2015, un membre de l'équipe des activités d'engagement autochtones d'Énergie Est s'est rendu à la Première nation de Rolling River afin de remettre une trousse d'information sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Rolling River afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

13.0 PREMIERE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Anishinabe de Roseau River depuis avril 2013. Pendant la période de

référence, Énergie Est a tenté de façon active de poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River en lui fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En mai 2015, Énergie Est a remis une trousse d'information générale du Projet à la Première Nation Anishinabe de Roseau River à la demande de la communauté en février 2015. À la fin de juin 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River et lui a suggéré de fixer une rencontre afin de discuter du Projet et de traiter de toute question ou préoccupation que pourrait avoir la Première Nation Anishinabe de Roseau River.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

14.0 PREMIERE NATION SAGKEENG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Sagkeeng depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a tenté de façon active de poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation Sagkeeng en lui fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est et la Première Nation Sagkeeng ont poursuivi des discussions sur l'EFEC et l'étude sur les CT relativement au Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation Sagkeeng pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Sagkeeng afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

15.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Ojibway de Sandy Bay depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation Ojibway de Sandy Bay de l'information sur le Projet afin de l'encourager à poursuivre ses activités d'engagement, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation Ojibway de Sandy Bay pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

16.0 NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Dakota de Sioux Valley depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a tenté de façon active de poursuivre ses activités d'engagement avec la Nation Dakota de Sioux Valley en lui fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Nation Dakota de Sioux Valley qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé à la Nation Dakota de Sioux Valley une lettre pour encourager la communauté à participer à l'étude sur les CT et a également mentionné qu'un financement supplémentaire pour effectuer cette étude serait disponible afin d'appuyer les efforts de la communauté.

Malgré le peu de commentaires reçu par Énergie Est de la part de la communauté, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

17.0 PREMIERE NATION DE SWAN LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Swan Lake depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a tenté de façon active de poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Swan Lake relativement au Projet en fournissant à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Malgré le peu de commentaire reçu par Énergie Est, celle-ci poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

18.0 PREMIERE NATION DE WAYWAYSEECAPPO

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Waywayseecappo depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Waywayseecappo de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt du Rapport supplémentaire n° 2 par Énergie Est auprès de l'ONÉ, ainsi qu'un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

Annexe Vol 2-14

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Ontario

CONTENU

1.0	ALGONQUINS DU GREATER GOLDEN LAKE	1
2.0	ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN.....	2
3.0	ANIMBIIGOO ZAAGI'IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE LAKE NIPIGON)	3
4.0	BANDE INDIENNE DE RED ROCK	4
5.0	BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY).....	6
6.0	BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)	7
7.0	BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS DE L'ONTARIO (BCAO))	9
8.0	COLLECTIF DES PREMIÈRES NATIONS D'AROLAND, DE CONSTANCE LAKE ET DE GINOOGAMING	10
9.0	CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE.....	12
10.0	CONSEIL TRIBAL WABUN.....	13
11.0	GRAND COUNCIL TREATY N°3	14
12.0	KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY)	15
13.0	MÉTIS NATION OF ONTARIO (MNO)	16
14.0	MIGISI SAHGAIGAN (PREMIÈRE NATION DE EAGLE LAKE).....	18
15.0	NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY).....	19
16.0	NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE	21
17.0	NATION TAYKWA TAGAMOU (NEW POST).....	22
18.0	PREMIÈRE NATION ANTOINE.....	23
19.0	PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY	24
20.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU	24
21.0	PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE	25
22.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE.....	25
23.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE	25
24.0	PREMIÈRE NATION DE DOKIS.....	27

25.0	PREMIÈRE NATION DE FLYING POST	27
26.0	PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM.....	27
27.0	PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING	29
28.0	PREMIÈRE NATION GRASSY NARROWS.....	29
29.0	PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE ISKATEWIZAAGEGAN, NO 39 (SHOAL LAKE NO 39)	30
30.0	PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES DE WABASEEMOONG.....	0-30
31.0	PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS	31
32.0	PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL.....	32
33.0	PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE NO 58	33
34.0	PREMIÈRE NATION DE MATACHEWAN	34
35.0	PREMIÈRE NATION DE NIPISSING.....	35
36.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33.....	35
37.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N°37.....	36
38.0	PREMIÈRE NATION D'OBASHKAANDAGAANG	37
39.0	PREMIÈRE NATION D'OCHIICHAGWE'BABIGO'INING.....	37
40.0	PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU	38
41.0	PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING	38
42.0	PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS DE PIC RIVER	39
43.0	PREMIÈRE NATION PAYS PLAT.....	39
44.0	PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40	41
45.0	PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI	43
46.0	PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG	44
47.0	PREMIÈRE NATION WAHGOSHIG	45
48.0	PREMIÈRE NATION WAHNAPITAE	46
49.0	PREMIÈRE NATION DE WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE).....	46
50.0	RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION	47

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts liés au Projet soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Ontario pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 ALGONQUINS DU GREATER GOLDEN LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Algonquins du Greater Golden Lake depuis avril 2013.¹ Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Entre janvier et mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le Chef des Algonquins du Greater Golden Lake pour l'aviser que la communauté devait constituer une entité juridique pour pouvoir signer des ententes et recevoir un financement des capacités, puisque la communauté n'était pas une bande en vertu de la Loi sur les Indiens. En avril 2015, le Chef des Algonquins du Greater Golden Lake a avisé Énergie Est que la dénomination sociale de la communauté, Kitigan Migiwam, avait été approuvée à des fins de constitution. À la demande d'Énergie Est, le Chef a fourni les renseignements et les documents pertinents relatifs à la constitution de la communauté en juin 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux Algonquins du Greater Golden Lake qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et un conseiller élu des Algonquins du Greater Golden Lake afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et du protocole relatif aux CT. L'annonce d'Énergie Est selon laquelle elle renonçait à aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs de Cacouna, au Québec, et les

¹ En août 2014, les Algonquins du Greater Golden Lake ont manifesté le désir d'être consultés séparément du Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO).

modifications aux échanciers du Projet découlant de cette annonce ont également fait l'objet de discussions. Le Chef a indiqué que la communauté pourrait être intéressée à mener sa propre étude sur les CT, indépendamment de l'étude qui est actuellement envisagée par le Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario. Le Chef a demandé une carte détaillée du tracé proposé pour le Projet afin de l'utiliser dans le cadre de l'étude sur les CT. En raison d'une préoccupation soulevée à propos des effets environnementaux potentiels du Projet sur les cours d'eau qui se trouvent sur le territoire de la communauté, et plus précisément parce que les affluents situés sur le territoire de la communauté se déversent dans la rivière Ottawa, le conseiller a demandé que la carte indique les franchissements de cours d'eau prévus sur le territoire des Algonquins du Greater Golden Lake. Énergie Est s'est engagée à fournir cette carte accompagnée des renseignements demandés.

En juin 2015, le Chef a confirmé que les Algonquins du Greater Golden Lake auraient recours aux services du consultant en environnement d'Énergie Est dans le cadre de son étude sur les CT indépendante.

De plus, en juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel aux Algonquins du Greater Golden Lake dans lequel il était question des possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet. Énergie Est a par la suite reçu une demande d'emploi de la part des Algonquins du Greater Golden Lake.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès des Algonquins du Greater Golden Lake afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

2.0 ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Algonquins de Pikwakanagan depuis avril 2013.² Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux Algonquins de Pikwakanagan qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets

² En août 2014, les Algonquins de Pikwakanagan ont manifesté le désir d'être consultés séparément du B CAO.

potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, en réponse à un courriel d'Énergie Est concernant les possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet, plusieurs demandes d'emploi provenant de groupes autochtones de l'Ontario ont été reçues, dont une qui provenait d'un candidat des Algonquins de Pikwakanagan.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

3.0 ANIMBIIGOO ZAAGI'IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE LAKE NIPIGON)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la communauté d'Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté d'Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est et la communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek ont discuté de l'avancement du plan de travail en vue de l'EFEC et des études sur les CT relatives au Projet. La communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek a mentionné que le rapport trimestriel sur l'EFEC avait été présenté à Énergie Est et que la communauté n'était pas satisfaite de l'accord de sous-traitance en vue de l'étude sur les CT. Le consultant d'Énergie Est en matière d'environnement a réglé

les problèmes et a envoyé une version révisée de l'accord de sous-traitance en juin 2015 pour qu'elle soit examinée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 BANDE INDIENNE DE RED ROCK

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Bande indienne de Red Rock depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Bande indienne de Red Rock qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a tenu deux jours d'ateliers et de formation avec les agents de liaison et de connaissances traditionnelles de la Bande indienne de Red Rock. L'agent de liaison avec Énergie Est de la Bande indienne de Red Rock a demandé que les cartes aux fins des entrevues sur les CT soient fournies pour pouvoir mener ces entrevues. La Bande indienne de Red Rock a également demandé des liens vers les études sur les CT rendues publiques, l'adresse du site Web présentant la demande d'Énergie Est, les sources pour l'examen de la documentation technique de la Bande indienne de Red Rock, l'adresse du site Web de l'examen de la documentation et des exemples de notes prises en sténographie. Après les jours de formation, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé par courriel les réponses aux demandes et questions posées pendant la formation.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré l'agent de liaison avec Énergie Est de la Bande indienne de Red Rock afin de parler de l'EFEC. Au cours de cette rencontre, Énergie Est a mentionné à l'agent de liaison qu'une ébauche de compilation des réponses à la liste de questions sur le Projet présentée à Énergie Est au sujet de

l'emplacement des stations de pompage et des ouvrages de franchissement de cours d'eau en mars 2015 avait été rédigée et que ce document pourrait être utilisé au cours de la table ronde qui aurait lieu en mai 2015. Puisque cet événement a été reporté, Énergie Est a envoyé par courriel la compilation de ses réponses à la Bande indienne de Red Rock en juin 2015.

En mai 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est et la Bande indienne de Red Rock ont discuté du processus d'entrevue sur les CT. Le consultant en environnement a envoyé par messenger un recueil de cartes de l'Ontario pour les entrevues sur les CT à l'agent de liaison avec Énergie Est de la Bande indienne de Red Rock qui avait été demandé pendant les séances de formations sur les CT tenues en avril.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Bande indienne de Red Rock afin de discuter du développement potentiel du transport d'énergie en lien avec les stations de pompage proposées de Eagle Head et de Nipigon. Énergie Est a informé le Chef que la rédaction de l'ébauche de la lettre d'intention avait été suspendue. Le Chef a accueilli cette nouvelle et indiqué que la communauté de Red Rock souhaitait poursuivre les discussions au sujet du développement du transport d'énergie.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré un représentant et cinq membres de la communauté de la Bande indienne de Red Rock dans le but de transmettre de l'information sur le Projet. Un aperçu du Projet a été présenté, comprenant le processus réglementaire. Les membres de la communauté de la Bande indienne de Red Rock ont commenté sur les rencontres d'information régionales et l'engagement et au sujet de la perte d'information causée par le roulement du personnel des Premières Nations. Les membres de la communauté se sont aussi enquis des changements récents touchant la portée du Projet et des retards qui en découlent. Énergie Est a répondu en mentionnant que l'information au sujet du nouveau tracé proposé n'était pas encore disponible et qu'elle serait annoncée lorsque la décision serait prise. De plus, cette information allait être donnée au cours des séances d'information faisant partie des rencontres aux termes de l'EFEC.

En juin 2015, la Bande indienne de Red Rock a informé le consultant en environnement d'Énergie Est que les premières entrevues sur les CT avaient été réalisées et avaient porté fruit. La Bande indienne de Red Rock demandait également au consultant en environnement d'examiner la documentation de la Bande indienne de Red Rock sur les CT en vue du rapport sur les CT et demandait que la formation pour le travail sur les CT sur le terrain soit donnée pour juillet 2015. Le consultant en environnement a accepté d'examiner la documentation pour s'assurer de sa clarté en général.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Bande indienne de Red Rock afin de parler de l'étude et du processus sur les CT en vue du Projet. Les représentants de la Bande indienne de Red Rock ont mentionné qu'ils avaient organisé diverses rencontres

d'engagement de la communauté, soit environ 15 entrevues, et qu'ils avaient obtenu des données pertinentes pour préparer le rapport sur les CT de la Bande indienne de Red Rock.

Énergie Est a expliqué le rôle du consultant en environnement d'Énergie Est dans le cadre du travail sur les CT. L'agent de liaison avec Énergie Est de la Bande indienne de Red Rock a indiqué que la préoccupation principale de la communauté relativement à la participation du consultant en environnement au travail sur les CT portait sur la confidentialité des sites traditionnels et sacrés et sur la possibilité de nuire à la relation entre les Anciens de Red Rock et les membres de la communauté. Red Rock a demandé des renseignements à savoir si le travail sur le terrain est une exigence de l'étude sur les CT. Énergie Est a répondu qu'il ne l'était pas et qu'il n'était pas nécessaire que le consultant en environnement d'Énergie Est soit présent. Les représentants de Red Rock ont posé des questions sur le processus d'obtention des cartes du Projet pour leurs rencontres sur les CT. Énergie Est a présenté le formulaire de demande de données et de cartes système d'information géographique (SIG) et l'a envoyé par courriel après la rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Bande indienne de Red Rock afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la communauté de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril et mai 2015, la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek et Énergie Est ont discuté de l'EFEC pour le Projet. Énergie Est a mentionné que l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone pouvait rencontrer la communauté afin de discuter des possibilités d'affaires et emploi. En juin 2015, l'EFEC était dûment signée et une résolution du conseil de bande (RCB) signée avait été reçue de la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le coordonnateur des terres et des ressources de la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek ainsi que le consultant sur les CT de la communauté afin de discuter de l'état de l'engagement au sujet du Projet, y compris l'EFEC et les plans de travail sur les CT. Le consultant sur les CT a mentionné que dix membres de la communauté étaient rencontrés dans le cadre de l'étude sur les CT et qu'un agent de liaison était embauché. Le consultant sur les CT a aussi informé Énergie Est que toutes les questions sur le Projet soulevées pendant les rencontres d'engagement de la communauté seraient consignées et transmises à Énergie Est pour faciliter l'élaboration des prochaines rencontres d'information.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

6.0 BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la communauté de Bingwi Neyaashi Anishinaabek depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek et Énergie Est ont correspondu en vue de finaliser l'EFEC du Projet. En juin 2015, la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a signé l'EFEC et a remis une copie signée à Énergie Est.

En avril 2015, Énergie Est a communiqué par courriel avec la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek afin de faire le suivi sur une question posée par un membre de la communauté pendant la rencontre d'information en janvier 2015 à Thunder Bay. Le membre de la communauté avait demandé si les sections de l'oléoduc entre Nipigon et Geradlton, en Ontario, avaient une bande adhésive. La réponse par courriel d'Énergie Est mentionnait la longueur approximative du pipeline

dotée d'une bande adhésive entre Nipigon et Geraldton. Plus tard, en juin 2015, au cours d'une rencontre avec Énergie Est, la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a demandé si les sections ayant une bande adhésive allaient être remplacées. Énergie Est a répondu en soulignant que la conception du programme de maintenance et d'inspection courant de TransCanada est axée sur la sécurité et en mentionnant que son application pourrait amener le retrait des sections du pipeline dotées d'une bande adhésive qui pourraient nuire à la sécurité.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est et un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone pour le Projet ont rencontré la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a expliqué le fonctionnement du programme d'octrois de contrats et d'emplois pour les Autochtones d'Énergie Est, et a donné un aperçu de son programme de profil de communauté. Il a aussi été question de possibilités de conclure des contrats et de créer des occasions d'emploi. La communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a demandé si des discussions avaient été entamées entre des Premières Nations et TransCanada au sujet d'arrangements avec apport de capital, de participations à la propriété et d'avantages découlant du Projet. Énergie Est a mentionné que d'autres Premières Nations avaient soulevé ces questions et qu'Énergie Est n'étudiait pas la possibilité d'arrangements avec apport de capital ou de participations à la propriété. Toutefois, Énergie Est n'avait pas d'information sur ce qui pouvait être fait au sujet des avantages découlant du Projet en termes de rémunération puisqu'il était encore tôt dans le calendrier du Projet. Énergie Est a également recommandé à la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek de compiler et de transmettre une liste de questions relatives au Projet pour qu'elle puisse y répondre.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek afin de discuter de l'état de l'étude et du processus sur les CT. La communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a mentionné qu'un questionnaire sur les CT avait été élaboré en vue d'être distribué aux membres de la communauté et qu'elle s'attendait à ce qu'une vingtaine de membres de la communauté participent. La communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a indiqué qu'elle aurait besoin de cartes pour le

processus d'entrevue et Énergie Est a confirmé qu'un formulaire de demande de données et de cartes du SIG sur le Projet avait été envoyé à la communauté.

La communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek a demandé si les Premières Nations recevraient d'autres avantages sous forme de rémunération pendant le Projet. Énergie Est a déclaré qu'elle n'avait pas de nouvelles récentes à ce sujet. Énergie Est a demandé une date future pour tenir une nouvelle rencontre d'information avec la communauté. Il a également été question d'occasions d'investissement communautaire.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

7.0 BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS DE L'ONTARIO (BCAO))

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO) depuis avril 2013.³ Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un colis par la poste au BCAA afin de fournir aux Algonquins de l'Ontario la carte des revendications territoriales qui sera utilisée à des fins d'établissement de la portée de l'étude sur les CT. Le consultant en environnement d'Énergie Est a également envoyé le formulaire de demande de données cartographiques et un lien vers les fichiers de forme, conformément à la demande faite en mars 2015.

Également en avril 2015, Énergie Est a répondu à une lettre du BCAA datée de février 2015 dans laquelle ce dernier demandait des renseignements supplémentaires à propos du raccourci de North Bay, en plus de demander à quel endroit pouvaient être consultés les renseignements à ce sujet inclus dans la Demande déposée par Énergie Est auprès de l'ONÉ en octobre 2014. Dans la lettre envoyée en réponse à cette demande, des renseignements pertinents à propos des travaux relatifs au raccourci de North Bay ont été fournis à la communauté. La lettre précisait également

³ Initialement, conformément aux règles du BCAA, Énergie Est a entrepris des activités d'engagement à l'égard de tous les Algonquins de l'Ontario par l'intermédiaire du BCAA. En août 2014, à la demande des Algonquins du Greater Golden Lake, de la Première Nation Antoine et des Algonquins de Pikwakanagan, Énergie Est a entrepris des activités d'engagement directement auprès de ces communautés.

que les activités d'Énergie Est relatives à la conversion sur le raccourci de North Bay étaient exclues de la portée de l'évaluation environnementale du Projet. La lettre mentionnait également que le Rapport supplémentaire n° 1, déposé par Énergie Est auprès de l'ONÉ en janvier 2015, comportait des renseignements mis à jour relatifs aux tronçons de conversion et aux franchissements de cours d'eau obtenus dans le cadre de l'Évaluation environnementale et socio-économique (ÉES). De plus, la lettre indiquait qu'Énergie Est prévoyait déposer une mise à jour de l'ÉES du Projet au troisième trimestre de 2015, laquelle contiendra des renseignements pertinents relatifs au raccourci de North Bay.

En mai 2015, le BCAO a demandé des renseignements à propos des communautés situées le long du tracé du Projet qui participent au processus d'engagement et a accusé réception de la lettre d'Énergie Est concernant le raccourci de North Bay. Énergie Est a proposé d'organiser une rencontre afin de discuter de toute préoccupation en suspens que le BCAO pourrait avoir relativement au raccourci de North Bay et afin de discuter du financement des capacités. Cette rencontre sera prévue en temps voulu et, en prévision de celle-ci, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé une Entente de partage de l'information révisée au BCAO à des fins d'examen.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au BCAO dans lequel il était question des possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet

En juin 2015, Énergie Est a fourni des renseignements à propos des communautés situées le long du tracé du Projet auprès desquelles elle s'est engagée et a indiqué le nombre d'ententes qui ont été signées ou qui sont en cours de négociation, conformément à la demande faite par le BCAO en mai 2015.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec ce collectif afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

8.0 COLLECTIF DES PREMIÈRES NATIONS D'AROLAND, DE CONSTANCE LAKE ET DE GINOOGAMING

Énergie Est mène des activités d'engagement à l'égard des communautés des Premières Nations de Ginoogaming, d'Aroland et de Constance Lake, administrées collectivement par le Conseil tribal des Premières Nations Matawa, depuis avril 2013. Les trois Premières Nations participent présentement au Projet par l'intermédiaire

d'un consultant indépendant et seront appelées le collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (le Collectif).⁴

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni au Collectif de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, le consultant du Collectif (le Consultant) a transmis la deuxième lettre d'entente signée relativement au Groupe de travail de Matawa en matière d'énergie. Énergie Est a reçu le rapport final du Groupe de travail de Matawa en matière d'énergie en mai 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Collectif qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est s'est informée auprès du Consultant au sujet de l'état des rapports provisoires en vue de EFEC et du moment de l'achèvement du rapport sur les CT. Énergie Est a mentionné que les échéanciers avaient changé et a parlé de l'incidence de cette modification sur les EFEC et les ententes sur les CT existantes. Un rapport trimestriel sur l'EFEC a été transmis à Énergie Est en mai 2015.

En mai 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré la Première Nation de Ginoogaming afin de parler du programme de profil de communauté d'Énergie Est comprenant l'élaboration d'une base de données afin d'identifier et d'examiner la capacité des entreprises autochtones locales en vue de conclure des contrats et de créer des occasions d'emploi pour le Projet. Énergie Est a transmis à la Première Nation de Ginoogaming de l'information afin d'aider la communauté à prendre une décision au sujet de sa participation au programme ainsi que les coordonnées des personnes-ressources que la communauté peut consulter.

⁴ En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions de conseil de bande (les résolutions) de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement du Projet. Depuis septembre 2014, les trois Premières Nations participent au processus d'engagement par l'intermédiaire d'un consultant indépendant et sont appelées le collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et Ginoogaming (le Collectif).

Pendant le mois de juin 2015, le Consultant et Énergie Est ont partagé de l'information logistiquue dans le but d'organiser une rencontre pour discuter du protocole sur les CT au nom du Collectif.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec le Collectif pour identifier des stratégies afin de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Collectif dans le but de traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et fournira au Collectif de l'information supplémentaire sur le Projet, au besoin.

9.0 CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès du Conseil des Mohawks d'Akwesasne depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé au Conseil des Mohawks d'Akwesasne un lien vers une page Web du site de l'ONÉ sur laquelle se trouvait la demande de financement pour les participants autochtones dans le cadre de grands projets ainsi qu'un document de l'ONÉ intitulé *Les enjeux autochtones dans les décisions de l'Office national de l'énergie*.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Conseil des Mohawks d'Akwesasne qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

De plus, en avril 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a communiqué avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne relativement à la progression de l'étude et des ententes relatives aux CT. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a indiqué qu'il était nécessaire qu'il ait une meilleure compréhension de l'entente de partage d'information et de l'entente de sous-traitance. La portée des travaux relatifs aux CT a également fait l'objet de discussions et des dates potentielles pour chacune des phases de l'étude sur les CT ont été proposées. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a indiqué qu'il créerait sa propre carte pour l'étude sur les CT. Le

consultant en environnement d'Énergie Est a indiqué qu'il fournirait à la communauté des formulaires de demande de données cartographiques afin qu'elle puisse faire des demandes de couches cartographiques à Énergie Est.

Également en avril 2015, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a envoyé un courriel au consultant en environnement d'Énergie Est afin qu'il l'aide à déterminer les parties de leurs territoires traditionnels situés au Québec et en Ontario qui devraient être prises en compte dans le cadre des travaux relatifs aux CT. Le consultant en environnement d'Énergie Est a posté une copie papier de la carte d'établissement de la portée pour le Projet au Conseil des Mohawks d'Akwesasne et a communiqué avec le technicien SIG de ce dernier relativement aux demandes de cartes de base et de données SIG.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré le Conseil des Mohawks d'Akwesasne afin de discuter de l'EFEC et de l'étude sur les CT du Projet, ainsi que pour négocier des ententes. Énergie Est a suggéré qu'une réunion portant principalement sur la gestion des interventions en cas d'urgence soit organisée pour la fin de 2015 avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, ce à quoi ce dernier a répondu favorablement. La planification de cette rencontre aura lieu à une date ultérieure. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a également demandé qu'une carte détaillée lui soit fournie afin d'aider le Service de protection de l'environnement de la communauté à identifier les espèces en péril. Énergie Est a fourni un formulaire de demande de données cartographiques à la communauté.

En juin 2015, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et le consultant en environnement d'Énergie Est ont continué de négocier des ententes, notamment une entente de sous-traitance et une entente de partage d'information pour le Projet. De plus, en juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Conseil des Mohawks d'Akwesasne relativement aux possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet. Neuf demandes d'emploi provenant de la communauté ont ensuite été reçues par Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

10.0 CONSEIL TRIBAL WABUN

Le Conseil tribal Wabun représente la Première Nation Ojibway de Chapleau, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Matachewan et la Première Nation de Brunswick House. L'engagement avec le Conseil tribal Wabun dans le cadre du Projet a commencé en avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni au Conseil tribal Wabun de l'information

sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Conseil tribal Wabun qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant la période de référence, Énergie Est et le Conseil tribal Wabun ont continué de communiquer au sujet de l'EFEC et du travail sur les CT dans le cadre du Projet. En mai 2015, le Conseil tribal Wabun, au nom des cinq Premières Nations, a présenté un rapport provisoire conjoint sur les CT. Le Conseil tribal Wabun a indiqué que le rapport trimestriel sur l'EFEC serait envoyé à Énergie Est en juillet 2015 et que le rapport définitif serait transmis après l'assemblée générale annuelle du Conseil tribal Wabun en octobre 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

11.0 GRAND COUNCIL TREATY N°3

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Grand Council Treaty n 3 (GCT3) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Pendant la période de référence, Énergie Est et le GCT3 ont discuté de la lettre d'entente et de l'EFEC relatives aux activités d'engagement pour le Projet. En avril 2015, une lettre d'entente dûment signée a été transmise au GCT3 accompagnée des fonds de capacités pour les activités d'engagement.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Comité spécial des Chefs de GCT3⁵ afin de discuter et de négocier le protocole de l'EFEC. GCT3 a mentionné l'importance d'intégrer des mesures d'atténuation des déversements de pétrole dans l'entente afin de protéger GCT3 de l'incidence potentielle de tels déversements. Énergie Est a mentionné qu'il pouvait être discuté des question de déversement de pétrole lors des ateliers et rencontres régionales de GCT3 puisqu'il s'agit de questions abordées dans les rencontres qui font partie de l'EFEC. GCT3 et Énergie Est ont convenu que les modifications au protocole de l'EFEC seraient présentées au Comité spécial des Chefs de GCT3 dans moins de deux semaines.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec GCT3 afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

12.0 KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec Kiashke Zaaging Anishinaabek depuis avril 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Chef de Kiashke Zaaging Anishinaabek afin de répondre à une question présentée à la rencontre du 19 février 2015 au sujet des occasions d'emploi et d'affaires potentielles liées au Projet. Énergie Est a mentionné que les occasions d'emploi et d'affaires potentielles comprenaient des emplois à temps plein dans les domaines de la construction, des services et de l'approvisionnement et des dérivés de la construction du Projet, comme des hôtels, des restaurants, des postes d'essence et des vendeurs au détail. Énergie Est a indiqué de plus qu'un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le Projet était disposé à donner des renseignements à Kiashke Zaaging Anishinaabek ou à la rencontrer si d'autres détails étaient demandés sur les occasions d'emploi et d'affaires potentielles.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à Kiashke Zaaging Anishinaabek de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle

⁵ Le Comité spécial des Chefs de GCT3 se compose de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs, la Première Nation d'Ochiichagwe'ining, la Première Nation d'Eagle Lake, la Première Nation de Shoal Lake N° 40 et la Première Nation de Wauzhushk Onigum.

future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

13.0 MÉTIS NATION OF ONTARIO (MNO)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Ontario (MNO) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré des représentants des régions 1, 2, 3, 5, et 6 de la MNO dans le cadre de réunions distinctes du Comité consultatif régional⁶. Lors de ces rencontres, un aperçu général du Projet a été offert et des présentations portant sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'environnement, la gestion des interventions en cas d'urgence et la conversion du pipeline ont été faites. Les participants à la réunion ont posé des questions sur les sujets suivants, questions auxquelles des réponses ont été fournies :

- la sécurité du pipeline, la détection des fuites, l'entretien et les produits devant être transportés dans le pipeline
- les modifications apportées à la portée du Projet à Cacouna, Québec
- le processus relatif à la gestion de la chaîne d'approvisionnement
- le développement des capacités
- les tronçons du pipeline qui seront inclus dans l'évaluation des effets cumulatifs
- les restrictions d'accès à l'emprise et autour des stations de pompage
- la perturbation potentielle des activités traditionnelles (chasse de subsistance, pêche et piégeage, cérémonies)
- les terres supplémentaires de la Couronne qu'Énergie Est souhaite acquérir pour des stations de pompage
- les stations de pompage, notamment la propriété des terres où elles seront situées
- l'utilisation des infrastructures existantes, y compris les stations de compression existantes
- les franchissements de cours d'eau et la contamination de l'eau

⁶ Les régions 1, 2, 3, 5 et 6 sont situées dans les zones d'engagement avoisinantes et à proximité du Projet (50 et 100 km de part et d'autre de l'emprise, respectivement) tel qu'il est décrit dans la Demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ en octobre 2014.

- les techniques de forage directionnel horizontal et les répercussions sur les cours d'eau
- les renseignements relatifs à la Demande auprès de l'ONÉ et le processus des audiences
- l'utilisation de pesticides
- les lignes électriques nécessaires pour alimenter les nouvelles stations de pompage
- la capacité des gazoducs existants
- la prise en compte des eaux souterraines et des aquifères pendant la phase de conception du Projet
- la perturbation potentielle de la faune, les répercussions sur cette dernière ainsi que les stratégies d'atténuation proposées

On a demandé à Énergie Est si elle commenterait les récents rapports techniques commandés pour évaluer le Projet par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO). Énergie Est a déposé auprès de la CEO une réponse aux rapports techniques en avril 2015.

- D'autres sujets d'intérêt et demandes d'information pour lesquels Énergie Est a dû effectuer un suivi comprenaient notamment :
- une demande de carte montrant les valves identifiées dans la zone de conversion en Ontario (pour laquelle Énergie Est a convenu d'effectuer un suivi)
- une demande de précisions relatives au processus de qualification pour les entreprises détenues par des Autochtones qui souhaitent participer au Projet
- une demande de renseignements relatifs à la planification des interventions en cas d'urgence et au délai d'intervention

Ces demandes en suspens ont été abordées dans un document qui a été transmis à la MNO en mai 2015. Énergie Est a également convenu de prendre les arrangements nécessaires pour qu'un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement puisse être présent aux réunions organisées pour la région 6 de la MNO afin d'y fournir des précisions à propos du processus de qualification des entreprises détenues par des Autochtones. Des copies des présentations faites pendant des rencontres du Comité consultatif régional ont également été fournies à la MNO sur demande.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Métis Nation of Ontario qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre,

Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, des représentants de la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est ont rencontré le conseiller de la région 2 de la MNO, le président du conseil des Métis de Greenstone, le président du conseil des Métis de Superior North Shore, un représentant des Métis de Thunder Bay, l'organisme chargé des terres, des ressources et des consultations de la Métis Nation of Ontario et le Chef de la chasse de la région 2 de la MNO afin de leur présenter le programme d'embauche et d'octroi de contrat à l'intention des Autochtones de TransCanada. Énergie Est a indiqué que les entrepreneurs des Premières Nations et des Métis auraient accès aux possibilités d'emploi et d'octrois de contrats et a incité les membres à indiquer leurs intérêts en matière d'emploi et leur disponibilité à leur syndicat respectif.

En juin 2015, Énergie Est a reçu un courriel de la MNO concernant des frais à payer relativement à la lettre d'entente, laquelle prévoit le financement initial des capacités pour discuter et convenir d'un processus d'engagement continu auprès d'Énergie Est. Énergie Est a également rencontré la MNO afin de discuter de l'EFEC et de l'étude sur les CT du Projet. Des mécanismes de transmission continue de renseignements relatifs au Projet aux membres de la communauté de la MNO ont fait l'objet de discussions, notamment en ce qui concerne le site Web de la MNO et la transmission de renseignements par l'intermédiaire des comités consultatifs régionaux. La MNO a indiqué que les objectifs relatifs aux livrables de l'EFEC étaient réalisables et qu'elle fournirait bientôt un rapport trimestriel. Les exigences en matière de déclaration pour les travaux relatifs aux CT entamés dans le cadre du Projet ont également fait l'objet de discussions.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la MNO afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

14.0 MIGISI SAHGAIGAN (PREMIÈRE NATION DE EAGLE LAKE)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la communauté Migisi Sahgaigan depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté Migisi Sahgaigan qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, dans le cadre des fonctions du GCT3, la communauté Migisi Sahgaigan a assisté à une rencontre avec Énergie Est afin de discuter et négocier le protocole de l'EFEC du GTC3. Pour en savoir davantage sur cette rencontre, veuillez vous reporter au sommaire du GCT3 à la section 11.0.

Aussi en juin 2015, Énergie Est a répondu par lettre à la lettre de la communauté Migisi Sahgaigan donnant des détails sur les intérêts de la communauté relativement à l'engagement au Projet. Dans sa réponse, Énergie Est a mentionné que les membres de son équipe d'engagement étaient en communication avec le coordonnateur des terres et des ressources de la communauté Migisi Sahgaigan au sujet de l'élaboration d'une EFEC contenant des dispositions sur les CT aux fins des activités d'engagement pour le Projet. Énergie Est a également mentionné dans sa réponse qu'elle avait conclu une entente de principe avec le Grand Council Treaty n° 3 en mars 2015 et a fait part de son intérêt à discuter davantage des exigences de financement de la communauté et des attentes relatives à l'engagement pour le Projet. Au cours d'une rencontre ultérieure avec Énergie Est, le Chef de la communauté Migisi Sahgaigan a exprimé son intérêt à négocier une EFEC aux fins des activités d'engagement pour le Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

15.0 NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la communauté de Naotkamegwaning depuis juin 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté de Naotkamegwaning qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Chef de la communauté de Naotkamegwaning accusant réception de la lettre du Chef datée du 12 mars 2015 qui décrivait les préoccupations de la communauté relativement au niveau d'engagement d'Énergie Est. La réponse d'Énergie Est mentionnait simplement qu'une réponse détaillée serait envoyée prochainement.

En juin 2015, Énergie Est a reçu par télécopieur une lettre du Chef de la communauté de Naotkamegwaning l'informant qu'il était d'avis que le Projet aurait une incidence sur les droits ancestraux et les droits issus de traités de la communauté. La lettre mentionnait également que la communauté de Naotkamegwaning avait décrit des préoccupations dans des communications antérieures à l'intention d'Énergie Est au sujet de l'incidence potentielle des déversements, des fuites ou des défaillances du pipeline et de la façon dont la contamination de l'environnement qui en résulterait aurait une incidence sur les ressources, les terres et l'eau utilisées par la communauté. De plus, la lettre exprimait également la préoccupation que l'EFEC laissait entendre que les ententes d'engagement n'obligeaient pas les Premières Nations à fournir des études sur les CT.

Dans sa réponse, Énergie Est a informé le Chef qu'Énergie Est avait travaillé auparavant avec l'agent de développement économique de Naotkamegwaning, comme l'avait demandé le conseil de Naotkamegwaning, dans le but d'élaborer un plan de travail et un budget répondant aux besoins de la Première Nation par l'intermédiaire d'une EFEC et d'études sur les CT. Énergie Est a ajouté que le plan de travail sur l'EFEC visait à fournir au Chef et au Conseil du financement de capacités pour faciliter le travail avec les membres de la communauté afin d'identifier et de régler les questions et les préoccupations et pour fournir à Énergie Est de l'information et des détails au sujet de l'incidence défavorable potentielle du Projet sur la communauté Naotkamegwaning. Par la suite, la communauté de Naotkamegwaning a transmis à Énergie Est une version électronique du projet d'EFEC aux fins d'examen.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Naotkamegwaning afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future

concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

16.0 NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Nation Ojibway de Wabigoon Lake qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, un conseiller de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake a informé Énergie Est que la communauté avait rencontré des représentants de l'ONÉ et ne participerait pas au processus de demande de participation auprès de l'ONÉ. Le conseiller a toutefois mentionné que la communauté de Wabigoon Lake souhaitait procéder à l'élaboration d'un plan de travail sur les CT et d'un budget pour une étude sur les CT dans le cadre du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Chef et au Conseil de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake en réponse à sa lettre de mars 2015 au sujet des négociations officielles en vue de la finalisation de l'EFEC et d'une entente sur les CT. Énergie Est a confirmé sa position et sa préférence de procéder à des activités d'engagement avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake. Elle a également expliqué l'EFEC et le rôle de l'ONÉ et a joint des documents à l'appui, notamment l'ébauche d'une EFEC, d'un plan de travail et d'un budget sur les CT et une lettre des ministères pertinents de l'Ontario expliquant que le processus d'audience de l'ONÉ satisfaisait au devoir de consultation relativement au Projet. Le Grand chef du Grand Council Treaty n° 3 et le président de TransCanada ont reçu une copie conforme de la lettre.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré un conseiller de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake dans le but de discuter du protocole sur les CT et de l'EFEC en vue de l'engagement relatif au Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

17.0 NATION TAYKWA TAGAMOU (NEW POST)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Taykwa Tagamou depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Nation Taykwa Tagamou qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

De mai 2015 à juin 2015, Énergie Est et la Nation Taykwa Tagamou ont communiqué au sujet du budget, du plan de travail, de la convention de partage d'information, de l'assurance responsabilité civile et de la convention de sous-traitance pour l'étude sur les CT dans le cadre du Projet.

En juin 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a rencontré l'agent de développement des affaires de la Nation Taykwa Tagamou afin de discuter du programme d'octroi de contrats et d'emplois pour les Autochtones dans le cadre du Projet. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a expliqué les diverses occasions s'offrant aux entrepreneurs des Premières Nations dans le cadre du Projet. L'agent de développement des affaires a indiqué qu'il parlerait de cette information avec le Chef et le Conseil de la Nation Taykwa Tagamou et ferait le suivi avec Énergie Est à l'automne 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Taykwa Tagamou afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

18.0 PREMIÈRE NATION ANTOINE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Antoine depuis avril 2013.⁷ Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Antoine qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation Antoine afin de discuter de l'EFEC et du protocole relatif aux CT pour le Projet. Le Chef a indiqué à Énergie Est que l'étude sur les CT de la Première Nation Antoine serait complétée vers la fin de 2015. Énergie Est a également envoyé un courriel au Chef de la Première Nation Antoine dans lequel il était question des possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet.

En juin 2015, Énergie Est, son consultant en environnement et la Première Nation Antoine ont entretenu une communication à propos de l'état d'avancement de l'étude sur les CT de la communauté. La Première Nation Antoine a demandé des précisions relativement aux exigences du Projet en matière d'assurance-responsabilité sur les lieux de travail qui doivent être respectées afin d'effectuer le travail de terrain dans le cadre de l'étude sur les CT. Le consultant en environnement d'Énergie Est a confirmé les exigences et s'est engagé à travailler à la recherche d'une solution qui permettra à la Première Nation Antoine de commencer le travail de terrain de l'étude sur les CT.

⁷ En août 2014, la Première Nation Antoine a manifesté le désir d'être consultée séparément du B CAO.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un suivi par courriel à la Première Nation Antoine en liens avec les possibilités d'emploi dans le cadre du programme de travaux sur le terrain à l'égard du Projet.

Les discussions portant sur des révisions en vue de finaliser l'EFEC ont également continué pendant le mois de juin 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation Antoine afin d'identifier et traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

19.0 PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Big Grassy depuis février 2014.

Pendant la période de référence, Énergie Est a poursuivi ses tentatives d'engagement de la Première Nation de Big Grassy relativement au Projet. Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Énergie Est a aussi offert de rencontrer la Première Nation de Big Grassy afin de discuter de l'EFEC. Pendant qu'Énergie Est attend les commentaires de Big Grassy, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

20.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Crie de Chapleau depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation Crie de Chapleau de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

21.0 PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Constance Lake depuis juin 2013.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu des RCB de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement du Projet. À l'heure actuelle, la Première Nation de Constance Lake fait partie du Collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (auparavant appelé les Premières Nations de Matawa), lequel a retenu les services d'un consultant indépendant relativement à l'engagement dans le cadre du Projet. Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Constance Lake, veuillez vous reporter au sommaire du Collectif à la section 8.0.

22.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation crie de Missanabie depuis septembre 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation crie de Missanabie de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

23.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation crie de Moose depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation crie de Moose de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est et son équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement ont rencontré la Première Nation crie de Moose pour discuter du plan de travail et du budget de l'EFEC pour le Projet ainsi que du budget relatif aux CT. Énergie Est a présenté un aperçu du processus de l'EFEC et des CT pour donner des précisions sur les postes budgétaires. La Première Nation crie de Moose a mentionné que son Service des terres et des ressources avait l'intention d'examiner le Projet et l'information sur l'évaluation environnementale se trouvant dans la demande d'Énergie Est. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a présenté les occasions d'approvisionnement, d'affaires et d'emploi potentielles liées au Projet et a donné un bref aperçu du processus de sélection et d'évaluation des entrepreneurs, y compris les exigences du programme de participation des Autochtones. La Première Nation crie de Moose a indiqué qu'elle disposait d'une base de données sur les ressources, les sociétés, les ententes et les employés de la communauté.

Au cours de la rencontre, la Première Nation crie de Moose a mentionné que ses principales préoccupations relatives au Projet portaient sur la sécurité et l'environnement, le déplacement du pétrole prévu dans le territoire de la Première Nation crie de Moose et le potentiel de fuites ou de ruptures du pipeline. Énergie Est a entendu les préoccupations de la communauté et a noté que l'EFEC constituait une approche permettant au Projet de tenir compte de ces préoccupations. Énergie Est a réitéré que deux des livrables de l'EFEC étaient l'évaluation de l'incidence sur la communauté et le sommaire des préoccupations, grâce auxquels Énergie Est et la communauté examineront et discuteront des mesures d'atténuation du Projet afin de répondre aux préoccupations de la communauté.

En juin 2015, la Première Nation crie de Moose a demandé les profils d'élévation du pipeline dans le nord de l'Ontario. Énergie Est s'est engagée à aviser la Première Nation crie de Moose si cette information était déposée auprès de l'ONÉ.

En juin 2015, la Première Nation crie de Moose a répondu à la lettre envoyée par Énergie Est en juin 2015 faisant part de la volonté d'Énergie Est de la rencontrer et de procéder à l'élaboration d'une EFEC. La Première Nation crie de Moose a mentionné qu'elle avait lancé un processus d'engagement interne de la communauté relativement au Projet comprenant de nombreuses réunions préparatoires de la direction, des séances prévues d'information de la communauté et des réunions techniques. La Première Nation crie de Moose a également mentionné qu'elle souhaitait planifier une rencontre pour examiner les changements proposés à l'EFEC présentés à Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Moose afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement

24.0 PREMIÈRE NATION DE DOKIS

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Dokis depuis juin 2014.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Dokis qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant la période de référence, Énergie Est a continué ses tentatives de poursuivre les activités d'engagement avec la Première Nation de Dokis en fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien qu'elle n'ait reçu aucune réponse, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

25.0 PREMIÈRE NATION DE FLYING POST

Le Conseil tribal Wabun représente les communautés de la Première Nation Ojibway de Chapleau, de la Première Nation de Flying Post, de la Première Nation de Mattagami, de la Première Nation de Matachewan et de la Première Nation de Brunswick House. Les activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun ont commencé en avril 2013.

Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Flying Post, veuillez vous reporter au sommaire du Conseil tribal Wabun à la section 10.0.

26.0 PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Fort William depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Fort William de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du

Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Fort William qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En avril 2015, Énergie Est et la Première Nation de Fort William ont discuté du plan de travail sur les CT pour le Projet. Énergie Est a également donné des réponses aux questions liées au Projet portant sur l'emplacement des stations de pompage et des ouvrages de franchissement de cours d'eau qui avaient été posées pendant la rencontre d'information avec la communauté en mars 2015. Plus tard en avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré la Première Nation de Fort William afin de présenter un aperçu du programme d'octrois de contrats et d'emplois pour les Autochtones. Aucune question ni préoccupation n'a été présentée pendant cette rencontre. Par la suite, le consultant en environnement d'Énergie Est a contacté la Première Nation de Fort William afin de s'enquérir de l'état de la signature de la convention de partage d'information relative à l'étude sur les CT. Le consultant en environnement a été informé que le Chef et le Conseil nouvellement élus n'avaient pas encore été renseignés sur le Projet et n'avaient pas signé d'entente depuis le moment où ils avaient assumé leurs fonctions.

En mai 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Chef nouvellement élu de la Première Nation de Fort William qui réitérait la décision d'Énergie Est de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ à la fin de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés et incitait la communauté à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT.

En juin 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation de Fort William relativement aux exigences administratives nécessaires pour lancer l'étude sur les CT pour le Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Fort William afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

27.0 PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Ginoogaming depuis juin 2013.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu des RCB de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement du Projet. À l'heure actuelle, la Première Nation de Constance Lake fait partie du Collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (auparavant appelé les Premières Nations de Matawa), lequel a retenu les services d'un consultant indépendant relativement à l'engagement dans le cadre du Projet. Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Ginoogaming, veuillez vous reporter au sommaire du Collectif à la section 8.0.

28.0 PREMIÈRE NATION GRASSY NARROWS

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Grassy Narrows depuis avril 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Grassy Narrows qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation Grassy Narrows de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

29.0 PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE ISKATEWIZAAGEGAN, N° 39 (SHOAL LAKE N° 39)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation indépendante Iskwatewizaagegan n° 39 depuis avril 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation indépendante Iskwatewizaagegan n° 39 qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant la période de référence, Énergie Est a continué ses tentatives de poursuivre les activités d'engagement avec la Première Nation indépendante Iskwatewizaagegan n° 39 en fournissant à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien qu'elle n'ait reçu aucune réponse pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

30.0 PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES DE WABASEEMOONG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong depuis juin 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux Premières nations indépendantes de Wabaseemoong qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le

processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong pour discuter du travail sur les CT dans le cadre du Projet. Les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong ont mentionné qu'elles pourraient rencontrer certaines difficultés avec les capacités pour pouvoir compléter le rapport et Énergie Est a convenu de fournir de l'assistance relative au rapport sur les CT au besoin.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

31.0 PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation du Lac des Mille Lacs depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a reçu un courriel du consultant sur les CT de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs demandant des nouvelles au sujet des réponses d'Énergie Est au Sommaire des préoccupations de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs, qui mentionnait des points relatifs à la conversion et l'intégrité, l'intervention en cas d'urgence, l'environnement et la chaîne d'approvisionnement et relatifs à la construction du nouveau pipeline. Énergie Est est en train d'évaluer et d'amasser l'information afin de répondre aux préoccupations énumérés dans le rapport et elle transmettra les réponses à la communauté. Le consultant en CT a également mentionné qu'une carte était en cours de préparation, indiquant les emplacements d'impacts potentiels, qui fera partie d'une mise à jour du sommaire des questions et préoccupations.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation du Lac Des Mille Lacs qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015.

La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, la Première Nation du Lac Des Mille Lacs et Énergie Est ont discuté de l'EFEC. La Première Nation du Lac Des Mille Lacs a demandé des précisions au sujet des livrables du programme de CT, y compris une évaluation de l'impact sur la communauté et un Sommaire des préoccupations. Énergie Est a répondu en l'informant que l'achèvement du rapport sur les CT comprendrait la présentation de la version définitive du rapport d'évaluation de l'impact sur la communauté, dans lequel Énergie Est et la communauté examinent et discutent des mesures d'atténuation.

Aussi en juin 2015, dans le cadre des fonctions du GCT3, la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a assisté à une rencontre avec Énergie Est afin de discuter et négocier le protocole de l'EFEC du GTC3. Pour en savoir davantage sur cette rencontre, veuillez vous reporter au sommaire du GCT3 à la section 11.0.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation du Lac Des Mille Lacs afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

32.0 PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation du Lac Seul depuis septembre 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation du Lac Seul qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation du Lac Seul, qui a demandé si le plan de travail et le budget de l'EFEC étaient toujours ouverts à des discussions avec Énergie Est. Énergie Est a confirmé que les discussions au sujet de l'EFEC pourraient avoir lieu et a suggéré l'organisation d'une rencontre. Le Chef de

la Première Nation du Lac Seul a accepté qu'une rencontre ait lieu prochainement à cette fin.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation du Lac Seul de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

33.0 PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Long Lake n° 58 depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Long Lake n° 58 qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est et l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le Projet ont rencontré un conseiller de la Première Nation de Long Lake n° 58 pour parler de la cueillette de données pour une base de données devant servir à établir un profil de communauté autochtone afin de connaître et d'examiner la capacité des entreprises autochtones locales en vue de conclure des contrats et de créer des occasions d'emploi pour le Projet. Le conseiller a demandé des renseignements sur la façon dont la participation autochtone est établie et a mentionné que la Première Nation de Long Lake n° 58 souhaitait participer au Projet en accueillant un camp de construction. Le conseiller a aussi demandé des renseignements sur la façon dont le plan de participation des Autochtones de TransCanada fonctionne auprès d'autres Premières Nations. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a mentionné que la cueillette de données pour le profil

de la Première Nation de Long Lake n° 58 est un élément clé du développement de la capacité par rapport à la participation autochtone. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a aussi parlé des possibilités d'octroi de contrats et d'emplois pour les membres de la communauté de la Première Nation de Long Lake n° 58. On a également incité les membres et les entrepreneurs de la communauté à inscrire les entreprises, appartenant à la communauté ou à des membres individuels, auprès d'Énergie Est sur le site Web d'inscription des fournisseurs du Projet.

En mai 2015, Énergie Est et la Première Nation de Long Lake n° 58 ont discuté par conférence téléphonique des détails de la convention sur les CT et de l'EFEC, y compris le soutien de la capacité pour l'engagement. Énergie Est a mentionné que le budget pour les activités d'engagement relatives aux possibilités de transport d'énergie devait être séparé de la lettre d'entente du Projet. La Première Nation de Long Lake n° 58 a convenu de rédiger une lettre d'entente distincte pour les possibilités de transport d'énergie pour la communauté.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré les conseillers de la Première Nation de Long Lake n° 58 et un consultant de la communauté dans le but de finaliser le protocole, le plan de travail et le rapport provisoire sur les CT ainsi que les documents de l'EFEC. Les documents ont été examinés et révisés au cours de cette rencontre et Énergie Est a été informée qu'une version révisée de l'EFEC serait transmise à Énergie Est pour obtenir une copie signée.

En juin 2015, Énergie Est et la Première Nation de Long Lake n° 58 ont collaboré à l'élaboration d'une entente pour une étude sur les CT en lien avec le Projet. Plus tard le même mois, la Première Nation de Long Lake n° 58 a indiqué qu'elle allait signer l'entente sur les CT et la présenter pour signature.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Long Lake n° 58 afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

34.0 PREMIÈRE NATION DE MATACHEWAN

Le Conseil tribal Wabun représente la Première Nation Ojibway de Chapleau, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Matachewan et la Première Nation de Brunswick House. Les activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun ont commencé en avril 2013. Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Matachewan, veuillez vous reporter au sommaire du Conseil tribal Wabun à la section 10.0.

35.0 PREMIÈRE NATION DE NIPISSING

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Nipissing depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à Première Nation de Nipissing qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Nipissing afin de discuter du plan de travail et du budget relatif à l'EFEC du Projet. La Première Nation de Nipissing a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise relativement à la signature d'une EFEC pour le Projet en raison des élections qu'elle doit tenir au mois de juillet et août 2015 et a indiqué qu'en attendant, celle-ci rédigerait une ébauche de plan de travail pour l'EFEC et l'étude sur les CT. Énergie Est a décrit les processus relatifs à l'EFEC et à l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué qu'elle était disponible pour offrir une présentation à la communauté si la Première Nation de Nipissing était intéressée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

36.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Northwest Angle n° 33 depuis mai 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est continue ses tentatives de poursuivre les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Northwest Angle n° 33 dans le but de finaliser et de signer l'EFEC. Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la

décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à Première Nation de Northwest Angle n° 33 qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Bien que pendant la période de référence, l'engagement s'est limité à de la correspondance visant à organiser des rencontres entre Énergie Est et la Première Nation de Northwest Angle n° 33. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

37.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N°37

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Northwest Angle N° 37 depuis juin 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est et le chef des finances de la Première Nation de Northwest Angle n° 37 ont communiqué au sujet de l'avancement du plan de travail, du budget et des exigences de déclarations relatifs à l'EFEC pour le Projet. Le chef des finances a indiqué que la communauté avait élu un nouveau Chef et un nouveau Conseil en mars 2015 et qu'ils étaient informés de l'avancement du Projet et de l'état de l'engagement.

En juin 2015, Énergie Est a reçu un appel du coordonnateur de la consultation de la communauté pour la Première Nation de Northwest Angle n° 37 qui demandait une mise à jour du Projet. Énergie Est a mentionné qu'une rencontre avec le Chef et le Conseil devrait avoir lieu pour les informer. Le coordonnateur de la consultation de la communauté a informé Énergie Est qu'une date allait être choisie avec le Chef et le Conseil et qu'Énergie Est en serait informée afin d'organiser la rencontre proposée.

Énergie Est a ajouté qu'il allait falloir mettre en œuvre l'EFEC et qu'il pourrait aussi être question du plan de travail et des activités de l'EFEC pendant la rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès la Première Nation de Northwest Angle n° 37 afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

38.0 PREMIÈRE NATION D'OBASHKAANDAGAANG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation d'Obashkaandagaang depuis avril 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à Première Nation d'Obashkaandagaang qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Pendant la période de référence, Énergie Est a également fourni à la Première Nation d'Obashkaandagaang de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

39.0 PREMIÈRE NATION D'OCHIICHAGWE'BABIGO'INING

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une

modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, dans le cadre des fonctions du Comité spécial des GCT3, la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining a assisté à une rencontre avec Énergie Est afin de discuter et négocier le protocole de l'EFEC du GTC3. Pour en savoir davantage sur cette rencontre, veuillez vous reporter au sommaire du GCT3 à la section 11.0.

Pendant la période de référence, Énergie Est et la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining ont communiqué à propos de l'EFEC, notamment au sujet des dates proposées pour la signer. La Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining a indiqué que ses discussions au sujet de l'EFEC et la signature ne peuvent survenir avant que le GCT3 ait signé son EFEC. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

40.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU

Le Conseil tribal Wabun représente les communautés de la Première Nation Ojibway de Chapleau, de la Première Nation de Flying Post, de la Première Nation de Mattagami, de la Première Nation de Matachewan et de la Première Nation de Brunswick House. Les activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun ont commencé en avril 2013. Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation Ojibway de Chapleau, veuillez vous reporter au sommaire du Conseil tribal Wabun à la section 10.0.

41.0 PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation des Ojibways d'Onigaming depuis février 2014.

Pendant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation des Ojibway d'Onigaming en fournissant un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

42.0 PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS DE PIC RIVER

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Ojibways de Pic River depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation des Ojibways de Pic River de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

43.0 PREMIÈRE NATION PAYS PLAT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Pays Plat depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation Pays Plat de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a transmis par messenger une EFEC signée, le protocole sur les CT, le modèle de déclaration et le financement de capacités pour le Projet à la Première Nation Pays Plat. Par la suite, Énergie Est a rencontré la Première Nation Pays Plat afin de donner un aperçu des livrables du plan de travail de l'EFEC. Pendant la rencontre, la Première Nation Pays Plat a mentionné que des membres de

la communauté s'étaient dits préoccupés par la possibilité d'un déversement de pétrole qui viendrait nuire à l'écosystème et s'est enquis du plan d'intervention d'urgence et à savoir si la Première Nation Pays Plat participerait à l'intervention. La Première Nation Pays Plat a aussi posé des questions au sujet de l'emplacement des vannes sur son territoire traditionnel. Énergie Est a remis de la documentation sur le Projet et s'est engagée à faire le suivi à propos des questions.

En avril 2015, Énergie Est et l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones pour le Projet ont rencontré la Première Nation Pays Plat dans le but de parler du programme de profil de communauté autochtone d'Énergie Est comprenant la création d'une base de données servant à établir et examiner la capacité des entreprises autochtones locales pour des occasions d'octroi de contrats et d'emplois dans le cadre du Projet. Un aperçu du Projet a également été présenté, notamment à propos de la conversion, des nouvelles constructions pour les stations de pompage proposées, de l'intégrité du pipeline et de la surveillance grâce aux programmes de maintenance et d'inspection en cours. Des documents sur le Projet ont été distribués et il a été question de la possibilité qu'Énergie Est organise une séance d'information à l'intention de la communauté. La Première Nation Pays Plat s'est enquis de ce qui se passe lorsque des artefacts sont découverts pendant la construction. Énergie Est s'est engagée à donner de l'information au sujet des mesures d'atténuation applicables après leur confirmation.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Pays Plat qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré des représentants et deux membres de la communauté de la Première Nation Pays Plat afin de partager de l'information sur le Projet. Un aperçu du Projet a été présenté, comprenant le processus réglementaire.

Énergie Est a rencontré de nouveau en mai les représentants de la Première Nation Pays Plat et, sur demande de la communauté, Énergie Est a fourni des brochures, livrets et dépliants supplémentaires au sujet du Projet parlant de la conversion, de l'environnement et de l'intervention en cas d'urgence. De plus, à cette rencontre, Énergie Est et Première Nation Pays Plat ont parlé des licences visant le SIG, de l'équipement et du formulaire de demande de cartes de données SIG. En juin 2015, Énergie Est a transmis un formulaire de demande de données SIG à la Première Nation Pays Plat.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré de nouveau la Première Nation Pays Plat afin de parler de l'état actuel du rapport sur les CT de la communauté et de connaître les problèmes et les obstacles au processus sur les CT. La Première Nation Pays Plat a donné un bref résumé de l'état du processus sur les CT et a mentionné qu'une rencontre des dirigeants de la communauté était organisée afin d'informer les dirigeants de la Première Nation Pays Plat au sujet du processus sur les CT. La Première Nation Pays Plat a parlé de la nécessité d'obtenir des cartes pendant le processus sur les CT. Énergie Est a répondu en remettant le formulaire de demande de cartes et de données SIG envoyé à la communauté en janvier 2015.

À la rencontre, le consultant en environnement d'Énergie Est a donné à la Première Nation Pays Plat des suggestions sur la façon de mener le processus d'entrevue sur les CT. La Première Nation Pays Plat a mentionné qu'une liste de questions des membres de la communauté sur le Projet avait été compilée et qu'une copie allait être transmise à Énergie Est pour qu'elle l'examine. Énergie Est a déclaré qu'elle tenterait d'avoir les réponses à ces questions à la séance d'information dont la date n'a pas encore été fixée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Pays Plat afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

44.0 PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Shoal Lake n° 40 depuis mai 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Shoal Lake n° 40 qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, dans le cadre des fonctions du GCT3, la Première Nation de Shoal Lake n° 40 a assisté à une rencontre avec Énergie Est afin de discuter et négocier le protocole de l'EFEC du GTC3. Pour en savoir davantage sur cette rencontre, veuillez vous reporter au sommaire du GCT3 à la section 11.0.

Pendant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation de Shoal Lake n° 40 en fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Red Sky Métis Independent Nation qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, le directeur administratif de la Red Sky Métis Independent Nation a téléphoné à Énergie Est pour l'informer que son étude sur les CT était commencée et que la communauté était en train de procéder à la cueillette d'information et à la cartographie. Le directeur administratif a aussi demandé les coordonnées SIG pour une station de compression près de Beardmore, en Ontario. Il souhaitait également savoir où les vannes du pipeline pétrolier seraient situées, si elles allaient être situées sur une des rives de la rivière Nipigon, en Ontario. Énergie Est a indiqué que l'emplacement des stations de pompage était provisoire et que des emplacements stratégiques seraient choisis à la phase finale de conception. Elle a laissé savoir qu'elle ferait le suivi sur cette demande.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré la Red Sky Métis Independent Nation afin de discuter du travail sur les CT pour le Projet, y compris des dates des rapports sur les CT de la communauté. Pendant la rencontre, le directeur administratif a mentionné que la communauté n'avait reçu aucune réponse aux questions sur le Projet posées en mars 2015, notamment celles portant sur l'emplacement des vannes du pipeline le long de la rivière Nipigon. Énergie Est a indiqué que les vannes seraient situées près de la rivière Nipigon sur chacune des rives et que la distance exacte entre les vannes serait décidée pendant la phase de finale de conception du Projet.

Au cours de la rencontre, Énergie Est a demandé si la Red Sky Métis Independent Nation souhaitait toujours visiter une station de compression. Le directeur administratif a dit que ce n'était pas nécessaire. Énergie Est a mentionné qu'elle allait

organiser une rencontre avec le personnel lié aux CT au sein de la Red Sky Métis Independent Nation afin de discuter du processus du rapport sur les CT et des exigences relatives aux données SIG. Énergie Est a également mentionné qu'une rencontre avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones pour le Projet allait être organisée afin de discuter des programmes d'octrois de contrats et d'emplois pour les Autochtones et de compiler les données sur les communautés et de dessiner son profil pour des occasions liées au Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Red Sky Métis Independent Nation afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

45.0 PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI⁸

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Temagami depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, la Première Nation de Temagami et le consultant en environnement d'Énergie Est ont offert aux participants à l'étude sur les CT de la communauté une formation sur la sécurité et le travail de terrain. Les participants à l'étude sur les CT ont demandé des renseignements à propos de la modélisation qu'Énergie Est réalise à l'égard des effets potentiels du Projet sur les sources d'eau potable. Les participants à l'étude sur les CT ont également demandé qu'Énergie Est leur fournisse sa définition d'un cours d'eau important et ont posé des questions à propos de l'évaluation des effets cumulatifs de la Demande relative au Projet. Plus tard en avril, le consultant en environnement d'Énergie Est a fourni les renseignements demandés à propos de l'évaluation des effets cumulatifs et a entrepris un suivi des autres demandes.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Temagami qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre

⁸ Dans la Demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ en octobre 2014, certaines préoccupations relatives au Projet soulevées par la Première Nation de Temagami pendant la période de référence de la Demande n'ont pas été inscrites dans les journaux et les sommaires relatifs à la communauté de la Première Nation de Temagami. Veuillez consulter l'errata déposé dans le Rapport supplémentaire no 4, Section 2, Tableau 2-4. La révision associée au Tableau des questions, préoccupations et réponses dans la Demande Volume 10, Tableau 6-5 sera mis à jour dans le Rapport supplémentaire No. 5.

soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de Temagami afin d'effectuer un suivi relativement à une éventuelle séance d'information pour la communauté portant sur les possibilités en matière d'approvisionnement liées à Énergie Est. De plus, Énergie Est a envoyé un courriel portant sur le protocole relatif à l'EFEC et aux CT pour le Projet. Ce courriel avait également pour but de discuter du protocole de communication à adopter pour l'avenir.

Plus tard en juin 2015, la Première Nation de Temagami a envoyé une lettre par courriel à Énergie Est dans laquelle elle mentionnait les préoccupations de la communauté à l'égard de la manière dont ses activités d'engagement et mises à jour relatives au Projet ont été présentées à l'ONÉ. Énergie Est a répondu à ce courriel en indiquant qu'elle enverrait une réponse à la Première Nation de Temagami une fois qu'elle aurait soigneusement examiné ses préoccupations.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Temagami afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

46.0 PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Wabauskang depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Pendant la période de référence, Énergie Est et la Première Nation de Wabauskang ont communiqué au sujet de l'EFEC et du protocole sur les CT pour le Projet. En mai 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation de Wabauskang pour répondre à ses questions de mars 2015 au sujet du plan de travail de l'EFEC, des budgets et de la portée des activités.

En mai et juin 2015, Énergie Est a poursuivi ses discussions au sujet de l'EFEC et des plans de travail et du budget sur les CT avec la Première Nation de Wabauskang. Énergie Est a informé la Première Nation de Wabauskang que la livraison du rapport

sur les CT en décembre 2015 permettrait de répondre aux préoccupations de la communauté au moment de la conception du Projet. La Première Nation de Wabauskang a mentionné que certains postes budgétaires de l'EFEC la préoccupaient. Énergie Est a procédé à un examen et a présenté des commentaires sur le budget de l'EFEC et a suggéré une rencontre afin d'en discuter davantage avec la Première Nation de Wabauskang.

Énergie Est a mentionné que le GCT3 allait organiser des rencontres d'informations régionales avec les Chefs du GCT3 afin de discuter du Projet d'Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Wabauskang afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

47.0 PREMIÈRE NATION WAHGOSHIG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Wahgoshig depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Wahgoshig qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones et l'équipe d'engagement d'Énergie Est ont tenu une séance d'information pendant le forum sur le financement et le développement économique de la Première Nation Wahgoshig à la demande de la communauté. Elles ont répondu à des questions posées sur divers sujets, notamment des questions générales sur le Projet et des questions sur l'intégrité du pipeline converti, les occasions d'emploi potentielles en lien avec le Projet, toute nouvelle construction et le processus réglementaire de l'ONÉ. La Première Nation Wahgoshig s'est enquis sur les occasions de coentreprise dans la communauté et les qualifications nécessaires.

L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a mentionné qu'une rencontre pouvait être organisée afin d'en parler plus en détail.

En juin 2015, Énergie Est et la Première Nation Wahgoshig ont communiqué avec au sujet de l'EFEC et du plan de travail et du budget relatifs au protocole sur les CT dans le cadre du Projet. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Wahgoshig afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

48.0 PREMIÈRE NATION WAHNAPIITAE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Wahnapiitae depuis juin 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Pendant la période de référence, Énergie Est et la Première Nation Wahnapiitae ont continué de communiquer au sujet du plan de travail de l'EFEC pour le Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Wahnapiitae afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

49.0 PREMIÈRE NATION DE WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Wauzhushk Onigum depuis septembre 2013.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la communauté de Wauzhushk Onigum qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En juin 2015, dans le cadre des fonctions du GCT3, la communauté de Wauzhushk Onigum a assisté à une rencontre avec Énergie Est afin de discuter et négocier le protocole de l'EFEC du GTC3. Pour en savoir davantage sur cette rencontre, veuillez vous reporter au sommaire du GCT3 à la section 11.0.

Pendant la période de référence, Énergie Est a continué ses tentatives de poursuivre les activités d'engagement avec la communauté Wauzhushk Onigum. Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

50.0 RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Red Sky Métis Independent Nation depuis juillet 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué décrivant une modification de la partie du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré la Red Sky Métis Independent Nation afin de présenter le financement pour la formation sur le système d'information géographique demandée par Red Sky Métis par l'intermédiaire du programme de financement du développement des capacités d'Énergie Est. Au cours d'une rencontre tenue plus tard en avril 2015, Énergie Est a rencontré le directeur administratif et le consultant de la communauté Red Sky Métis Independent Nation et a eu une discussion de nature générale au sujet du travail sur les CT entrepris par la Red Sky Métis Independent Nation dans le cadre du Projet. Le directeur administratif a mentionné que la communauté Red Sky Métis Independent Nation hésitait à identifier une zone sensible liée aux CT puisque la communauté est préoccupée par le fait que le site puisse être endommagé si le public apprend son existence. Énergie Est a mentionné que la Red Sky Métis Independent Nation pourrait tenter de protéger les zones sensibles en indiquant l'endroit approximatif à l'aide d'une forme sur une carte, ce qui n'indiquerait pas l'emplacement exact de la zone sensible ni ce qui s'y trouve. Le directeur administratif a déclaré que la question de la protection des zones sensibles serait discutée avec la communauté.

Annexe Vol 2-15

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Québec

CONTENU

1.0	ABÉNAKIS D'ODANAK.....	%
2.0	ABÉNAKIS DE WÔLINAK.....	%
3.0	PREMIÈRE NATION DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN.....	%
4.0	CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW	&
5.0	CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT	&
6.0	CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT	&
7.0	CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN (MASHTEUIATSH).....	"&
8.0	CONSEIL DE LA NATION HURONNE WENDAT (NATION HURONNE WENDAT)	'
9.0	PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE- KIPAWA	(
10.0	PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE- KIPAWA, PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING ET PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE	"(
11.0	GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI	*
12.0	CONSEILS INNUS (CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT, CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT ET CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC- SAINT-JEAN [MASHTEUIATSH]).....	+
13.0	KITIGAN ZIBI ANISHINABEG.....	"-
14.0	LES ATIKAMEKW DE MANAWAN.....	"-
15.0	LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT.....	1\$
16.0	PREMIÈRE NATION DE LONG POINT	1\$
17.0	PREMIÈRE NATION DES MICMACS DE GESPAPEGIAG	1%
18.0	MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE	1%
19.0	MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE.....	12
20.0	SECRÉTARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI.....	14
21.0	LA NATION MICMAC DE GESPEG	14
22.0	PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER	15
23.0	PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING.....	17
24.0	PREMIÈRE NATION WEMOTACI.....	17

25.0 PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE 17

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Québec pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 ABÉNAKIS D'ODANAK

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Abénakis d'Odanak depuis avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Pour une mise à jour concernant les activités d'engagement avec les Abénakis d'Odanak, voir le sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki à la Section 11.0.

2.0 ABÉNAKIS DE WÔLINAK

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Abénakis de Wôlinak depuis avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Pour une mise à jour concernant les activités d'engagement avec les Abénakis de Wôlinak, voir le sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki à la Section 11.0.

3.0 PREMIÈRE NATION DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation des Atikamekw d'Opitciwan depuis août 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation des Atikamekw d'Opitciwan de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation des Atikamekw d'Opitciwan pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil de la Nation Atikamekw depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni au Conseil de la Nation Atikamekw de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw afin de partager des renseignements généraux relatifs au Projet et d'en discuter. Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec cette communauté pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit depuis mai 2013. Bien qu'ils ne mènent pas de négociations dans le cadre du Projet en tant que collectif, trois Conseils innus, le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh), tiennent conjointement des réunions et des discussions relatives au Projet. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement des trois Conseils innus, se reporter à la Section 12.0.

6.0 CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil des Innus de Pessamit depuis mai 2013. Bien qu'ils ne mènent pas de négociations dans le cadre du Projet en tant que collectif, trois Conseils innus, le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh), tiennent conjointement des réunions et des discussions relatives au Projet. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement des trois Conseils innus, se reporter à la Section 12.0.

7.0 CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN (MASHTEUIATSH)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) depuis mai 2013. Bien qu'ils ne mènent

pas de négociations dans le cadre du Projet en tant que collectif, trois Conseils innus, le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) tiennent conjointement des réunions et des discussions relatives au Projet. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement des trois Conseils innus, se reporter à la Section 12.0.

8.0 CONSEIL DE LA NATION HURONNE WENDAT (NATION HURONNE WENDAT)¹

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil de la Nation Huronne Wendat depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a communiqué avec le Conseil de la Nation Huronne Wendat afin d'informer la communauté de sa décision de ne pas construire de terminal à Cacouna, Québec et afin de l'aviser qu'une mise à jour serait transmise à la communauté une fois que la décision aura été confirmée.

Également en avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Conseil de la Nation Huronne Wendat qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Entre avril et juin 2015, Énergie Est et le Conseil de la Nation Huronne Wendat ont poursuivi leurs discussions relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et aux ententes sur les protocoles relatifs aux CT. Énergie Est et l'anthropologue du Conseil de la Nation Huronne Wendat ont entretenu une communication à propos des travaux relatifs aux CT déjà entrepris afin d'évaluer les rapports sur les répercussions potentielles du Projet qui tiennent compte des travaux déjà complétés.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé une brochure sur le Projet au Conseil de la Nation Huronne Wendat, laquelle comprenait un aperçu général du Projet, des renseignements à

¹ Nation Huronne Wendat (Wendake) dans les dépôts précédents

propos des avantages économiques du Projet au Canada ainsi qu'un avis relatif à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, Québec.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Conseil de la Nation Huronne Wendat qui contenait une déclaration de TransCanada qui, au nom d'Énergie Est, indiquait que cette dernière était prête à participer au processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relatif au tronçon québécois du Projet Énergie Est, en plus de mentionner son intérêt à recevoir de nouvelles informations relatives au processus du BAPE.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Conseil de la Nation Huronne Wendat afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

9.0 PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE– KIPAWA

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation d'Eagle Village depuis avril 2013. Pendant la période de référence, trois Premières Nations (la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming, et la Première Nation de Wolf Lake) ont mandaté un représentant du Secrétariat de la Nation algonquine afin qu'il négocie en leur nom et sur une base intérimaire avec Énergie Est jusqu'à ce qu'elles décident de prendre part aux activités d'engagement futures soit individuellement, soit par l'entremise d'un collectif plus formel. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement avec cette communauté, se reporter au sommaire des Premières Nations Eagle Village, Timiskaming et Wolf Lake à la Section 10.0.

10.0 PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE– KIPAWA, PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING ET PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Wolf Lake depuis avril 2013. Pendant la période de référence, les trois Premières Nations ont mandaté un représentant du Secrétariat de la Nation algonquine afin qu'il négocie en leur nom sur une base intérimaire avec Énergie Est jusqu'à ce qu'elles décident de prendre part aux activités d'engagement futures soit individuellement, soit par l'entremise d'un collectif plus formel. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni aux communautés de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré le représentant délégué du Secrétariat de la Nation algonquine (représentant) mandaté par la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Wolf Lake et la Première Nation de Timiskaming afin de discuter des activités d'engagement menées dans le cadre du Projet et des considérations relatives à l'élaboration d'une ébauche d'EFEC pour les trois communautés. À la suite de cette rencontre, le représentant a envoyé par courriel une ébauche de l'EFEC afin qu'elle soit étudiée par Énergie Est.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Wolf Lake qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a téléphoné au représentant afin de l'informer de la progression du Projet depuis leur dernière rencontre en avril 2015. Énergie Est a indiqué que la modification de la portée du Projet à Cacouna, Québec a entraîné une modification de l'échéancier du Projet et, par conséquent, a prolongé la période allouée aux activités d'engagement du Projet. De plus, il a également été discuté que l'accent de la Première Nation de Timiskaming, la Première Nation Eagle Village et la Première Nation de Wolf Lake soit mis sur les négociations entourant le protocole relatif aux CT. Lors de cet appel, le représentant a précisé que le Secrétariat de la Nation algonquine avait été mandaté pour traiter des droits et titres autochtones revendiqués par ces trois communautés ainsi que de l'engagement sur des enjeux tels que le Projet. Le représentant a par ailleurs indiqué qu'un protocole d'entente avait été mis en place entre les trois communautés afin d'aborder les enjeux liés à leur territoire commun et que le Projet est visé par ce protocole. Énergie Est et le représentant ont discuté de la nécessité d'obtenir des résolutions de conseils de bande des trois communautés confirmant que le Secrétariat de la Nation algonquine représentera leurs intérêts pendant le processus d'engagement relatif au Projet. Le financement des capacités dans le cadre du Projet a également fait l'objet de discussions.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Wolf Lake afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

11.0 GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

De plus, durant le mois d'avril 2015, Énergie Est et des représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont discuté du protocole relatif aux CT pour le Projet.

En plus de discuter du protocole relatif au CT, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a indiqué qu'il était intéressé par des contrats de construction potentiels pour des stations de pompage du Projet et a demandé que soit organisée une visite guidée d'une station de compression existante de TransCanada. Par conséquent, des représentants d'Énergie Est ont planifié une visite guidée de la station de compression Iroquois de TransCanada.

En mai 2015, Énergie Est et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont discuté des modifications apportées au protocole et au plan de travail relatifs aux CT du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé une brochure sur le Projet au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, laquelle comprenait un aperçu général du Projet ainsi que des renseignements à propos des avantages économiques du Projet au Canada et un avis relatif à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, Québec.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel aux représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki qui contenait une déclaration de TransCanada qui, au nom d'Énergie Est, indiquait que cette dernière était prête à participer au processus du BAPE relatif au tronçon québécois du Projet Énergie Est, en plus de mentionner son intérêt à recevoir de nouvelles informations relatives au processus du BAPE.

Pendant le mois de juin 2015, Énergie Est et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont discuté des modifications apportées au protocole relatif aux CT et ont planifié une rencontre en juillet 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

12.0 CONSEILS INNUS (CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT, CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT ET CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN [MASHTEUIATSH])²

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) depuis mai 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni aux communautés de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé une brochure sur le Projet au Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, au Conseil des Innus de Pessamit, et au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh), laquelle comprenait un aperçu général du Projet ainsi que des renseignements à propos des avantages économiques du Projet au Canada et un avis relatif à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, Québec.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré des représentants des Conseils innus afin de discuter la possibilité que ces derniers négocient collectivement une EFEC et un protocole relatif aux CT. Énergie Est a indiqué que des solutions de rechange potentielles pour le terminal maritime étaient à l'étude et qu'une modification de la portée du Projet devrait être annoncée à la fin de 2015. Énergie Est a également indiqué que la date de mise en service du Projet avait été reportée à 2020. De plus, Énergie Est a mentionné que les groupes autochtones qui participent au processus d'engagement du Projet ont été avisés que leurs études relatives aux CT doivent être complétées pour décembre 2015 afin qu'elles soient prêtes au moment où Énergie Est effectuera un dépôt auprès de

² Les trois Conseils (Conseils innus) partagent le même territoire traditionnel. Bien que les Conseils innus ne négocient pas dans le cadre du Projet en tant que collectif, les rencontres et discussions relatives au Projet sont organisées conjointement et ce sommaire présente donc les activités d'engagement menées auprès des trois Conseils innus.

l'ONÉ. Énergie Est a cependant indiqué que si les études sur les CT n'étaient pas déposées en décembre 2015, elles pourraient être transmises à l'ONÉ dans le cadre de dépôts supplémentaires. Énergie Est a également mentionné qu'il était possible, au besoin, d'ajouter une note à l'EFEC collective potentielle qui stipulerait que des modifications peuvent être apportées aux études sur les CT si la partie québécoise du Projet subit des changements qui rendent de telles modifications nécessaires. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a indiqué qu'elle rencontrerait les communautés afin de discuter des possibilités d'octroi de contrats.

Lors de cette rencontre, les discussions ont aussi porté sur la sécurité qui doit être considérée dans le cadre des travaux sur le terrain relatifs aux CT. Le Conseil des Innus de Pessamit a demandé que lui soit fourni un fichier de forme relatif au territoire traditionnel des trois communautés et Énergie Est s'est engagée à fournir cette information. Énergie Est a indiqué qu'un représentant de l'équipe d'Énergie Est responsable de la sécurité et de l'intervention en cas d'urgence communiquerait avec les communautés dans les prochains mois afin de discuter de la planification des interventions en cas d'urgence.

Également lors de cette rencontre, le Conseil des Innus de Pessamit a demandé qu'un contrôleur culturel de la communauté soit présent pendant les travaux archéologiques ou qu'Énergie Est partage les conclusions des travaux archéologiques menés sur le territoire traditionnel des Innus. Énergie Est a indiqué qu'elle étudierait la possibilité d'accorder cette demande.

Les représentants des communautés ont indiqué qu'ils consulteraient leurs communautés respectives à propos de la possibilité d'élaborer une EFEC collective, conformément à la proposition d'Énergie Est. Les représentants ont également mentionné que la traduction française partielle de la Demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ ne recevait pas un accueil favorable de la part des communautés. Énergie Est a pris note de cet enjeu et a indiqué à la communauté qu'elle transmettrait ce commentaire au personnel approprié de l'équipe du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel aux représentants du Conseil des Innus de Pessamit, du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) et du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit qui contenait une déclaration de TransCanada qui, au nom d'Énergie Est, indiquait que cette dernière était prête à participer au processus du BAPE relatif au tronçon québécois du Projet Énergie Est, en plus de mentionner son intérêt à recevoir de nouvelles informations relatives au processus du BAPE.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) afin d'identifier et traiter toute préoccupation future

éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes de l'engagement.

13.0 KITIGAN ZIBI ANISHINABEG

Énergie Est tente d'entreprendre des activités d'engagement relatives au Projet avec la communauté Kitigan Zibi Anishinabeg depuis avril 2013 mais n'a reçu que peu de commentaires de cette dernière. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni des renseignements relatifs au Projet, y compris une mise à jour de la portée de la partie québécoise du Projet ainsi que des avis relatifs au dépôt, par Énergie Est, du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ. En mai 2015, un nouveau Chef et un nouveau Conseil ont été élus. Énergie Est continuera de tenter, par l'intermédiaire du Conseil nouvellement élu, d'entreprendre des activités d'engagement avec la communauté Kitigan Zibi Anishinabeg afin de traiter les préoccupations futures éventuelles et continuera de partager de l'information et de déterminer les prochaines étapes de l'engagement.

14.0 LES ATIKAMEKW DE MANAWAN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Atikamekw de Manawan depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Pendant la période de référence, Énergie Est et les Atikamekw de Manawan ont poursuivi leurs discussions concernant l'élaboration d'une EFEC mutuellement acceptable pour le Projet. Le consultant en environnement d'Énergie Est a continué à travailler avec la communauté dans le cadre de l'étude sur les CT afin d'évaluer les répercussions potentielles du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé une brochure sur le Projet aux Atikamekw de Manawan, laquelle comprenait un aperçu général du Projet ainsi que des renseignements à propos des avantages économiques du Projet au Canada et un avis relatif à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, Québec.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel aux Atikamekw de Manawan qui contenait une déclaration de TransCanada qui, au nom d'Énergie Est, indiquait que cette dernière était prête à participer au processus du BAPE relatif au tronçon québécois du

Projet Énergie Est, en plus de mentionner son intérêt à recevoir de nouvelles informations relatives au processus du BAPE.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Atikamekw de Manawan afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

15.0 LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Listuguj Mi'gmaq Government depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomí. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré des ouvriers qualifiés du Listuguj Mi'gmaq Government et de la Première Nation des Micmacs de Gespapegiag. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a discuté des possibilités d'emploi dans le cadre du Projet et a fourni des explications relatives aux compétences et à la formation nécessaires pour devenir un entrepreneur à l'égard du Projet. Les ouvriers qualifiés ont exprimé leur intérêt concernant les possibilités d'emploi dans le cadre du Projet et le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a laissé ses coordonnées afin que les ouvriers qualifiés puissent lui envoyer directement leur candidature ou toute autre question relative au Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec le Listuguj Mi'gmaq Government pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

16.0 PREMIÈRE NATION DE LONG POINT

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Long Point depuis avril 2013.

Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Première Nation de Long Point de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une

modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation de Long Point pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

17.0 PREMIÈRE NATION DES MICMACS DE GESPAPEGIAG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation des Micmacs de Gespapegiag depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni au Secrétariat de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré des ouvriers qualifiés de la Première Nation des Mi'gmaq de Gespapegiag. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a discuté des possibilités d'emploi dans le cadre du Projet et a fourni des explications relatives aux compétences et à la formation nécessaires pour devenir un entrepreneur à l'égard du Projet. Les ouvriers qualifiés ont exprimé leur intérêt concernant les possibilités d'emploi dans le cadre du Projet et le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a laissé ses coordonnées afin que les ouvriers qualifiés puissent lui envoyer directement leur candidature ou toute autre question relative au Projet.

Bien que peu d'activités d'engagement aient été réalisées avec la Première Nation de Gespapegiag pendant la période de référence, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

18.0 MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Mohawks de Kanehsatà:ke depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse

décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est et les Mohawks de Kanehsatà:ke ont discuté de la participation d'Énergie Est à un salon de l'emploi organisé par la communauté. Cependant, Énergie Est a par la suite reçu un avis des Mohawks de Kanehsatà:ke selon lequel la communauté n'était plus en mesure d'apporter son appui à la participation d'Énergie Est à cet événement.

Également en avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre aux Mohawks de Kanehsatà:ke qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Énergie Est continuera de partager des renseignements relatifs au Projet avec les Mohawks de Kanehsatà:ke et demeure résolue à s'engager auprès de cette communauté afin de traiter ses préoccupations relatives au Projet et/ou d'identifier et de traiter les préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

19.0 MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Mohawks de Kahnawá:ke depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Grand Chef des Mohawks de Kahnawá:ke afin d'effectuer le suivi d'une rencontre à laquelle Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke avaient participé en février 2015. La lettre réaffirmait l'engagement d'Énergie Est à établir une relation à long terme avec la communauté qui se poursuivra après la réalisation de l'EFEC.

En avril 2015, Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke ont discuté de l'EFEC et des modifications relatives à l'orientation du Projet. Les Mohawks de Kahnawá:ke ont aussi expressément mentionné que la communauté est réticente à entreprendre une étude sur les

CT puisqu'elle considère que la portée de cette étude est trop limitée. Énergie Est a suggéré qu'une rencontre soit organisée avec le représentant en CT d'Énergie Est afin de discuter de cette question et de toute autre préoccupation concernant les travaux relatifs aux CT. La communauté a accepté de tenir une telle rencontre.

Lors de la réunion, les Mohawks de Kahnawá:ke ont indiqué qu'ils étudieraient les cartes contenues dans la Demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et aviseraient Énergie Est s'ils considèrent que ces cartes suffisent pour permettre au Conseil des Mohawks de Kahnawá:ke d'établir la distance entre le Projet et ses sites d'intérêt. Une copie de l'ébauche de l'EFEC à laquelle la communauté a contribué a également été remise à Énergie Est. Les Mohawks de Kahnawá:ke ont indiqué qu'une élection à la direction était prévue pour juin 2015 et que celle-ci pourrait entraver les travaux proposés pour l'EFEC et les CT.

En mai 2015, Énergie Est a rencontré des représentants responsables des relations intergouvernementales, des questions juridiques et de l'environnement du Conseil des Mohawks de Kahnawá:ke afin de discuter de l'étude sur les CT du Projet. Une mise à jour du Projet et des échéanciers a été fournie et des discussions portant sur les délais relatifs au processus réglementaire ont eu lieu. La portée de l'étude sur les CT a également fait l'objet de discussions. Les représentants du Conseil des Mohawks de Kahnawá:ke ont à nouveau mentionné leur préoccupation concernant la portée limitée de l'étude sur les CT, laquelle ne se concentre que sur les lieux situés à proximité de l'emprise. Énergie Est a indiqué que même si l'étude sur les CT met habituellement l'accent sur la zone immédiate de l'emprise et qu'elle est assujettie à des limites, la portée de l'étude sur les CT peut être flexible et inclure un territoire plus vaste.

En juin 2015, Énergie Est a effectué un suivi auprès des représentants des Mohawks de Kahnawá:ke qui étaient présents à la réunion de mai 2015 en envoyant une ébauche du protocole relatif aux CT à des fins d'examen.

En juin 2015, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est s'est adressé au représentant de la surveillance et du soutien des Mohawks de Kahnawá:ke afin de demander qu'une rencontre portant sur le programme d'embauche et d'octroi de contrats à l'intention des Autochtones soit organisée. Les Mohawks de Kahnawá:ke ont convenu qu'ils allaient évaluer l'intérêt de la communauté pour une telle rencontre et qu'ils répondraient à cette demande à une date ultérieure.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Mohawks de Kahnawá:ke afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

20.0 SECRÉTARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI

Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi représente la Nation Micmac de Gespeg, la Première Nation des Micmacs de Gesgapegiag et le Listuguj Mi'gmaq Government. Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi depuis décembre 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni au Secrétariat de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Des activités d'engagement ont également été menées directement auprès des trois Premières Nations représentées par le Secrétariat pendant la période de référence. Pour plus de détails, se reporter au sommaire des engagements envers les communautés de la Nation Micmac De Gespeg, de la Première Nation des Micmacs de Gesgapegiag et du Listuguj Mi'gmaq Government.

Comme Énergie Est s'est engagée directement auprès de ces communautés, l'engagement relatif au Projet auprès du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi pendant la période de référence a été limité. Énergie Est continuera toutefois, au besoin, de mener des activités d'engagement auprès du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi afin d'identifier et traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet. Énergie Est continuera également de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

21.0 LA NATION MICMAC DE GESPEG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Micmac De Gespeg depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré le Chef de la Nation Micmac de Gespeg afin de discuter des possibilités d'octroi de contrats potentiels pour les membres de la Première Nation Mi'gmaq dans le cadre du Projet. Le Chef a demandé s'il était possible que le terminal maritime prévu à Cacouna soit construit à Baie-de-Sable, Québec. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a indiqué qu'il ne détenait aucune information à ce sujet, mais que les communautés des Premières Nations seraient avisées dès qu'Énergie Est prendrait une décision. Le Chef a mentionné qu'il était prêt à

organiser des rencontres relatives au Projet avec des représentants d'Énergie Est lorsque ces derniers en feraient la demande.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Micmac de Gespeg afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

22.0 PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Malécite de Viger depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Également en avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Malécite de Viger qui confirmait la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

Dans des courriels envoyés ultérieurement, Énergie Est a répondu aux préoccupations de la Première Nation Malécite de Viger concernant les modifications apportées au tracé du Projet au Québec et les effets de celles-ci sur ses activités d'engagement avec Énergie Est ainsi que sur le Projet.

En mai 2015, Énergie Est a reçu un courriel du directeur de projet de la Première Nation Malécite de Viger dans lequel celui-ci indiquait qu'il avait des questions à propos de la modification de la partie québécoise du Projet en raison de la proximité de celui-ci par rapport au territoire traditionnel de la Première Nation Malécite de Viger. Le directeur de projet a indiqué à Énergie Est que la Première Nation Malécite de Viger jugeait que l'information relative à la portée du Projet, laquelle a été modifiée par la décision de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna, était insuffisante. Énergie Est a proposé, dans une réponse envoyée par courriel, d'organiser une rencontre avec le directeur de projet et le directeur général de la Première Nation Malécite de Viger afin de finaliser l'EFEC et répondre aux questions en suspens. Plus tard au cours du même mois, le directeur de projet a envoyé un courriel à Énergie Est dans lequel il demandait des

renseignements à propos des mises à jour du tracé proposé du Projet au Québec et des échéanciers de l'ONÉ. Énergie Est a indiqué à la Première Nation Malécite de Viger qu'il n'y avait aucune nouvelle mise à jour du tracé du Projet au Québec.

Toujours en mai 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef, le directeur général, le directeur de projet et un Conseiller élu de la Première Nation Malécite de Viger afin de travailler à l'élaboration de l'EFEC et du plan de travail relatif aux CT. Énergie Est a fourni des renseignements supplémentaires à propos de l'étude sur les CT et s'est engagée à transmettre une ébauche de plan de travail et des modèles d'entente pour l'étude sur les CT. La Première Nation Malécite de Viger a demandé que lui soit envoyée une carte du Projet, ce à quoi Énergie Est a acquiescé, ainsi que des fichiers de formes relatifs au tracé du Projet qui traverse le territoire traditionnel de la communauté. En juin 2015, Énergie Est et la Première Nation Malécite de Viger se sont à nouveau rencontrés afin d'étudier une EFEC et un protocole et un budget relatifs aux CT modifiés qu'Énergie Est a présentés. Le protocole et le budget relatifs aux CT ont été approuvés et quelques modifications ont été demandées par la Première Nation Malécite de Viger. Énergie Est et la Première Nation Malécite de Viger ont communiqué à nouveau en juin 2015 afin de planifier, pour juillet 2015, une rencontre au cours de laquelle les discussions relatives à l'EFEC se poursuivront.

En mai 2015, la Première Nation Malécite de Viger s'est à nouveau montrée préoccupée par le peu d'efforts déployés ces derniers temps par Énergie Est en matière d'activités d'engagement. Pendant la rencontre de mai 2015, la Première Nation Malécite de Viger a exprimé ses préoccupations concernant la documentation des activités d'engagement relatives aux obligations de l'EFEC et la diffusion publique de renseignements portant sur ces activités. Énergie Est a précisé à la communauté que des résumés de haut niveau ont été inclus dans les rapports supplémentaires déposés auprès de l'ONÉ en remplacement des journaux d'engagement détaillés. Énergie Est a également indiqué que si l'ONÉ désire recevoir plus de détails concernant son engagement envers la Première Nation Malécite de Viger, Énergie Est informera la communauté en avance.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé une brochure sur le Projet à la Première Nation Malécite de Viger, laquelle comprenait un aperçu général du Projet, des renseignements à propos des avantages économiques du Projet au Canada ainsi qu'un avis relatif à la décision d'Énergie Est et de TransCanada de ne pas construire le terminal maritime et le terminal de réservoir connexe à Cacouna, Québec.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation Malécite de Viger qui contenait une déclaration de TransCanada qui, au nom d'Énergie Est, indiquait que cette dernière était prête à participer au processus du BAPE relatif au tronçon québécois du Projet Énergie Est, en plus de mentionner son intérêt à recevoir de nouvelles informations relatives au processus du BAPE.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Malécite de Viger afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

23.0 PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Timiskaming depuis avril 2013. Pendant la période de référence, trois Premières Nations (la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Wolf Lake) ont mandaté un représentant du Secrétariat de la Nation Algonquin afin qu'il négocie en leur nom et sur une base intérimaire avec Énergie Est jusqu'à ce qu'elles décident de prendre part aux activités d'engagement futures soit individuellement, soit par l'entremise d'un collectif plus formel. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement avec cette communauté, se reporter au sommaire des Premières Nations Eagle Village, Timiskaming et Wolf Lake à la Section 10.0.

24.0 PREMIÈRE NATION WEMOTACI

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Wemotaci depuis août 2013.

Malgré les efforts déployés par Énergie Est, les activités d'engagement de fond relatives au Projet menées auprès de la Première Nation Wemotaci ont été limitées depuis le début de 2015, à la suite de l'entrée en fonction du Chef et du Conseil nouvellement élus. Pendant la période de référence, Énergie Est a continué de tenter d'entreprendre des activités d'engagement auprès du Conseil de la Nation Wemotaci en lui fournissant de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

Bien qu'Énergie Est ait reçu peu de commentaires, elle continuera de fournir des renseignements relatifs au Projet à la Première Nation Wemotaci et se mettra à la disposition de cette dernière pour traiter toute préoccupation relative au Projet. Si des préoccupations relatives au Projet sont transmises à Énergie Est, celle-ci déterminera les activités d'engagement qui doivent être menées afin d'y répondre.

25.0 PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Wolf Lake depuis avril 2013. Pendant la période de référence, trois Premières Nations

(la Première Nation Eagle Village, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Wolf Lake) ont mandaté un représentant du Secrétariat de la Nation Algonquin afin qu'il négocie en leur nom et sur une base intérimaire avec Énergie Est jusqu'à ce qu'elles décident de prendre part aux activités d'engagement futures soit individuellement, soit par l'entremise d'un collectif plus formel. Pour consulter le sommaire des activités d'engagement avec cette communauté, se reporter au sommaire des Premières Nations Eagle Village, Timiskaming et Wolf Lake à la Section 10.0.

Annexe Vol 2-16

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouveau-Brunswick

CONTENU

1.0	ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	1
2.0	PREMIÈRE NATION ELSIPOGTOG	4
3.0	PREMIÈRE NATION MALÉCITE DU MADAWASKA.....	5
4.0	PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG).....	6
5.0	PREMIÈRE NATION DE ST. MARY'S	8
6.0	PREMIÈRE NATION DE TOBIQUE	11
7.0	PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK.....	13

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations du Nouveau-Brunswick pendant la période allant du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à l'ACPNNB de l'information sur le Projet, y compris un avis du dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En juin 2015, les Premières Nations représentées par l'ACPNNB aux fins du Projet comprenaient notamment :

- la Première Nation de Buctouche (Première Nation Tjipōgtōtjg)
- la Première Nation d'Eel Ground (Première Nation Natoaganeg)
- la Première Nation d'Eel River Bar (Première Nation Ugpi'ganjig)
- la Première Nation d'Esgenoôpetitj (Première Nation Burnt Church)
- la Première Nation de Fort Folly (Première Nation Amlamgog)
- la Première Nation d'Indian Island (Première Nation L'nui Menikuk)
- la Première Nation de Kingsclear (Première Nation Pilick)
- la Nation de Metepenagiag Mi'kmaq (Première Nation Red Bank)
- la Première Nation d'Oromocto (Première Nation Wolamuktuk)

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à l'ACPNNB qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des connaissances traditionnelles (CT) dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait l'Assemblée à lui indiquer dès que possible les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel à l'ACPNNB décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le

terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet. Par la suite, Énergie Est a reçu des demandes de la part des candidats potentiels membres de l'ACPNNB provenant des Premières Nations de Kingsclear et de Metepenagiag (Red Bank). En juin 2015, des candidats ont été choisis pour embauche dans le cadre du programme de travaux sur le terrain.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel à Mi'kmaq Rights Initiative, à l'ACPNNB, à la Première Nation de Tobique, à la Première Nation de St. Mary's, à la Première Nation de Pabineau, à la Première Nation Elsipogtog, à la Première Nation de Woodstock et à la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait également des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision d'Énergie Est de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du Projet et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait de plus les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau- Brunswick.

En avril 2015, Énergie Est et l'ACPNNB se sont réunies pour discuter des ententes spécifiques au Projet, y compris l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et la Lettre d'entente (LE). Énergie Est a demandé aux Premières Nations représentées par l'ACPNNB de lui fournir des Résolutions de Conseil de bande (RCB) confirmant que l'ACPNNB négocie le financement au nom de chaque communauté; l'ACPNNB a précisé qu'aucune RCB ne sera transmise jusqu'à la conclusion d'une entente sur le budget de l'EFEC. L'ACPNNB a de plus confirmé qu'elle représentait neuf Premières Nations aux fins des activités d'engagement relatives au Projet. Par suite de la réunion, Énergie Est a transmis une proposition de LE à l'ACPNNB qui précise un cadre de négociations. Les négociations relatives à l'EFEC et à la LE se poursuivent.

Lors d'une rencontre ayant eu lieu plus tard en avril 2015, l'ACPNNB a demandé des informations sur la demande d'Énergie Est faite auprès du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick en vue d'obtenir une modification au permis d'occupation (PO) actuellement en vigueur pour permettre l'accès à des terres additionnelles de la Couronne nécessaires pour effectuer des études préliminaires liées au Projet. Plus tard en mai 2015, pour répondre aux questions de l'ACPNNB, Énergie Est a fourni une description de la portée proposée des travaux à entreprendre aux termes du PO, y compris des photographies du chantier type et de l'équipement

qui serait utilisé au cours des études préliminaires. Plus tard en juin 2015, après qu'Énergie Est ait confirmé les lieux précis des travaux à entreprendre, des cartes détaillées ont été fournies à l'ACPNNB par voie électronique et en version papier. Les renseignements fournis sur le PO ont fait l'objet de discussions lors d'une réunion avec l'ACPNNB et Énergie Est en juin 2015, réunion au cours de laquelle l'ACPNNB a avisé Énergie Est qu'elle avait transmise les renseignements aux Chefs des communautés membres de l'ACPNNB lors d'une réunion tenue en juin.

Lors d'une réunion subséquente tenue en juin 2015, l'ACPNNB a demandé à Énergie Est quels étaient les franchissements de cours d'eau au Nouveau-Brunswick qui faisaient partie du programme d'évaluation géotechnique. Énergie Est a confirmé qu'un franchissement de cours d'eau sur la rivière Iroquois avait été identifié pour le programme d'évaluation géotechnique.

En juin 2015, l'ACPNNB a confirmé à Énergie Est que la Première Nation d'Oromocto avait retiré son adhésion de l'ACPNNB.¹

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec l'ACPNNB afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

1.1 Première Nation d'Eel River Bar - Engagement direct

En juin 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré le Chef, plusieurs conseillers élus et le gestionnaire du capital et de l'habitation de la Première Nation d'Eel River Bar pour discuter du Projet et des occasions d'emploi potentielles. Énergie Est a expliqué le programme d'embauche et d'octroi de contrats à l'intention des Autochtones, ainsi que les diverses occasions d'emploi disponible au cours de chaque phase du Projet. La Première Nation d'Eel River Bar a demandé si Énergie Est était intéressée à un modèle de partage du revenu avec les communautés des Premières Nations éventuellement affectées. Énergie Est s'est engagée à faire un suivi de cette demande.

1.2 Première Nation d'Indian Island – Engagement direct

En avril 2015, le Chef de la Première Nation d'Indian Island a communiqué avec Énergie Est pour discuter des incidences éventuelles des récents changements à la portée du Projet au Québec sur les fournisseurs et les entrepreneurs éventuels de la Première Nation. Énergie Est a confirmé qu'il n'y aurait pas d'incidences négatives sur les contrats et/ou les emplois associés au Projet et que le délai d'achèvement donnerait plus de temps aux fournisseurs et entrepreneurs de la Première Nation pour

¹ Ce changement d'engagement entre la Première Nation d'Oromocto et Énergie Est sera indiqué dans la prochaine mise à jour des activités d'engagement (Rapport supplémentaire n° 5).

développer les capacités et les possibilités liées à leurs offres en vue d'obtenir des contrats liés au Projet.

En juin 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation d'Indian Island pour discuter du programme de levés géotechniques et géophysiques sur le terrain. Le Chef a précisé que certaines préoccupations avaient été soulevées lors d'une réunion des Chefs de l'ACPNNB sur la transmission en temps opportun des renseignements sur le programme de levés géotechniques et géophysiques sur le terrain. Énergie Est a avisé le Chef qu'une description des travaux à entreprendre avait été remise à l'ACPNNB en mai 2015, mais que l'échéancier et les lieux des travaux n'avaient pas été déterminés à ce moment-là. En juin, une fois que l'échéancier et l'emplacement des travaux pour le Projet ont été confirmés, Énergie Est a partagé cette information avec l'ensemble des communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet.

2.0 PREMIÈRE NATION ELSIPOGTOG

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Elsipogtog depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation Elsipogtog qui décrivait les occasions d'emplois d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet. Par la suite, Énergie Est a reçu des demandes de la part de candidats potentiels de la Première Nation Elsipogtog. En juin 2015, des candidats ont été choisis pour embauche dans le cadre du programme de travaux sur le terrain.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel à Mi'kmaq Rights Initiative, à l'ACPNNB, à la Première Nation de Tobique, à la Première Nation de St. Mary's, à la Première Nation de Pabineau, à la Première Nation Elsipogtog, à la Première Nation de Woodstock et à la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la

décision d'Énergie Est de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Elsipogtog afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

3.0 PREMIÈRE NATION MALÉCITE DU MADAWASKA²

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Malécite du Madawaska depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis du dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation Malécite du Madawaska qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation Malécite du Madawaska décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le

² Dans les Rapports supplémentaires n° 1, 2 et 3, Énergie Est a mentionné l'engagement envers les Premières Nations Malécite du Madawaska et de Woodstock ensemble en fonction de la LE conjointe en vigueur (signée au nom du Conseil tribal de St. John's River Valley. Étant donné qu'Énergie Est s'est engagée auprès de la Première Nation Malécite du Madawaska et de la Première Nation de Woodstock individuellement depuis la signature de la LE, des mises à jour distinctes des activités d'engagement avec ces communautés seront transmises à l'avenir.

programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet. Par la suite, Énergie Est a reçu des demandes de candidats potentiels de la Première Nation Malécite du Madawaska.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel aux représentants de Mi'kmaq Rights Initiative, de l'ACPNNB, de la Première Nation de Tobique, de la Première Nation de St. Mary's, de la Première Nation de Pabineau, de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision prise à l'égard du Projet de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

Durant le mois d'avril 2015, Énergie Est et la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock et la Première Nation de Tobique ont élaboré un processus entourant le plan de travail de l'EFEC collective pour l'engagement à l'égard du Projet. Des discussions pour faire progresser l'EFEC collective se sont poursuivies au cours du mois de juin.

En mai 2015, la Première Nation de St. Mary's a avisé Énergie Est que la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de St. Mary's ont signé des RCB à l'égard de l'entente sur les CT relative au Projet. Les RCB ont été transmises à Énergie Est. Durant le mois de mai 2015, Énergie Est et les représentants de ces quatre communautés ont discuté des détails de l'entente et de la capacité de mener à bien l'engagement. En juin 2015, Énergie Est a transmis par courriel le protocole sur les CT entièrement signé par chacune des Premières Nations suivantes : la Première Nation de St. Mary's, la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de Woodstock.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Malécite du Madawaska afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

4.0 PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG)

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Pabineau depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a

fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a transmis un courriel au Chef de la Première Nation de Pabineau pour l'informer que le récent changement à la portée du Projet au Québec entraînait un report de la date prévue de mise en service à 2020.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel au Chef et au Conseil de la Première Nation de Pabineau les avisant que le changement à la portée du Projet au Québec avait modifié l'échéancier et le budget du Projet, ce qui pourrait entraîner des modifications au plan de travail de l'EFEC initialement proposé par Énergie Est. Cependant, Énergie Est a précisé que le plan de travail et le budget des CT ne seront pas touchés.

En mai 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation de Pabineau décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel aux représentants de Mi'kmaq Rights Initiative, de l'ACPNNB, de la Première Nation de Tobique, de la Première Nation de St. Mary's, de la Première Nation de Pabineau, de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision prise à l'égard du Projet de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Pabineau afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

5.0 PREMIÈRE NATION DE ST. MARY'S

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de St. Mary's depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de St. Mary's qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation de St. Mary's décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel aux représentants de Mi'kmaq Rights Initiative, de l'ACPNNB, de la Première Nation de Tobique, de la Première Nation de St. Mary's, de la Première Nation de Pabineau, de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision prise à l'égard du Projet de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

Lors d'une réunion avec Énergie Est en avril 2015, la Première Nation de St. Mary's a demandé à Énergie Est d'aviser la communauté lorsqu'elle aura l'intention de

demander des permis provinciaux relatifs au Projet. Énergie Est a confirmé que la Première Nation de St. Mary's serait avisée d'avance de toute demande de permis relative à la Couronne et des travaux de construction ou des travaux sur le terrain. Il a été convenu qu'Énergie Est pourrait fournir ces informations à la Première Nation de St. Mary's au cours des réunions trimestrielles auxquelles participent la communauté et l'équipe responsable de l'environnement d'Énergie Est, comme proposé dans l'EFEC.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi à la Première Nation de St. Mary's concernant un point soulevé en mars 2015 relativement à la demande d'Énergie Est faite auprès du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick en vue d'obtenir une modification au PO actuellement en vigueur pour permettre l'accès à des terres additionnelles de la Couronne nécessaires pour effectuer des études préliminaires liées au Projet. Une note d'information était jointe à ce courriel et précisait le but du PO et donnait un aperçu des études planifiées sur le terrain à l'égard du Projet au Nouveau-Brunswick en 2015. Énergie Est a offert de rencontrer la Première Nation de St. Mary's si d'autres questions ou préoccupations survenaient relativement au PO.

Plus tard au cours du mois, Énergie Est a rencontré la Première Nation de St. Mary's et a précisé davantage qu'elle n'acquerrait pas des terres de la Couronne aux termes du PO et que le but du PO était de donner l'accès nécessaire à Énergie Est à des parcelles additionnelles de terres de la Couronne afin de mener des études préliminaires liées au Projet.

Également au cours de la réunion, la Première Nation de St. Mary's a demandé des cartes du Projet, y compris une carte qui indique l'emplacement où les études préliminaires prévues auront lieu ou sont en cours à l'égard du Projet, de même que le type d'études préliminaires. Énergie Est a précisé qu'elle travaillerait avec son consultant en environnement pour préparer les cartes demandées.

En juin 2015, Énergie Est a fourni à la Première Nation de St. Mary's des cartes détaillées indiquant les emplacements et les types d'études préliminaires prévues pour le Projet au Nouveau-Brunswick. Par la suite, Énergie Est a rencontré la Première Nation de St. Mary's en juin 2015 pour discuter des activités géotechniques et des activités liées à la construction à l'égard du Projet au Nouveau-Brunswick. Au cours de cette réunion, la Première Nation de St. Mary's a posé des questions à Énergie Est concernant les travaux géotechniques actuellement en cours près de la Première Nation de Tobique et si ces travaux étaient réalisés pour le compte du Projet. Dans un courriel ultérieur, Énergie Est a avisé la Première Nation de St. Mary's qu'aucun travail sur le terrain n'était actuellement effectué par Énergie Est près de la Première Nation de Tobique relativement au Projet et elle a confirmé qu'elle aviserait les communautés avant que des travaux ne soient effectués dans le cadre du Projet.

Également au cours de la réunion de juin 2015, la Première Nation de St. Mary's a de nouveau soulevé le point selon lequel les informations liées au Projet, y compris la demande portant sur une modification de son PO au Nouveau-Brunswick lié au Projet, ne sont pas transmises à la communauté dans les meilleurs délais. La Première Nation de St. Mary's a également mentionné sa préoccupation concernant la possibilité de fracturation dans le cadre d'activités de forage géotechnique liées au Projet. Énergie Est a précisé que les activités de forage associées au Projet ne sont pas liées à des activités de fracturation et qu'elle s'engage à transmettre par courriel à la Première Nation de St. Mary's une réponse détaillée et technique sur les méthodes de forage spécifiques au Projet. La Première Nation de St. Mary's a demandé à ce qu'un membre de la communauté puisse observer les activités de forage géotechnique sur le terrain. Énergie Est a offert de faciliter cette visite mais en raison de conflit d'horaire, la visite n'a pas pu avoir lieu. Également lors de la réunion, la Première Nation de St. Mary's a demandé des renseignements additionnels sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, plus particulièrement sur le processus d'embauche et le processus lié aux sous-traitants. Plus tard au mois de juin, pour y répondre, Énergie Est a transmis par courriel un document à la Première Nation de St. Mary's comprenant les renseignements demandés.

En avril 2015, Énergie Est a eu des discussions téléphoniques avec la Première Nation de St. Mary's concernant les incidences potentielles que le changement de la portée du Projet pourrait avoir sur le budget et l'échéancier de l'EFEC et sur les échéanciers réglementaires. Énergie Est a répondu à ces demandes dans des appels ultérieurs qui ont eu lieu en avril 2015. De plus, des modifications ont été apportées à l'EFEC pour tenir compte des changements de portée éventuelle du Projet, et elles ont été transmises à la Première Nation de St. Mary's en mai 2015. En juin 2015, Énergie Est a envoyé une copie finalisée de l'EFEC à des fins d'engagement avec la Première Nation de St. Mary's sur le Projet.

En mai 2015, la Première Nation de St. Mary's a avisé Énergie Est que la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de St. Mary's ont signé des RCB à l'égard de l'entente sur les CT collectives relative au Projet. Les RCB ont été transmises à Énergie Est. Durant le mois de mai 2015, Énergie Est et les représentants de ces quatre communautés ont discuté des détails de l'entente et de la capacité de mener à bien l'engagement. En juin 2015, Énergie Est a transmis par courriel à la Première Nation de St. Mary's l'EFEC entièrement signée pour l'engagement à l'égard du Projet. Également en juin, elle a transmis le protocole sur les CT collectives entièrement signé par chacun des Premières Nations suivantes: la Première Nation de St. Mary's, la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de Woodstock.

Lors d'une réunion en mai 2015, Énergie Est a offert à la Première Nation de St. Mary's de tenir des séances d'information spécifiques au Projet. Durant le mois de

juin 2015, des discussions se sont poursuivies sur d'éventuelles dates pour la tenue de séances d'information auprès de la communauté. Également en juin 2015, une invitation a été lancée à la Première Nation de St. Mary's pour assister à une présentation d'Énergie Est sur l'archéologie à tenir durant le mois de juin.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de St. Mary's afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

6.0 PREMIÈRE NATION DE TOBIQUE

Énergie Est a mené des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Tobique en tant que partie du collectif de l'ACPNNB entre avril 2013 et septembre 2014. À la demande de la communauté, Énergie Est mène maintenant des activités d'engagement directement avec la Première Nation de Tobique depuis ce temps. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Tobique qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation de Tobique décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet. Par la suite, Énergie Est a reçu des demandes de candidats potentiels de la Première Nation de Tobique.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel aux représentants de Mi'kmaq Rights Initiative, de l'ACPNNB, de la Première Nation de Tobique, de la Première Nation de St. Mary's, de la Première Nation de Pabineau, de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision prise à l'égard du Projet de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

Durant le mois d'avril 2015, Énergie Est et la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock et la Première Nation de Tobique ont élaboré un processus entourant le plan de travail de l'EFEC collective pour l'engagement à l'égard du Projet. Des discussions pour faire progresser l'EFEC collective se sont poursuivies au cours du mois de juin 2015.

Lors d'une réunion avec la Première Nation de Tobique tenue en avril 2015, Énergie Est a expliqué le changement dans la portée du Projet concernant le terminal maritime de Cacouna.

En juin 2015, Énergie Est a laissé un message dans la boîte vocale du Chef de la Première Nation de Tobique pour faire un suivi sur les informations qui lui ont été transmises au cours d'une réunion des Chefs du Nouveau-Brunswick plus tôt au mois de juin concernant le programme estival de levés géophysiques et géotechniques du Projet. Énergie Est a confirmé qu'elle avait prévu transmettre ces informations à la Première Nation de Tobique et, qu'à l'avenir, les informations seraient transmises directement à la Première Nation de Tobique. Par la suite, Énergie Est a transmis au Chef par courriel des versions électroniques des cartes du tracé du Projet et des emplacements des travaux techniques, de même que des photos illustrant la nature des travaux à mener et de l'équipement à utiliser.

En avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré un membre du comité de développement de la Première Nation de Tobique pour discuter des occasions éventuelles d'emploi dans le cadre du Projet. Lors d'une autre réunion en avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré le membre du comité de développement, le propriétaire de Tobique Landscaping and Construction et deux directeurs du développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour discuter des occasions d'affaires entourant le Projet. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a avisé les participants qu'il demeure prêt à répondre à toutes les questions ou à organiser des rencontres pour discuter du programme d'embauche et d'octroi de contrats à l'intention des Autochtones lié au Projet. Lors d'une réunion

ultérieure en avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré un membre du comité du développement économique de la Première Nation de Tobique pour discuter des occasions d'octroi de contrats relatifs au Projet. Le membre du comité de développement économique a parlé des contraintes relatives à l'octroi de contrats pour les entrepreneurs de la Première Nation de Tobique en raison des restrictions de capacité de la Première Nation de Tobique qui pourraient faire obstacle à la capacité de la communauté à s'assurer des contrats liés au Projet.

En mai 2015, le coordonnateur de la consultation de la Première Nation de St. Mary's a avisé Énergie Est que la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de St. Mary's ont signé des RCB à l'égard de l'entente sur les CT relative au Projet. Les RCB ont été transmises à Énergie Est. Durant le mois de mai 2015, Énergie Est et les représentants de ces quatre communautés pour les travaux sur les CT relatives au Projet ont discuté des détails de l'entente et de la capacité de mener à bien l'engagement. En juin 2015, Énergie Est a transmis par courriel le protocole conjoint sur les CT entièrement signé par chacune des Premières Nations suivantes : la Première Nation de St. Mary's, la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de Woodstock.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Tobique afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

7.0 PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK³

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Woodstock depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni aux communautés de l'information sur le Projet, y compris un avis du dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'ONÉ et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a envoyé une lettre à la Première Nation de Woodstock qui confirme la décision d'Énergie Est et de TransCanada de renoncer au terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna ainsi que l'intention d'Énergie Est de déposer une

³ Dans les Rapports supplémentaires n° 1, 2 et 3, Énergie Est a mentionné l'engagement envers les Premières Nations Malécite du Madawaska et de Woodstock ensemble en fonction de la LE conjointe en vigueur (signée au nom du Conseil tribal de St. John's River Valley.) Étant donné qu'Énergie Est s'est engagée auprès de la Première Nation Malécite du Madawaska et de la Première Nation de Woodstock individuellement depuis la signature de la LE, des mises à jour distinctes des activités d'engagement avec ces communautés seront transmises à l'avenir.

modification à la Demande auprès de l'ONÉ au dernier trimestre de 2015. La lettre soulignait également l'importance des CT dans le processus de l'évaluation des effets potentiels du Projet sur l'environnement et les communautés. Dans la lettre, Énergie Est incitait la communauté à indiquer dès que possible à Énergie Est les questions et préoccupations spécifiques au Projet, ainsi qu'à mener des études sur les CT et à déposer un rapport sur les CT d'ici la fin de 2015.

En mai 2015, Énergie Est a transmis un courriel à la Première Nation de Woodstock décrivant les occasions d'emploi d'été offertes par le programme de participation aux travaux menés sur le terrain d'Énergie Est portant sur des travaux de relevé de la végétation, de la faune et de la vie aquatique, ainsi que des études archéologiques sur le terrain. En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel de suivi aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick engagées à l'égard du Projet pour fournir une mise à jour sur le programme de participation aux travaux menés sur le terrain, ainsi que des informations sur les occasions de formation et d'emploi offertes dans le cadre du Projet.

En juin 2015, Énergie Est a transmis un courriel aux représentants de Mi'kmaq Rights Initiative, de l'ACPNNB, de la Première Nation de Tobique, de la Première Nation de St. Mary's, de la Première Nation de Pabineau, de la Première Nation Elsipogtog, de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation Malécite du Madawaska pour fournir une mise à jour sur le Projet. Le courriel donnait des informations sur le processus de la demande d'Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ et sur les rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre réitérait la décision prise à l'égard du Projet de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, entraînant un nouveau tracé potentiel du pipeline et une date révisée de mise en service en 2020. La lettre décrivait également les avantages économiques et les occasions d'emploi éventuels associés au Projet au Nouveau-Brunswick.

En avril 2015, Énergie Est a parlé au Chef de la Première Nation de Woodstock concernant les changements au Projet au Québec. Le Chef a demandé si les changements au Projet auraient une incidence sur le plan de travail et le budget de l'EFEC. Énergie Est a précisé que le plan de travail et le budget de l'EFEC ne seront pas modifiés par rapport aux dernières discussions tenues lors de la réunion avec les représentants de la Première Nation Malécite du Madawaska et de la Première Nation de Tobique en mars 2015. Par la suite, durant le mois d'avril, Énergie Est et la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock et la Première Nation de Tobique ont élaboré un processus entourant le plan de travail de l'EFEC collective pour l'engagement à l'égard du Projet. Des discussions pour faire progresser l'EFEC collective se sont poursuivies au cours du mois de juin 2015.

Également en avril 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Woodstock pour discuter des occasions d'octroi de contrats et d'emploi relatifs au Projet et des corps de métier

potentiels qui seraient nécessaires pour la construction et l'exploitation du Projet. Le Chef a précisé que l'objectif principal de la Première Nation de Woodstock serait la formation des membres de la communauté pour s'assurer de leurs compétences en matière d'emploi pour le Projet.

En mai 2015, le coordonnateur de la consultation de la Première Nation de St. Mary's a avisé Énergie Est que la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Woodstock, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de St. Mary's ont signé des RCB à l'égard de l'entente sur les CT collectives relative au Projet. Les RCB ont été transmises à Énergie Est. Durant le mois de mai 2015, Énergie Est et les représentants de ces quatre communautés pour les travaux sur les CT ont discuté des détails de l'entente et de la capacité de mener à bien l'engagement. En juin 2015, Énergie Est a transmis par courriel le protocole sur les CT collectives entièrement signé par chacune des Premières Nations suivantes : la Première Nation de St. Mary's, la Première Nation Malécite du Madawaska, la Première Nation de Tobique et la Première Nation de Woodstock.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Woodstock afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

Annexe Vol 2-17

Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouvelle Écosse

CONTENU

1.0 KWILMU'KW MAW-KLUSUAQN (MI'KMAQ RIGHTS INITIATIVE)..... 1

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse pendant la période allant du 1er avril 2015 au 30 juin 2015 (période de référence).

1.0 KWILMU'KW MAW-KLUSUAQN (MI'KMAQ RIGHTS INITIATIVE)

Le Kwilmu'kw maw-Klusuaqn (KMK), également connu sous le nom de Mi'kmaq Rights Initiative, est le groupe qui représente 12 des 13 Premières Nations Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse dans le cadre des négociations. À ce jour, quatre communautés représentées par le KMK ont été identifiées comme étant à proximité du Projet. Ces communautés sont:

- la Première Nation Acadia
- la Première Nation Bear River
- la Première Nation Annapolis Valley
- la Première Nation Glooscap

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le KMK depuis juin 2014. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet, y compris un avis relatif au dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 2 auprès de l'Office nationale de l'énergie (ONÉ) et un communiqué de presse décrivant une modification de la portée du Projet au Québec et la décision de ne pas construire de terminal maritime et d'installations connexes à Cacouna, au Québec.

En avril 2015, Énergie Est a rencontré des membres du Comité sur les avantages du KMK afin de discuter du Projet. Énergie Est a présenté un aperçu du Projet aux participants. Des questions ont été posées et des réponses ont été données à propos des sujets suivants : les possibilités d'emploi; les contrats; les possibilités de formation et d'approvisionnement pour les entreprises de Premières Nations dans le cadre du Projet; l'échéancier du Projet; la durée de vie du Projet; la raison pour laquelle Énergie Est s'engage auprès des communautés de la Nouvelle-Écosse; la position des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick par rapport au Projet; l'intégrité du pipeline; et les mesures de sécurité.

Des préoccupations de nature générale ont été soulevées relativement à l'intégrité et à la sécurité du pipeline, dont une demande à propos des statistiques sur la fréquence des incidents pipeliniers à signaler. Énergie Est a répondu à ces préoccupations et a affirmé qu'elle s'engageait à mettre en place des mesures préventives et réactives pour le pipeline. Plus tard au cours du même mois, Énergie Est a répondu à la demande en suspens portant sur les incidents à signaler. Énergie Est a offert

d'organiser des rencontres portant sur la sécurité et l'environnement dans le cadre du Projet avec des experts techniques.

En mai 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au dirigeant et à l'agent de liaison du Comité sur les avantages du KMK afin d'effectuer un suivi de la rencontre tenue en avril 2015 portant sur le Projet. À ce courriel était joint un document qui contenait un sommaire des questions suivantes qui avaient fait l'objet de discussions pendant la rencontre : le processus d'engagement d'Énergie Est auprès des groupes autochtones; l'emploi, les contrats, la formation et l'approvisionnement dans le cadre du Projet; les dates de commencement et de fin des travaux de construction du Projet; la durée de vie du Projet; les mesures de sécurité prises pour assurer l'intégrité du pipeline et les données statistiques relatives au pipeline. Le document expliquait également pourquoi Énergie Est s'engage auprès des communautés de la Nouvelle-Écosse.

Énergie Est a encouragé le KMK à effectuer un suivi de toutes les questions et préoccupations relatives au Projet qui pourraient demeurer en suspens.

En juin 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au KMK, à l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick, à la Première Nation Tobique, à la Première Nation Kingsclear, à la Première Nation St. Mary, à la Première Nation Pabineau, à la Première Nation Elsipogtog, à la Première Nation Woodstock et à la Première Nation des Malécites de Madawaska afin de leur remettre une mise à jour du Projet. Le courriel comportait des renseignements concernant le processus relatif à la Demande d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les Rapports supplémentaires d'Énergie Est déposés auprès de l'ONÉ. De plus, la lettre faisait à nouveau référence à la décision d'Énergie Est de ne pas aller de l'avant avec le terminal maritime et le terminal de réservoirs connexe à Cacouna, au Québec, décision qui entraînera une modification potentielle du tracé du Projet et un report de la date de mise en service à 2020.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le KMK afin d'identifier et traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.